BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2025

Neuvic sur l'Isle



La compagnie Barber Shop Quartet,
sur la scène du Centre Multimédia

Editorial



Madame, Monsieur,
chers Concitoyens,

Le début du mandat a été marqué par des investissements attendus par les adolescents et les sportifs : le skatepark qui voit son affluence augmenter dès qu'il y a un rayon de soleil et la nouvelle piste d'athlétisme. Celle-ci présente quelques imperfections qui seront reprises aux beaux jours. Son éclairage répond aux meilleures caractéristiques techniques et écologiques : éclairage photovoltaïque avec détection de présence.

La construction du bâtiment près de l'hôtel d'entreprises sur lequel est installée une centrale photovoltaïque, sera totalement opérationnel dans le courant de l'année 2024. La toiture, charpente et ossature sont intégralement financées par la revente de l'énergie solaire et il ne restera à la charge de la commune que le terrassement, le raccordement aux réseaux, le bardage et l'aménagement intérieur. Les services techniques pourront ainsi disposer d'un nouveau lieu de rangement.

En outre, les travaux concernant la nouvelle tranche d'assainissement sur le secteur des Cinq Ponts d'un coût financier légèrement supérieur au million d'euros TTC, vont démarrer dans le courant de ce trimestre.

Par ailleurs, l'enjeu du réchauffement climatique appartient à chacun de nous. Dès lors, il nous revient de prendre part à la réduction de notre empreinte écologique et de préserver l'avenir de notre terre.
Il en est ainsi de l'action menée par la municipalité en matière d'éclairage public.

Après les deux premières années de travaux du programme de remplacement en LED des foyers vétustes, étalé sur six ans et la mise en place depuis mai 2023 du nouveau code temps (extinction entre 22 heures et 6h30), nous avons déjà réalisé une économie de 79 470 kWh.

En ce qui concerne la culture, la micro folie inaugurée en février dernier, a étoffé son offre.
Il vous est proposé des "visites guidées"pour découvrir ou redécouvrir des grands musées français. Nos écoliers qui fréquentent cette structure sont particulièrement privilégiés pour l'accès à la culture.
Dans le nouveau programme culturel, vous trouverez des rendez-vous organisés toute l'année : spectacles, expositions, visites de musées, mais aussi des animations et des ateliers ouverts régulièrement.

S'agissant du cadre de vie, Neuvic poursuit son embellissement avec l'aménagement de l'avenue Général De Gaulle, la réfection de la zone pavée place de la halle et la réalisation de fresques, place des Sabotiers et passage de l'écluse.

Seule ombre au tableau, la situation financière de la communauté de communes Isle Vern Salembre qui est inscrite par Monsieur le préfet dans le réseau d'alerte, pourrait impacter à terme, la fiscalité des contribuables. Aujourd'hui, la commune de Neuvic réfléchit à un départ vers le Grand Périgueux et à une reprise des compétences relevant de notre quotidien, telles que la "voirie" et les "écoles".

Au nom du conseil municipal, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus chers de bonne santé, bonheur et réussite pour 2024.

Paulette DOYOTTE
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Bien Cordialement,

LES SERVICES PUBLICS et permanences

Mairie

Tél. 05 53 82 81 80
Courriel : mairie @mairie-neuvic.fr
www.mairieneuvic.fr

• Secrétariat ouvert au public
du lundi au vendredi : 8h30-12h - 14h-17h30
le samedi : 9h-12h.

Comment rencontrer le maire et ses adjoints :

Le Maire :
Paulette DOYOTTE reçoit sur rendez-vous, à la mairie.
Contact : Fabienne CASSÉ : tél 05 53 82 81 86
courriel : fabienne.casse@mairie-neuvic.fr

Les adjoints au Maire,
Jean Philippe REMY, Géraldine JAHAN,
Franck DUPREUILH, Martine MARIGEAUD,
André MALBEC, Isabelle MORTET, Laurent DEVERLANGES

reçoivent à la mairie sur rendez-vous au 05 53 82 81 87
courriel : adjoints@mairie-neuvic.fr

Services techniques

14 rue Talleyrand Périgord
tél : 06 26 51 41 87
Courriel wilfried.berger@mairie-neuvic.fr
Directeur : Monsieur Wilfried BERGER

Services culturels – Micro-Folie

Centre Multimédia

6 rue des Frères Pouget - Tél. 05 53 80 09 88
Courriel : multimedia@mairie-neuvic.fr

Directrice : Julie POIRSON
Régisseur spectacles et responsable Fab Lab : Emeric COLINET
Médiatrice du musée numérique et informatique : Lise NIAUSSAT

Permanences d'accueil du public :
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17 h
Mercredi 9h-12h et 14h-17h / Jeudi 14h-17h

Bibliothèque Jeanne d'Arc

25 avenue Général de Gaulle - Tél. 05 53 81 66 27
Courriel : bibliotheque24@mairie-neuvic.fr

Directrice : Catherine MACARIE
Bibliothécaire et animateur Réalité Virtuelle : Nicolas CAMINEL

• Ouverture au public
mardi : 10h-12h - 16h-18h,
mercredi : 9h-12h - 14h-18h,
jeudi et vendredi : 16h-18h,
samedi : 9h-12h

Deux marchés hebdomadaires

Les mardis et samedis, le matin : 8h-13h.
Vous y trouverez les producteurs locaux de fruits et légumes, viandes et volailles, poissons et crustacés, produits frais (œufs, beurre, fromage), fleurs et plantes, et plus selon les saisons.
Marché aux truffes, mardi : 9h-12h de décembre à mars
Contacts : secrétariat de la mairie : 05 53 82 81 80
Placière : Sandrine HERPOEL : 06 17 22 62 71

CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes Isle Vern Salembre

ZA de Théorat - rue du Villageou - Tél. 05 53 80 86 86
Courriel : cias@ccivs.fr

Accueil du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-17h

• *Permanences :* CARSAT (Assistante sociale),
2ème lundi du mois sur rendez-vous au 05 53 35 62 85,
- Association Addictions France, 2ème jeudi du mois sur rendez-vous au 05 53 07 66 82
- Info droits, 3ème mercredi du mois, 9h-12h, sur rendez-vous au 05 56 45 25 21
- Centre hospitalier de Périgueux (consultations infirmières de prévention seniors) , 2 fois par mois sur rendez-vous au 05 53 45 30 55

Centre Médico-social

6 avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 02 06 45

Assistantes sociales : Steffie BOULET, Orlane SARRAZIGNAC
Référent insertion : Julia BERTRY
Puéricultrice : Emilie BOYER
Médecin de PMI : Docteur MC BRIDE Caroline
Accueil secrétariat : Marie-Pierre BORDES de PERCZYNSKI
du lundi au vendredi de 9h-12h - 14h-17h.

Assistant Social de la MSA

Fabien AZNAR
Mutualité sociale agricole - Périgueux
Tél. 05 53 02 68 77 - courriel : aznar.fabien@dlg.msa.fr

Service d'aide aux personnes

A.A.S.E - aide à domicile
Tél. 05 53 81 52 84

A.N.A.C.E. - 06 32 00 91 37 - Infos voir page 50
Courriel : anace24@wanadoo.fr

Logement social

Dossier unique de demande de logement social en ligne, sur le Portail internet Grand Public :
www.demande-logement-social.gouv.fr

Crèche - Halte Garderie

8 avenue Talleyrand Périgord - Tél. 05 53 81 51 07
Courriel : lespitchouns@ccivs.fr
Directrice : Vanessa BRETOU

Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Isle (ex RAM)

Permanence administrative
15 rue Montaigne - Saint-Astier
Té. 06 77 74 91 73 - Courriel : rouldoudou@ccivs.fr

Animatrice : Emilie JACQUET GUALANDI
Contacter l'animatrice pour le planning des animations

Accueil de Loisirs

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 56 09
Courriel : alshprimaireneuvic@ccivs.fr

Directrice : Marie Christine FAUCHER

Ecole maternelle

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 50 99
Courriel : p240283c@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame Isabelle TAVERNY

Ecole élémentaire

22 avenue Général de Gaulle - Tél. 05 53 81 50 76
Courriel : primaire.neuvic.24@wanadoo.fr

Directrice : Madame Lola NABOULET

Collège Henri Bretin

5 rue du Jumelage - Té. 05 53 81 51 18
http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-bretin/

Principale : Madame Catherine CARCY

EHPAD - Maison de retraite

26 avenue du Général de Gaulle
Tél. 05 53 81 50 59

Directeur : Monsieur Laurent MONTEIL

SMD3 - Déchèterie

23 route du Grand Mur - Planèze - Tél. 05 53 80 31 27
Courriel : decheterie.neuvic@smd3.fr
Service aux usagers du SMD3 09 71 00 84 24

Horaires d'été *(01 07 au 31 08)*
du lundi au vendredi 7h–13h
le samedi 7h30-13h - 16h-18h30

Horaires d'hiver *(01 09 au 30 06)*
Du lundi au samedi - 9 h–12h - 14h-17h45

Permanence du Pays de l'Isle

Aide financière pour l'amélioration de l'habitat

Mairie de Neuvic
Le 3ème jeudi de chaque mois : 9h30-12h
Tél de préférence pour rendez-vous au 05 53 35 13 53
Courriel : habitat@pays-isle-perigord.com

Permanence téléphonique de l'association France Alzheimer

Café mémoire à Ribérac
2ème lundi du mois, 14h30-16h30
Madame Edith SOULIÉ - 05 53 27 30 34 - 06 70 80 90 07

Permanence INFO-DROITS Informations juridiques

Sur rendez-vous au 05 56 45 25 21
Le 3ème mercredi de chaque mois 9h00 -12h00 au CIAS
(centre intercommunal d'action sociale) - rue du Villageou

Permanence Conciliateur de Justice

En cas de conflits entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, copropriétaires, voisins, fournisseur et client

Monsieur Jean Pierre GUERILLOT
Sur rendez-vous au 06 18 47 35 31 ou
par mail jean-pierre.guerillot@conciliateurdejustice
les 1er et 3ème mardi de chaque mois à la mairie de Neuvic.

Gendarmerie Nationale

Communauté de Brigades NEUVIC - SAINT-ASTIER

• Brigade de Neuvic :
Tél. : 05 53 80 86 90 - Fax : 05 53 80 86 99
Ouverture au public :
Mardi et vendredi : 8h30-12h - 14h-18h

• Brigade de Saint Astier :
Tél. : 05 53 03 81 40 - Fax : 05 53 03 81 49
Ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi et samedi : 8h30-12h - 14h-18h,
dimanche et jours fériés : 9h-12h

Hors horaires d'ouverture au public, composer le **17**

Messagerie électronique commune aux deux brigades :
cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Office de Tourisme Communautaire

2 place de la Mairie
Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT
Tél. : 05 53 81 52 11 - tourisme.neuvic@ccivs.fr
Horaires d'ouverture page 30.

Bureau de poste de Neuvic

Avenue Talleyrand Périgord
Du mardi au vendredi : 09h-12h - 14h-16h
Le samedi : 09h-12h

Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS)

Le bateau - 24110 Saint-Astier
Tél : 05 53 03 45 82 - Courriel : contact@ccivs.fr
www.ccivs.fr

LES NUMEROS UTILES

Numéros d'URGENCE

- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- SAMU : 15
- N° d'Urgence Européen : 112

ORANGE

Dépannage : 3900

ENEDIS (réseau électrique)

Dépannage : 09 72 67 50 24

GrDF (réseau de gaz)

Demande et suivi de raccordements : 09 69 36 35 34
serviceclient-sud-ouest@grdg.fr
Urgence sécurité Gaz : 0800 47 33 33

SUEZ (Lyonnaise des eaux)

Service Clients : 09 77 408 408
Urgence: 05 53 35 82 12

SDE 24

Demande de raccordement au réseau électrique lors d'une construction nouvelle
7 Allées Tourny - 24000 Périgueux
Tél. : 05 53 06 62 00 - Fax : 05 53 09 30 70

Pièces à fournir :
copie de l'arrêté du permis de construire
1 plan de situation et 1 plan de masse

3919 ARRÊTONS LES VIOLENCES

Outre les numéros d'urgence (police, gendarmerie ou pompiers), le 3919, est un numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux personnes victimes de violences conjugales et à leur entourage ;

La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles est accessible à l'adresse :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
Des outils d'information accessibles sur le site web dédié, *arretonslesviolences.gouv.fr* et le compte Twitter *@arretonsles*

Il est primordial que ces outils aient un niveau de notoriété maximal et il est essentiel de mieux les faire connaître pour permettre à chacune et chacun de rompre l'isolement et d'engager des démarches qui sauvent des vies, que l'on soit, soi-même victime ou simplement témoin.

Signal Conso

Le ministère de l'économie et des finances et de la relance, a ouvert un site dédié aux signalements de consommateurs
Pour tout problème avec une entreprise, signalez votre problème à la répression des fraudes sur le site *https://signal.conso.gouv.fr/*

Liste des Assistantes maternelles agréées sur la commune de Neuvic



ABON Stéphanie
3 rue de la Mazille - 09 81 96 53 86

BARBETTE Anne-Charlette
Le Haut Villeverneix - barbette.anne.pro@gmail.com

BATAILLER Corinne
2 ter Rue Arnaud Daniel - 05 53 82 27 75

BOISSONNAT Sandrine
La Jaubertie - 05 53 82 09 08

BROUSSEAU Valérie
5 lotissement la Croix Blanche - 05 53 82 39 16

DARIN Béatrice
19 le Terme Est - 05 53 80 52 25

DUPUY LAFAGE Aurore
63 route de Saint Astier - 06 61 59 19 78

LE ROY Delphine
17 route de Mauriac

MEBARKIA Isabelle
Les Jeandilloux - 05 53 80 61 07

MIGEON Stéphanie
La Haute Robertie - 05 53 81 86 42

PORCHE Isabelle
4 route des Meuniers - 05 53 82 20 91

RICHARD Colette
31 rue de Gimel - 06 59 00 14 94

L'actualisation de cette liste est régulière, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Cette liste est accessible sur le site internet du Département, lien "Faire garder mon enfant - Le Département de la Dordogne" et réactualisée chaque mois,

Familles d'accueil pour adultes

Sabine CAMARO
23 rue de la libération - 06 27 36 34 42

Reine-Claude DIDIER
1 rue Les Cinq Ponts - 09 62 59 58 49

Angélique DOBINSKI
Magnou - 06 48 32 19 18

Eric et Corinne PORCHERON
3 Rue du Terme - 06 50 00 75 21

Pour trouver une famille d'accueil,
vous pouvez contacter le Service des Personnes Agées à Domicile au 05 53 02 28 74 - 05 53 02 66 72 ou
accueil-familial@dordogne.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Allo service public 39 39

La première réponse par téléphone à
vos questions administratives du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h15.

Allo Service Public 3939 est un service de renseignement administratif par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- le droit du travail dans le secteur privé,
- le logement et l'urbanisme,
- la consommation, la concurrence ou la sécurité des produits,
- les procédures en justice, civile ou pénale, le droit de la famille, des personnes ou des successions,
- le droit des étrangers, des associations ou l'état civil.

Service public : **www.service-public.fr**
Accueil particuliers/service blublic.fr

Le site officiel de l'administration française : connaître vos droits, effectuer vos démarches.

J'ai 16 ans : j'effectue mon recensement citoyen

Tout jeune français, garçon ou fille, doit se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054
en se créant un espace personnel.

Cette démarche est effectuée le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou lors de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions
vous pouvez prendre contact avec le :
Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92
email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

ou consulter le site internet :
www.defense.gouv.fr
(rubrique JDC)



UFC QUE CHOISIR

UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation :
assurances, banques, logement, automobile, loisirs, la téléphonie et Internet etc.

En privilégiant les relations et la solidarité entre les personnes, notre association, s'attache à représenter les consommateurs dans les différentes instances départementales.

Les points d'accueil proches de chez vous :

- Bergerac, Montignac, Ribérac, Rouffignac, Sarlat, Périgueux.

Pour plus d'information :
1 square Jean Jaurès - 24000 PERIGUEUX
tél : 05 53 09 68 24 - 06 22 93 22 98
courriel : ufcquechoisirdordogne@orange.fr
site : ufcquechoisir-dordogne.org
Maison des Associations : 14 pl. J. Ferry - 24100 Bergerac
CIAS : Rue Stép. Hessel - 24200 Sarlat La Canéda

Recensement de la population

Populations légales - les chiffres pour 2024

Le 31 décembre 2023, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les chiffres des populations légales en vigueur au 1er janvier 2024.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Neuvic compte au 1er janvier 2024, 3703 habitants

L'Insee a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale. Ces chiffres officiels, publiés dans un décret, servent de base pour l'application de nombreuses dispositions pour déterminer, par exemple, certaines contributions de l'État à destination des communes mais aussi pour l'organisation des élections.

Fraude à la carte bancaire

Signaler une fraude à la carte bancaire
Perceval - Démarche en ligne à partir du site "service public.fr "

Service accessible via FranceConnect :

Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, Identitenumerique (laposte), Mobileconnectetmoi.fr, MSA ou Alicem. Munissez-vous de vos identifiants et de votre numéro de carte bancaire.



Ce service permet de signaler une fraude à la carte bancaire si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire
- Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne
- Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque

Perceval est accessible 24/24h et 7/7 via votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Plan local d'urbanisme (PLU) en ligne

Vous voulez savoir si votre terrain est constructible ou connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent sur votre parcelle ?

Vous pouvez désormais accéder en ligne au Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou à la carte communale de votre commune, via l'application : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/ *(en renseignant le nom de votre commune)*

ou en cliquant sur votre commune via le lien : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=0.5428533859421643&lat=45.09095780090376 6&zoom=11

Vous avez la possibilité de zoomer sur votre parcelle, de télécharger le règlement d'urbanisme, et de consulter différentes informations.

AUTORISATIONS D'URBANISME : Guichet unique de l'urbanisme

Toutes le communes sont désormais en mesure de recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées par les usagers, sous forme numérique via le portail dédié à l'adresse de connexion : https://art24.geosphere.fr/guichet-unique, intégré sur le site internet de la commune de Neuvic et disponible sur le portail citoyen territorial mis à disposition par le département https://demarches.dordogne.fr

Ce guichet unique est le seul autorisé par la commune pour le dépôt numérique des autorisations d'urbanisme. Ainsi les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposés :

- sous format papier en un seul exemplaire par voie postale ou déposé au guichet du secrétariat de la mairie ; un récépissé de dépôt attestant de la prise en charge de votre demande vous sera remis

- sous format numérique via le téléservice mis en place : ce guichet unique, accessible 24H/24 et 7j/7 améliore le service rendu aux usagers et aux professionnels en simplifiant et guidant le dépôt des dossiers : les fonctionnalités de l'application assurent que le dossier déposé est complet, optimisent les délais et facilitent les échanges avec l'administration.

Le Guichet Unique de l'Urbanisme est un espace sécurisé pour transmettre les demandes d'autorisations : chaque demandeur y dispose d'un espace personnel et sécurisé de suivi de ses dossiers. Il permet :

- de formuler une demande d'autorisation
- de joindre toutes les pièces justificatives
- de suivre ses demandes, de les compléter (éléments manquants), de les archiver...

Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier.

Tout renseignement complémentaire au 05 53 82 81 80 Mathilde BERNAT, pré-instructeur des autorisations d'urbanisme - Mairie de Neuvic - urbanisme@mairie-neuvic.fr

Rappel des règles d'urbanisme

Obligation de recourir à une autorisation pour tous travaux

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.



Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m
- murs de clôture, de soutènement, de moins de 2 mètres de hauteur.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture dont la hauteur est supérieure à 2 mètres
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

Dans le périmètre de protection du château, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

• peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,

• changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),

• réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

• la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m^2),

• le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements…),

• la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.



Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour en savoir plus :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Mais également auprès de Mathilde BERNAT,
service urbanisme 05 53 82 81 80
ou urbanisme@mairie-neuvic.fr

Un projet de travaux d'économies d'énergie ou d'adaptation ? Isle Rénov vous accompagne !

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Vous vous posez ces questions ? Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, votre communauté de communes a créé l'opération Isle Rénov, animée par le Pays de l'Isle en Périgord. Le Pays est agréé "Mon accompagnateur Rénov" : il vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). L'opération Isle Rénov concerne le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

De nouvelles aides en 2024 !

- Pour les travaux de rénovation énergétique globale, l'aide MaprimeRénov de l'ANAH est fortement revalorisée : selon vos ressources, elle peut atteindre de 60 % à 90 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.
- Pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, une nouvelle aide MaprimeAdapt est créée, rassemblant l'aide de l'ANAH, des caisses de retraites et du crédit d'impôt. Le parcours est simplifié, un seul dossier suffit ! Selon vos ressources, elle peut financer entre 50 et 70 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays au 05 53 35 13 53 ou envoyez un mail à l'adresse habitat@pays-isle-perigord.com

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une permanence à Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint Astier, Neuvic ou Villamblard.

Délivrance des titres d'identité

Depuis mai dernier, la maire a ouvert un service de délivrance de titres d'identité (carte nationale d'identité et passeport) dans ses locaux. Trois agents d'accueil sont formés pour assurer ces démarches. Ils se relaient du lundi au vendredi, les après-midi, de 14h à 17h30.

Vous pouvez effectuer votre demande en mairie, que vous soyez Neuvicois ou non. Il est cependant obligatoire de prendre un rendez-vous à la mairie au :
05 53 82 81 80 ou en ligne sur le site :
https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/

Avant votre RDV, il convient de faire une pré-demande sur le site de l'ANTS : https://passeport.ants.gouv.fr/

Une fois complet, votre dossier est transmis à une plateforme spécialisée dans l'instruction des demandes de titres. **Attention :** tout dossier incomplet ou document manquant impliquera l'annulation du rendez-vous.



Lorsque votre titre d'identité sera disponible, vous serez alerté(e) par un SMS de la préfecture. Vous pourrez venir le récupérer en mairie en prenant rendez-vous au 05 53 82 81 80 ou le samedi matin sans rendez-vous de 9h à 12h, dans un délai de 3 mois. Passé ce délai, le titre sera détruit.

Il vous faudra restituer votre ancien titre pour obtenir le nouveau (s'il s'agit d'un renouvellement).

Contact : accueil de la mairie 05 53 82 81 80
https://www.service-public.fr/

Fibre optique - Périgord numérique

Le réseau public de fibre optique est opérationnel.

Testez votre éligibilité sur www.nathd.fr et abonnez-vous auprès de l'opérateur de votre choix.

NATHD
Le Service Public de la Fibre en Nouvelle-Aquitaine

Le Smd3 et vos poubelles

Les deux dernières années ont été marquées par une révolution dans la collecte des déchets et de la fiscalité qui s'y rattache.

Il faut saluer l'immense majorité de nos concitoyens qui se sont appliqués à respecter les consignes de tri et ont augmenté la part des recyclables déposés dans les sacs jaunes.

Dans un même temps, il y a eu des efforts importants pour réduire les déchets résiduels (sac noir).

Les résultats sont là, à Neuvic, comme dans le reste du département où la redevance incitative est appliquée, il y a une baisse spectaculaire du sac noir et une hausse de même ordre sur le sac jaune.

Entre 2019 et 2023,
- 43,54 % sur le sac noir
+ 47,43 % sur le sac jaune.

Nous serons au rendez-vous des objectifs fixés par la loi de transition énergétique, c'est une grande satisfaction et pourtant il reste une petite part de nos concitoyens (environ 5 %) qui pourrissent la vie des autres par leurs incivilités.

95 % des maires de France, se plaignent des dépôts en pieds de borne, encombrants ou sacs noirs, qui nécessitent chaque jour une intervention peu agréable de nos services techniques.



Voilà un exemple d'incivilités inacceptables

Ces incivilités ont commencé à faire l'objet d'amendes pour les contrevenants.

Par ailleurs, le Smd3 a tenu compte d'une demande émanant de nombreux foyers : garder un sac noir chez soi pendant 15 jours peut poser un problème de "salubrité".

Pour répondre à cette demande, le Smd3 pourrait prochainement installer à la fin du premier semestre une colonne semi-enterrée, spécialement équipée pour recevoir des sacs de 30 litres.
Le principe est que le coût du dépôt d'un sac de 30 litres, chaque semaine sera équivalent à celui du dépôt d'un sac de 60 litres tous les 15 jours.

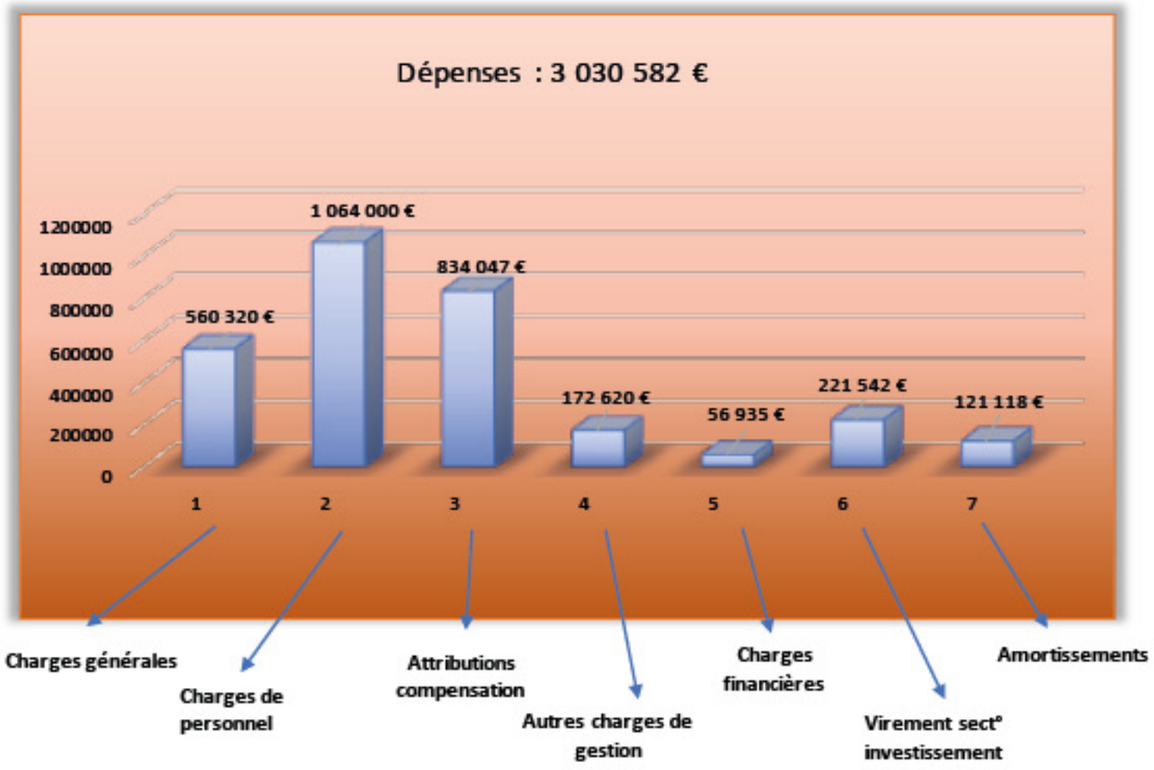
Enfin, rappelons que la déchetterie est ouverte six jours sur sept et qu'un foyer de deux personnes a droit à 26 passages gratuits par an.

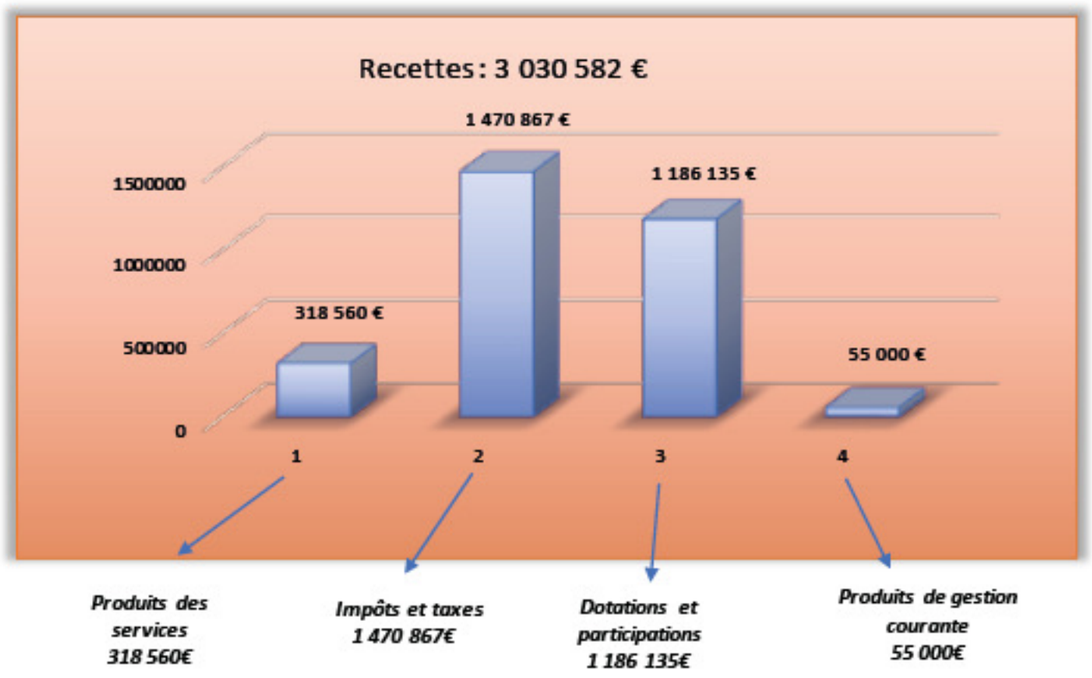
LE BUDGET DE LA COMMUNE



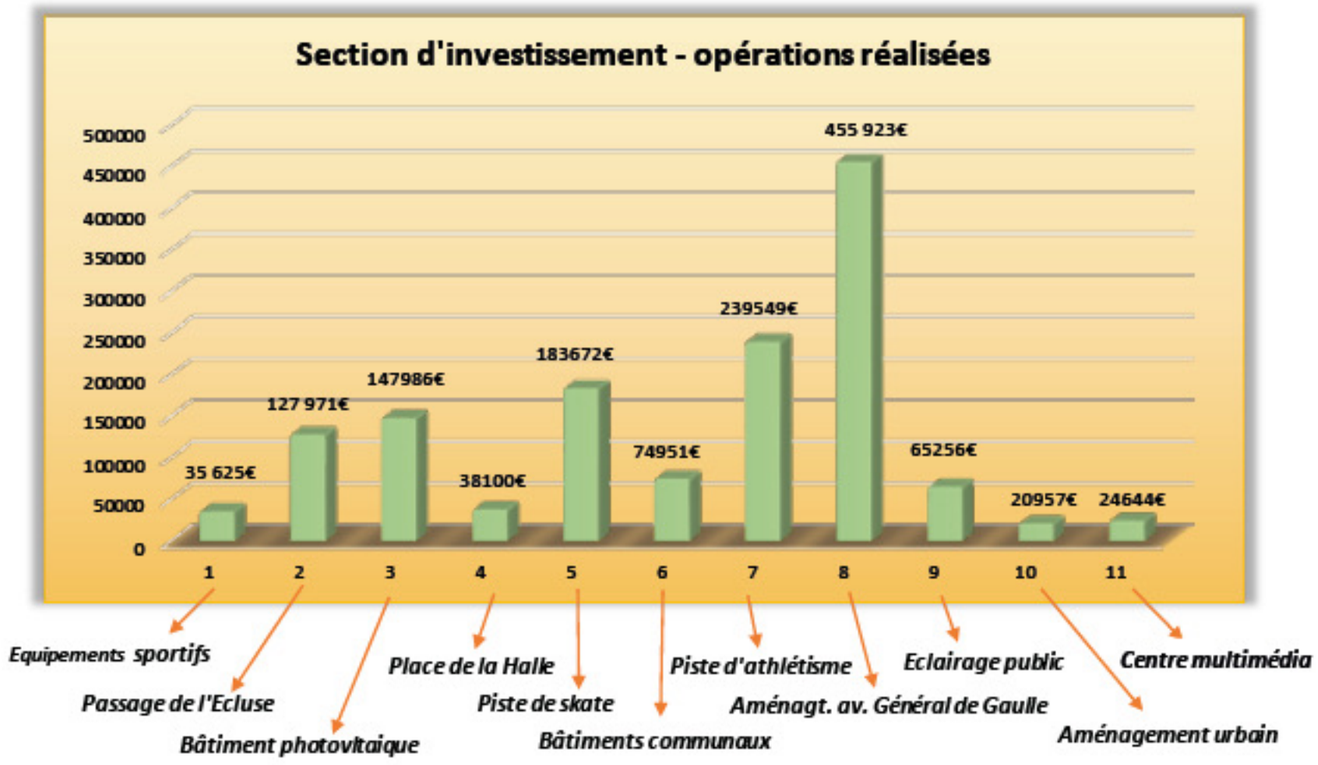
Budget principal

- *Section de fonctionnement*





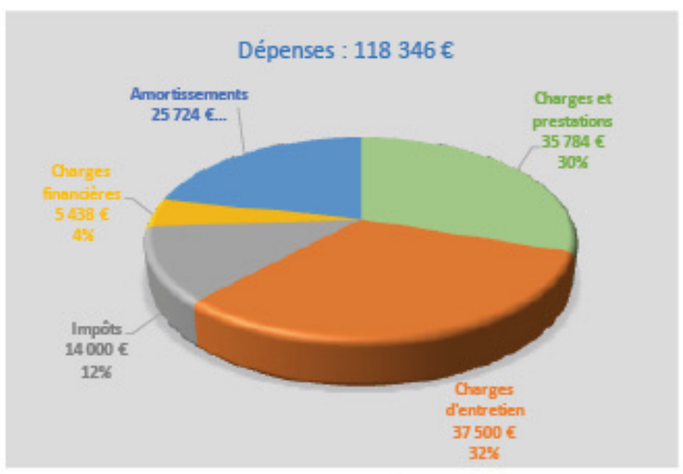
- *Section d'investissement - Opérations réalisées*



Autres travaux	84 573 €
Voirie	10 133 €
Base de loisirs	5 591 €
Mairie	8 534 €
Ancienne perception	10 563 €
Vidéo protection	5 424 €
Bibliothèque	6 955 €
Mobilier materiel	18 278 €
Cabinet médical	12 137 €
Cimetière	6 958 €

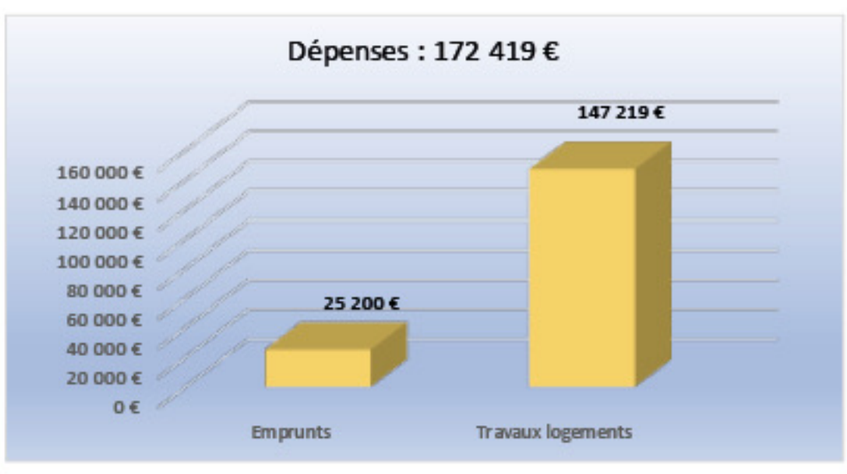
Budget Résidence Autonomie

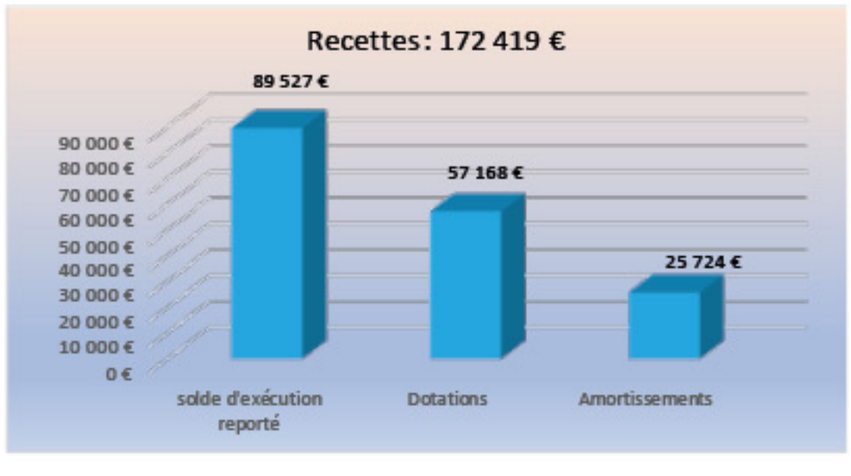
- *Section de fonctionnement*





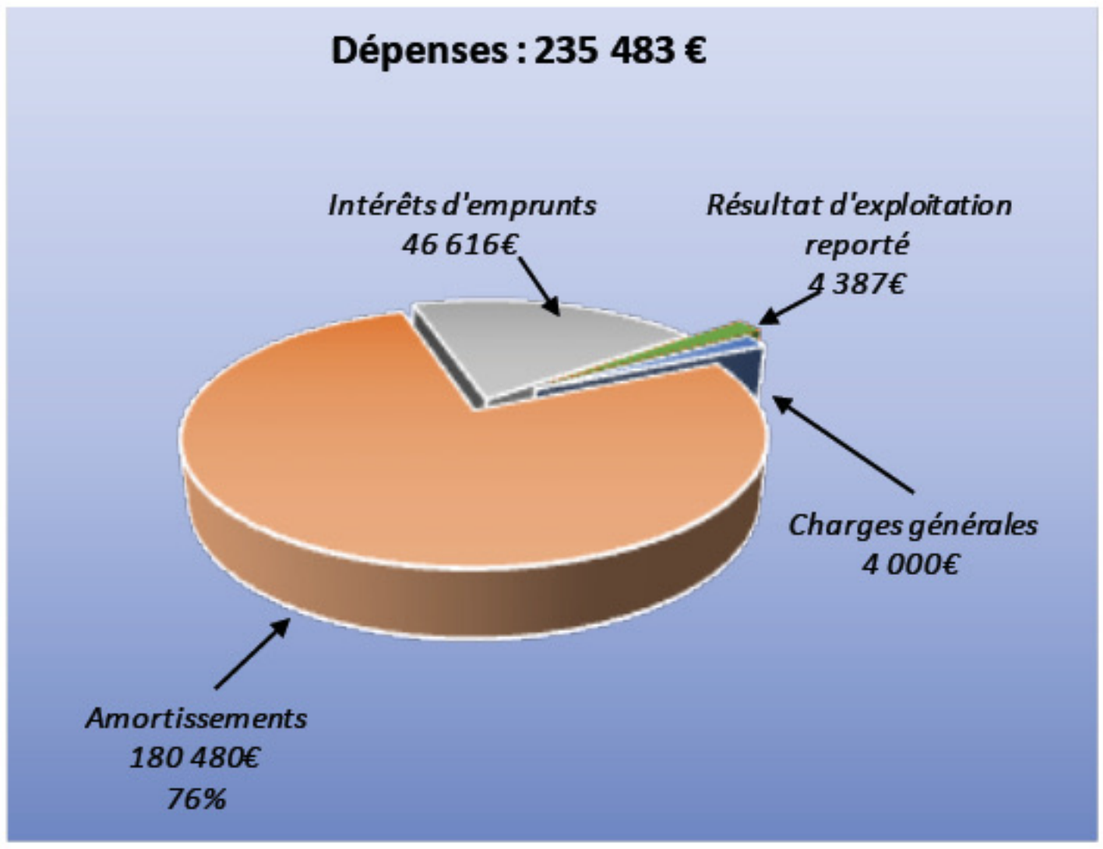
- *Section d'investissement*

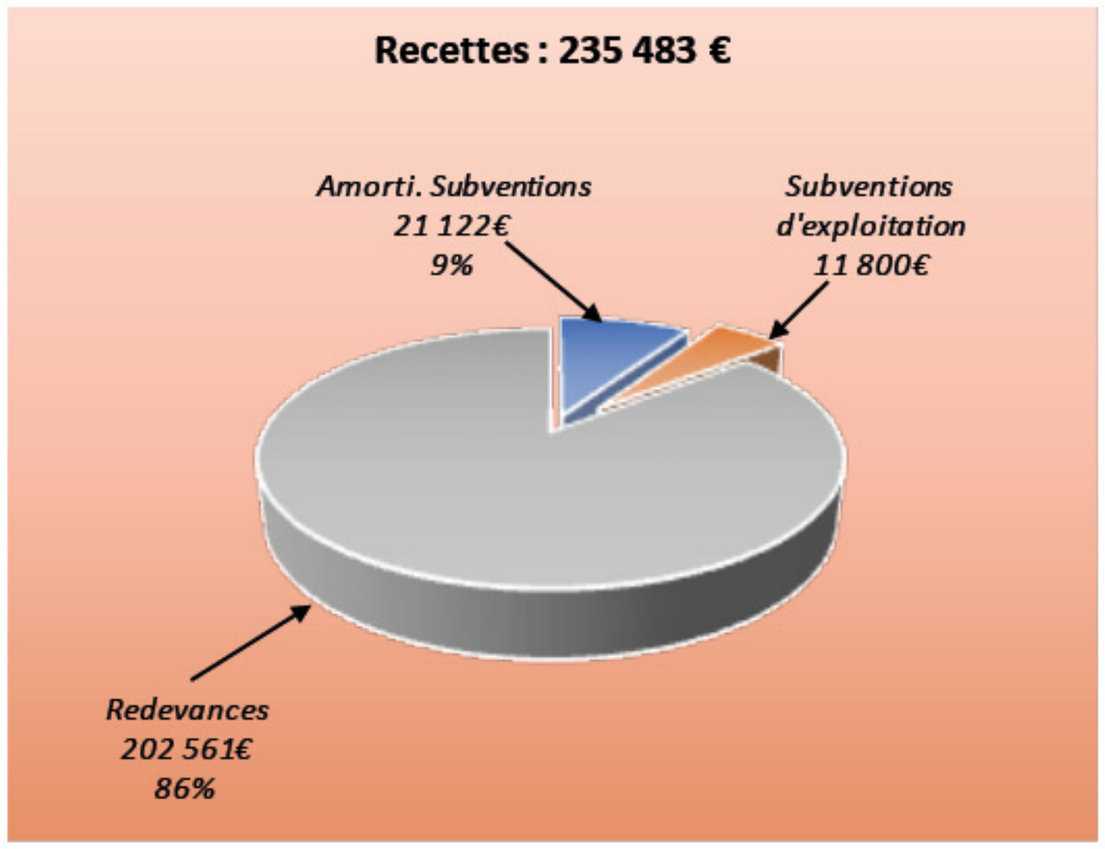




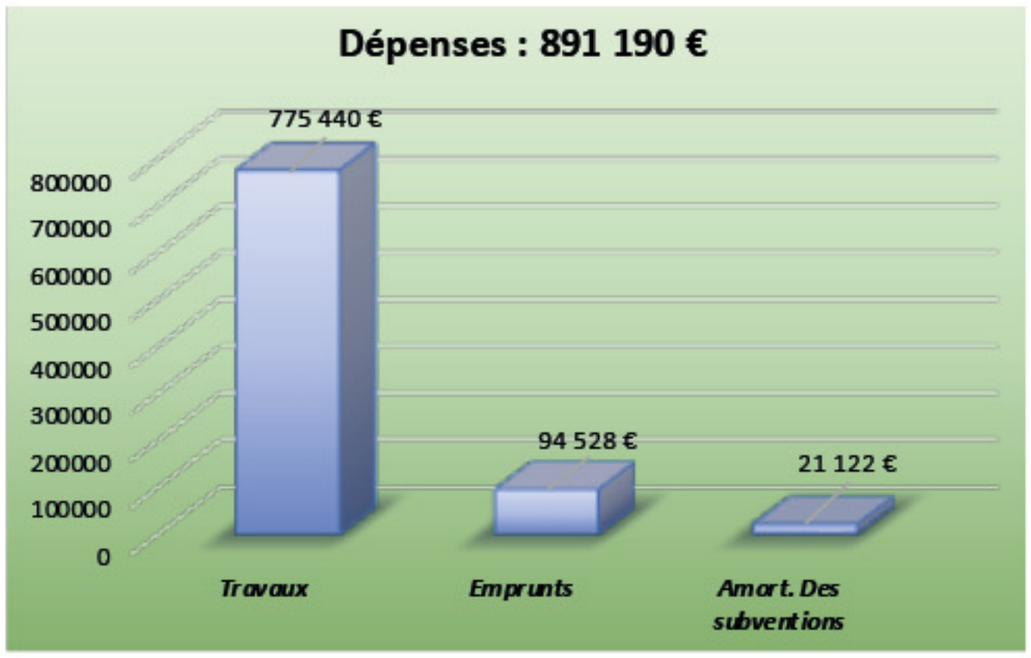
Budget du service assainissement

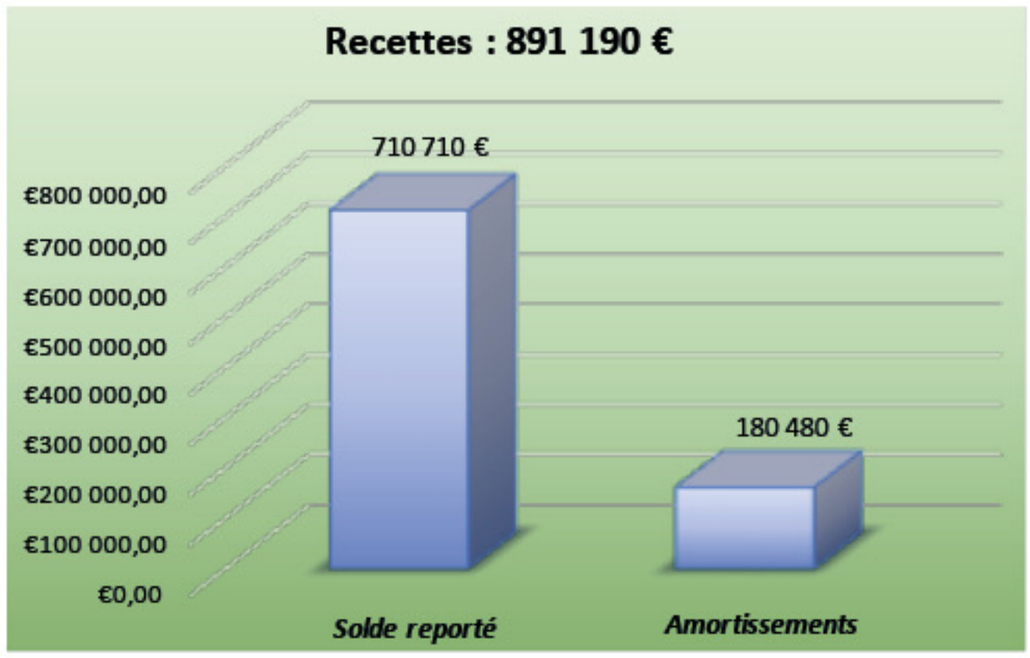
- *Section de fonctionnement*





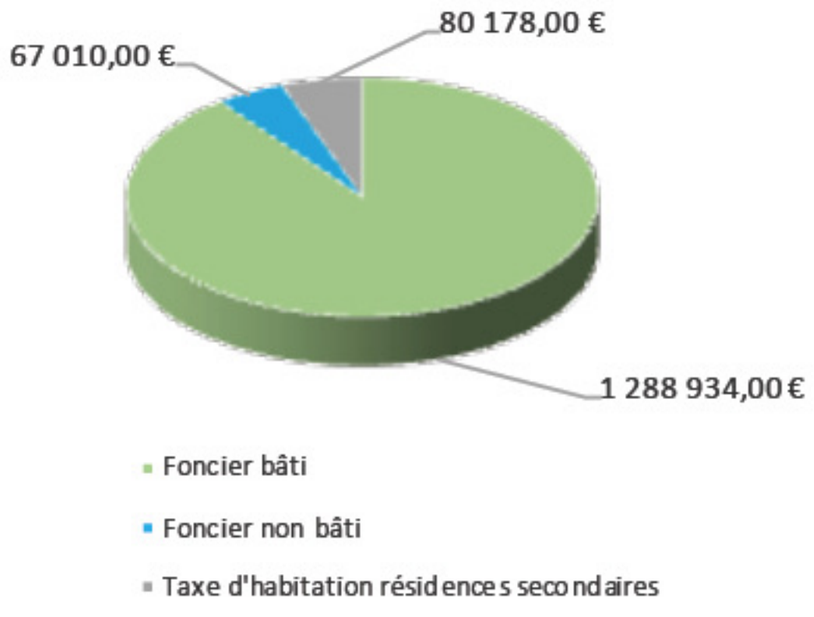
- *Section d'investissement*





Produit de la Fiscalité

	Bases d'imposition	Taux	Produits
Foncier bâti	3 130 000 €	41,18%	1 288 934 €
Foncier non bâti	77 200 €	86,80%	67 010 €
Taxe d'habitation résidences secondaires	423 997 €	18,91%	80 178 €
TOTAL	**77 200 €**		**1 436 122 €**

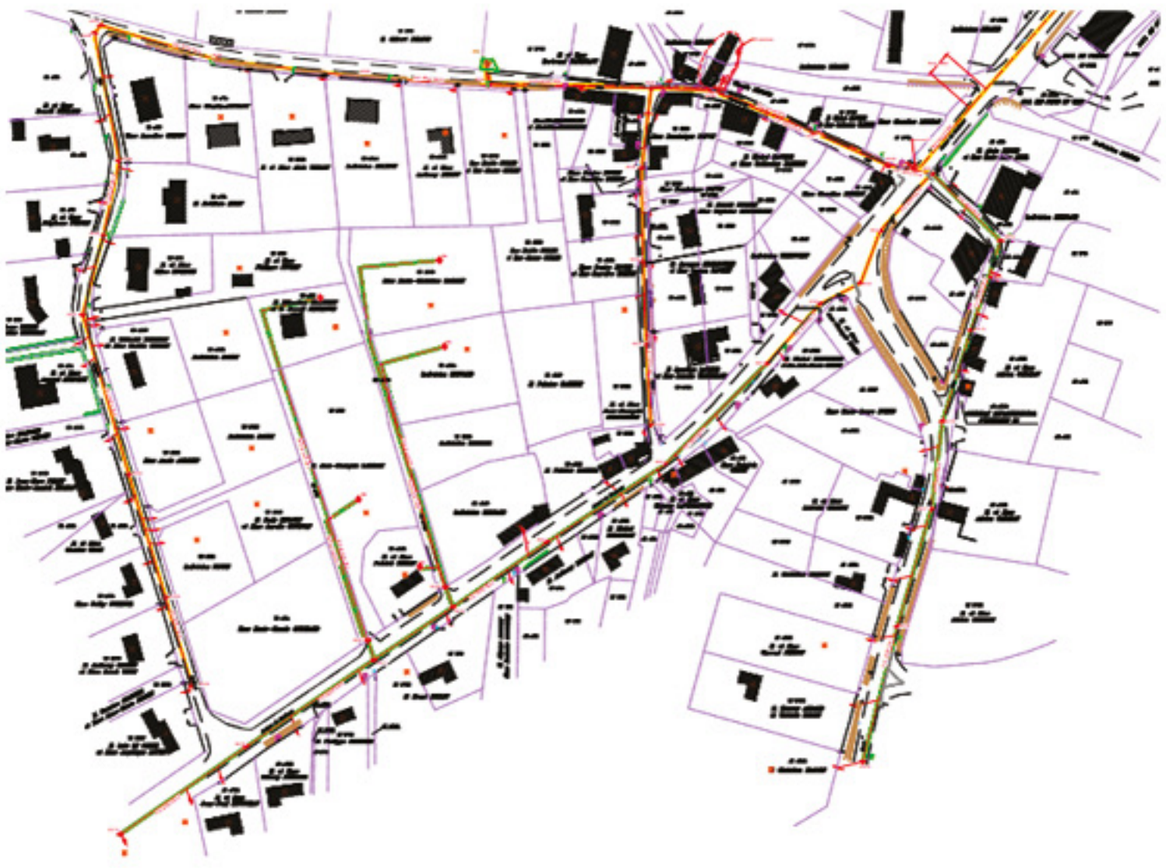


LES CHANTIERS DE LA COMMUNE

Assainissement :

Comme évoqué dans le petit journal du milieu d'année, une étude diagnostique du système d'assainissement collectif est actuellement en cours sur le territoire de notre commune. Confiée au bureau SAFEGE SAS / SUEZ Consulting et constituée de 4 phases, elle s'étalera sur une période de 24 mois pour aboutir à l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

Ce schéma directeur proposera un programme pluriannuel d'actions à réaliser pour améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement. Pour mémoire et comme la loi NOTRe l'exige, cette compétence sera obligatoirement transférée à la communauté de communes au plus tard le 01 janvier 2026.



C'est à l'occasion d'une réunion publique que la nouvelle tranche d'assainissement sur le secteur des Cinq Ponts a été présentée aux futurs abonnés. Ce fut l'occasion d'échanger et de répondre aux interrogations de chacun. D'un coût financier légèrement supérieur au million d'euros cette nouvelle tranche sera réalisée sur deux exercices financiers et permettra à terme le raccordement de 77 nouveaux abonnés. La société OPURE devrait débuter l'implantation du poste de refoulement en février et les travaux de pose de canalisations confiés à la société Laurière suivront.

Pôle de pratique artistique :

L'année 2024 devrait voir la réhabilitation de l'ancienne perception en pôle de pratique artistique : école de musique, danse, peinture...

En effet trop souvent sollicitée par de nombreuses associations en recherche d'un local, la municipalité souhaite réhabiliter et aménager ce bâtiment pour disposer de nouveaux espaces. La faisabilité, l'étude et l'estimatif financier du projet ont été confiés au cabinet d'architecte SCAPA.



Eclairage entre la gare et les maisons doublaudes

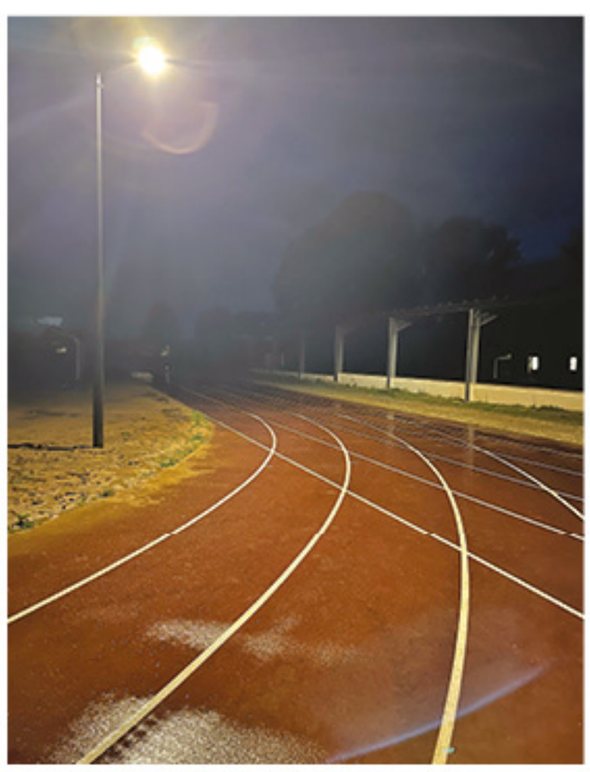
Nous étudions avec le SDE24 la possibilité d'éclairer cette portion de route allant du passage à niveau de la Gare aux maisons doublaudes.

En effet, de plus en plus utilisée par les piétons, conséquence du cadencement ferroviaire et de l'augmentation des carburants, nous souhaitons y déployer un éclairage de type photovoltaïque en 2024.



Piste athlétisme

Déjà appréciée par les scolaires et le personnel enseignant nous espérons que la toute nouvelle piste d'athlétisme ravira le plus grand nombre de personnes. Cet équipement est ouvert à tous.



Equipée d'un éclairage photovoltaïque avec détection de présence et une extinction totale à 22h00.

Pas d'utilisateur
pas d'éclairage !

LES CHANTIERS DE LA COMMUNE

Bâtiment solaire zone artisanale de Théorat

(près de l'hôtel d'entreprises)

Pris en charge financièrement par la société BAT ENR SOL Périgord pour la partie ossature/toiture (recouverte de panneaux photovoltaïques) c'est un nouveau bâtiment qui est désormais visible entre l'hôtel d'entreprises et le centre multimédia. Il restait à la municipalité à financer le bardage, la dalle béton et les différents réseaux. C'est ainsi qu'à moindre coût les services techniques pourront disposer d'un nouveau lieu de rangement /stockage avec la possibilité de dédier une partie de cette surface à la réalisation de bureaux et d'une salle de réunion.



Eclairage public : "Nouvelle Donne" et nouveau code temps

Bien avant la sobriété énergétique prônée par le gouvernement, c'est en 2021 que la commune a signé une convention avec le SDE24.

Appelé "Nouvelle Donne", ce programme s'étale sur 6 années pour un coût de 360K€ et vise à éradiquer les foyers vétustes. Ce sont déjà plus de 120 foyers qui ont été changés et remplacés par des éclairages à LED. Fonctionnant avec une puissance entre 30 et 52 Watt leur consommation est à comparer à celle des lampes à sodium fonctionnant avec une puissance entre 150 et 250 Watt.

Sur les 731 foyers qui équipent notre commune aujourd'hui 256 fonctionnent avec un éclairage type LED. A la fin de ce contrat de modernisation ce ne seront plus que 407 foyers qui seront équipés de lampe à sodium.

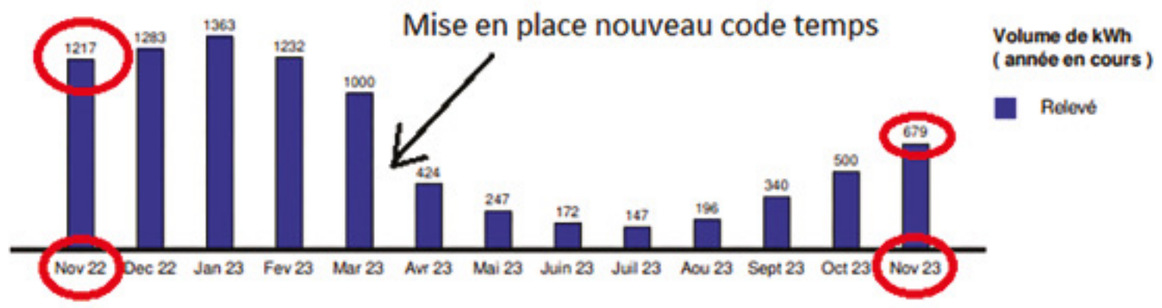
Concomitamment, pour répondre à la sobriété énergétique et diminuer le coût sur les finances de la commune, c'est au printemps 2023 que la Régie 24 a mis en place un nouveau code temps (horaires de fonctionnement de l'éclairage public): extinction 22h00 à 06h30 et 23h00 pour les monuments et édifices publics.

ECLAIRAGE PUBLIC

Détail de votre facturation par site du 10/12/2023 n° 10188212763

Données contrat	Données Point de Livraison
Contrat Garanti	RUE DU MOULIN A VENT 24190 NEUVIC Réf Acheminement Electricité : 16245296646226 Groupe : ECLAIRAGE PUBLIC

Evolution de la consommation facturée en kWh



Après les deux premières années de travaux du programme "Nouvelle Donne" et la mise en place du nouveau code temps, nous estimons avoir réduit la consommation électrique de 242 000 kwh/an à 115 000 kwh/an. Une fois le programme "Nouvelle Donne" achevé, la consommation serait ramenée à 90 000 kwh/an."

Illuminations de fin d'année, mon beau sapin est de retour

Vous étiez nombreux à avoir exprimé le désir de voir le retour d'un sapin au cœur de notre centre-bourg. Ce souhait a été exaucé grâce à la générosité d'un particulier qui souhaitait se débarrasser de son sapin encombrant dans son jardin. Il sera ensuite broyé et le paillis obtenu sera utilisé dans les massifs.

L'abattage, le transport et la mise en place ont été réalisés de manière exemplaire par nos services techniques, que nous tenons à remercier chaleureusement. À présent, le sapin est paré de ses plus beaux ornements, et le sourire des passants témoigne de la réussite de cette initiative.

Dans le cadre de nos efforts pour réduire notre empreinte énergétique, toutes nos guirlandes ont été équipées de LED, s'inscrivant ainsi dans la continuité des modifications apportées à nos illuminations.



LES PROJETS DE LA COMMUNE

Neuvic communique avec ses habitants

Après la page Facebook de la Mairie et l'application PanneauPocket téléchargeable gratuitement sur les smartphones, dans le souci d'améliorer la communication avec ses habitants, la commune franchit une nouvelle étape en installant un panneau d'information lumineux au centre-bourg.

Ce futur panneau d'information, avec un affichage portrait de 2m² et une visibilité double face, s'annonce comme une innovation majeure. Conçu dans une optique d'efficacité énergétique, il sera équipé de la technologie LED, fonctionnant de 6h00 à 22h00 et assurant une consommation électrique minimale.

Cet outil multifonctionnel ne se limitera pas à diffuser les informations municipales classiques. En plus des annonces sur les événements locaux, les manifestations sportives et les spectacles culturels, le panneau affichera également des informations pratiques telles que les prévisions météorologiques à plusieurs jours.

De plus, il servira de relais pour diffuser des alertes importantes, liées à des incidents tels que les crues, en collaboration avec la préfecture.



Les plantations

Le passage entre le cabinet dentaire et le "café brocante" est désormais appelé le passage de l'écluse grâce à la grande fresque du peintre Christophe BOUCHER.

Il est facile de reconnaître l'écluse de Mauriac et son château éponyme situé sur la commune de Douzillac, de l'autre côté de l'Isle.

L'aménagement de ce lieu a suscité des compliments de la part de nombreux habitants, mais son côté "minéral" doit être amélioré.



Des plantations sont prévues essentiellement de l'autre côté du mur qui sert de support à la fresque.



Un sophora Japonica pleureur sera placé dans l'espace à droite, en montant l'escalier ainsi que des plantes grimpantes telles que bignonia, passiflore et jasmin étoilé.

CULTURE

L'année 2023 a été marquée par une nouvelle organisation du service culture qui associe désormais le centre multimédia et la médiathèque municipale Jeanne d'Arc. De nouveaux espaces et ateliers ont vu le jour avec l'arrivée de la Micro-Folie : les visites guidées et ateliers artistiques au Musée numérique, le Fab Lab et ses machines, et les casques de réalité virtuelle.

La Micro-Folie s'inscrit dans le réseau national animé par l'établissement public culturel de La Villette, elle a été inaugurée le 24 février à Neuvic (une des premières en Périgord) en présence de Monsieur le Sous-Préfet de la Dordogne, de la chargée de mission de la Villette, avec une animation surprise de la cie Bougrelas.



Ces nouveaux espaces et animations accueillent de plus en plus de personnes chaque mois. Que ce soit pour une découverte ou une pratique en solo, entre amis ou encore en groupe pour des conférences animées, la Micro-Folie "vibre" selon les goûts et les envies au gré d'une programmation variée et pour tous les publics. C'est une malle aux trésors culturels, un outil innovant notamment dans ses pratiques numériques ; c'est également un espace de rencontres des cultures anciennes et actuelles et de nombreux moments conviviaux partagés.

Ces nouvelles activités viennent en complément des services culturels déjà en place : les spectacles, les cours informatiques, la consultation et le prêt de documents littéraires, documentaires ou audio-visuels.

La nouvelle saison a été lancée le 30 septembre lors d'une journée d'ouverture qui mettait en valeur cette diversité de ressources et de richesses artistiques. Le nouveau programme est diffusé depuis la rentrée 2023. Il rassemble désormais toutes les propositions jusqu'au mois de juin 2024. Il est disponible au centre multimédia, à la médiathèque, à la mairie, chez les commerçants de Neuvic ou sur www.mairieneuvic.fr
Il est possible aussi de s'inscrire au centre multimédia pour recevoir la lettre d'information mensuelle.

L'équipe du centre multimédia et de la médiathèque vous accueille pour vous présenter et vous faire profiter de ces nombreuses offres pour la majorité accessibles gratuitement. N'hésitez pas à pousser la porte !



CENTRE MULTIMEDIA



Ouverture au public *(hors événements et vacances scolaires)*, selon les horaires indiqués page 2 du présent bulletin

Renseignements et réservations :
- Spectacles & Fab Lab : tél. 05 53 80 12 34
Courriel : emeric.colinet@mairie-neuvic.fr
- Musée numérique & Informatique : tél. 05 53 80 09 88
Courriel : lise.niaussat@mairie-neuvic.fr

Site Internet : www.mairieneuvic.fr

Spectacles

Ce sont 23 représentations qui ont rythmé l'année avec du théâtre, de la musique mais aussi de la danse pour les petits comme pour les grands.

D'étranges créatures imaginaires se sont révélées dans Pollen & Plancton. Du jeu et de l'espièglerie se sont invités sur Matiloun, le spectacle était complété d'une exposition et de deux représentations pour l'école élémentaire, la résidence autonomie et l'IME.

Une bonne dose d'humour a ravi les spectateurs des « 2 soirées de théâtre » venus voir le Nouveau théâtre de Neuvic, l'Atelier Rouge théâtre de Saint Astier, ainsi que les troupes de Manzac-sur-Vern et de La Roque-Gageac.

Le premier concert debout, co-organisé avec le Sans Réserve, a fait danser près de 350 personnes venues de Neuvic et de la vallée de l'Isle mais aussi de Périgueux, Bergerac ou Ribérac, autour de Kastagna et des fameux Hurlements d'Léo.



Spectacle Hurlements d'Léo

Depuis le lancement de saison en septembre avec les Dancelles et le duo musical Swivel Hop Duo, les spectateurs se sont levés pour applaudir chaleureusement le récit de voyage Le Berger des sons et l'humour vocal du Barber Shop Quartet.



Spectacle barber Shop Quartet



PollenPlancton

L'année s'est termine avec une soirée spéciale de danse tribale, menée par Nagasham-Ka et Sohalia tribale.

La salle de spectacle a accueilli la compagnie Virus en résidence de travail clôturée par une présentation du résultat de cette étape de création aux 300 collégiens de Neuvic et également, deux représentations de Kou-Kou ! de la danse adaptée pour les maternelles.

Enfin, à cette programmation nous devons ajouter la projection du film Elémentaire sous les étoiles en août, et les 5 formidables spectacles de Neuvic sur Rire qui ont animé les rues du centre-bourg comme chaque année au mois de juin. Encore une soirée réussie, grâce à une co-organisation avec le Comité des fêtes très investi.

Prenez date pour les spectacles à venir !

- **26 & 27 janvier** : 2 soirées de théâtre (comique et local)
- **18 février** : Fiesta (jeune comédie)
- **8 mars** : levez-vous pour les bâtard.e.s ! Des comédiennes se déchaînent en faveur de la sœur de Shakespeare
- **17 avril** : P.I.E.D. #Format de poche (danse pour et avec les petits)
- **24 mai** : concert debout (programmation surprise)
- **15 juin** : chants d'Amérique du Sud (attention prendre note de la nouvelle date)
- **29 juin** : Neuvic sur Rire (la grande manifestation de rue ouverte à tous pour fêter le début de l'été)

Informatique

La première période de l'année 2023 a marqué une transition pour la salle informatique. De nouveaux ordinateurs ont été installés dans une salle réaménagée pour favoriser une disposition collective.
Tout au long de l'année différentes animations étaient proposées : découverte informatique, ateliers numériques et aide individuelle. Le bilan est encourageant avec une participation active.

Les créneaux d'aide individuelle ont de nouveau été organisés pour permettre à chacun de se familiariser avec l'utilisation d'un ordinateur ou d'optimiser l'usage d'un smartphone. Ces séances d'une heure sont apparemment très prisées, puisqu'elles ont rapidement été réservées.

Les cours d'initiation pour débutants rassemblent également de plus en plus de personnes. Au cours de l'année, nous avons exploré diverses thématiques comme les fondamentaux de l'ordinateur, la gestion des photographies, la manipulation des fichiers, etc. Parmi ces sujets, les initiations sur Word et Excel ont remporté un vif succès, tout comme les ateliers dédiés à la manipulation des fichiers photographiques et à l'apprentissage du transfert entre un téléphone et un ordinateur. Les retours sont positifs et mettent en évidence une progression dans l'utilisation de l'ordinateur, dans un temps partagé où chacun peut s'exprimer et avancer à son rythme.





Les thématiques à venir :

- Janvier : la gestion des photographies
- Février : découvrir les bons clics pour apprendre en autonomie
- Mars : traitement de texte avec Word
- Avril : tableur Excel
- Mai : se perfectionner sur l'ordinateur
- Juin : l'univers des réseaux sociaux

Les ateliers numériques du vendredi sont axés principalement sur la création ainsi que sur la découverte de logiciels en lien avec le Fab Lab. Ils encouragent l'échange d'idées et la mise en pratique de compétences plus avancées, tels que Pinterest (photos et créations) et PowerPoint (présentations) pour les niveaux débutants, puis Inkscape (dessin 2D), Tinkercad (dessin 3D), et CapCut (montage vidéo) pour les niveaux plus confirmés.

Les ateliers à venir :

» Pour les niveaux intermédiaires

- 12 janvier : explorer des podcasts (émissions sonores à la demande)
- 16 février : découvrir le photomontage (superposer deux images)
- 08 mars : connecter son smartphone à l'ordinateur
- 05 avril : publier sur les réseaux sociaux
- 07 juin : premiers pas sur la tablette
- 03 mai : utiliser des outils de stockage (Dropbox, Google Drive)
- 19 janvier : apprendre le montage vidéo

» Pour les confirmés

- 15 mars : apprentissage du dessin en 2 dimensions sur l'ordinateur
- 09 et 12 avril, 17 mai : création d'un objet en 3 dimensions sur l'ordinateur
- 14 juin : gestion d'une banque d'images avec Lightroom

LE MUSÉE NUMÉRIQUE DE LA MICRO-FOLIE

Dans la foulée de l'inauguration, le 1er semestre a été une période d'expérimentation et de mise en place de différentes animations du Musée numérique et de nombreuses personnes sont venues participer à toutes ces nouveautés. Le succès des visites "guidées" a conduit à développer ce mode de présentation pour mieux accompagner le public dans la découverte des œuvres du musée.

Les visites guidées :

La visite virtuelle d'un Musée ou d'une collection thématique devient le rendez-vous mensuel des curieux tout comme les





passionnés d'art, d'histoire et de sciences. Une sélection d'œuvres est présentée par la médiatrice, qu'il s'agisse de peintures, sculptures, photographies, objets, spectacles… en projection sur grand écran et sur les tablettes numériques. Après avoir visité Versailles, le Musée d'Orsay, le Mexique et le Muséum d'Histoire naturelle, voici les prochains rendez-vous du Musée numérique :

- 19 janvier : voyage au Quai Branly
- 2 et 10 février : le Louvre
- 01 et 23 mars : les femmes à l'honneur
- 06 et 12 avril : les explorateurs
- 31 mai : les arbres
- 14 et 22 juin : cirque et humour

ART LAB, l'Atelier artistique :

Il s'agit de pratiquer à plusieurs et de réaliser une création sur la base d'une œuvre du Musée. En 2023, les participants ont pu essayer plusieurs techniques autour du bestiaire, du portrait, le paysage en pop-up, le dessin naturaliste, le patrimoine, les objets du monde et les surréalistes.
L'atelier Art Lab est ouvert gratuitement aux enfants mais également aux adultes afin que chacun puisse apprendre et s'exprimer dans la pratique artistique.







Les prochains ateliers artistiques :

- 10 et 24 janvier : gravure et estampes
- 07 et 14 février : bande dessinée
- 20 et 27 mars : masques et carnaval
- 03 et 10 avril : couleurs et paysages
- 15 et 22 mai : nature morte
- 19 et 26 juin : empreintes végétales

Rencontres et conférences :

Chaque trimestre, une soirée de rencontres est proposée, fusionnant le savoir et les expériences d'un intervenant avec les œuvres du musée numérique. En juin, la première soirée était organisée avec Anaïs Belchun autour du Land Art. En octobre, l'association des Patrimoniales de la vallée du Salembre a fait cheminer sur les voies gallo-romaines à la découverte d'un gué sur l'Isle.



Rencontre conférence Land art



Rencontre conférence Les Patrimoniales

Les prochaines rencontres :

- Jeudi 1er février : explorez le monde de la restauration et des savoir-faire artisanaux avec l'intervention passionnante de Patrick Palem, délégué départemental de la Fondation du patrimoine.
- Jeudi 14 mars : plongez dans l'univers de la périgordine Jeanne Barret, la première femme à avoir fait le tour du monde, avec les intervenantes Sophie Miquel et Nicole Maguet.
- Jeudi 16 mai : découvrez l'arbre dans toutes ses dimensions

Visites de groupes et médiations scolaires :



Depuis février 2023, de nombreux groupes et classes ont bénéficié d'une découverte ludique du Musée numérique.

Ainsi, depuis l'ouverture de la Micro-Folie, plus de 1000 visiteurs ont été reçus au Musée numérique sur des thématiques variées. Parmi eux, les élèves des établissements scolaires de Neuvic, de Chantérac, de la MFR de Périgueux, mais aussi l'ALSH, l'EHPAD, les résidences autonomies de Neuvic et de Saint Astier, l'IME, le Greta de Ribérac et de Montpon, la Mission Locale Ribéracois Vallée de L'Isle, l'Unité Territoriale Mussidan, le Trait d'Union...



■ FAB LAB

Ce **Lab**oratoire de **Fab**rication a ouvert fin février avec la Micro-Folie. Les activités comprennent des ateliers tels que l'impression 3D (projets de badges et porte-clés), la gravure laser (sur bois, ardoise ou même cuir), la découpe vinyle pour la personnalisation d'objets ou la création de tee-shirt ainsi que des ateliers manuels avec du bois de récupération comme par exemple la réalisation d'un sapin de Noël.

Il est accessible gratuitement à toute personne de plus de 10 ans. Seuls les consommables sont payants.
Horaires (hors vacances scolaires) :
le mardi 9h-12h - 14h-17h et un mardi sur deux 17h-19h, le mercredi 9h-12h - 14h-17h, le jeudi 14h-17h et un samedi par mois 9h-12h.





Le Fab Lab organise aussi des événements. Les "Mercredi en folie" proposent des ateliers guidés pour les jeunes, mais ouverts à tous ! Un samedi matin par mois, un temps d'échange est proposé, c'est le "Fab Lab café".

En résumé, le Fab Lab a connu une variété d'activités populaires, suscitant un fort enthousiasme des participants. Les retours positifs et les compétences acquises démontrent le succès des ateliers. Pour l'avenir, l'expansion des activités promet encore plus d'engagement, avec des projets passionnants en perspective.

Les prochains ateliers de création "Mercredi en folie"

- 17 janvier : personnalisation d'objets avec la Cricut
- 31 janvier : initiation au montage vidéo avec Capcut
- 07 février : premiers pas en impression 3D
- 21 février : fabrication de robots brosse de combats
- 6 et 13 mars : réalisation d'une cabane à oiseaux (2 séances)
- 03 avril : atelier DIY - gravure et découpe laser
- 10 avril : personnalisation d'objets avec la Cricut
- 15 mai : atelier palettes
- 29 mai : atelier lightpainting - dessiner avec la lumière
- 12 juin : premiers pas en impression 3D
- 26 juin : personnalisation d'objets avec la Cricut

■ Médiathèque Jeanne d'Arc

Tél. : 05 53 81 66 27
Courriel : bibliotheque24@mairie-neuvic.fr

La bibliothèque est ouverte selon les horaires indiqués page 2 du présent bulletin. Les groupes sont accueillis sur rendez-vous.



Modalités de prêt de documents :

	Maximum par personne	Maximum par famille	dont	Nouveautés (1 document par famille)	Durée maximale du prêt
Livres	5	15	7 BD maxi	14 jours	28 jours
Périodiques	3	5		14 jours	28 jours
Audio	3	5		7 jours	14 jours
Vidéo	2	5	2 fictions	7 jours	14 jours

Pour emprunter les documents, il suffit de remplir un formulaire d'inscription, présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. La cotisation est de 7€ par an et par famille. L'exonération du tarif de l'inscription est possible pour les étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux avec présentation d'un justificatif.

Le règlement intérieur de la bibliothèque est disponible sur le site *www.mairieneuvic.fr* à la page de la bibliothèque.

La médiathèque municipale Jeanne d'Arc propose à la consultation et au prêt environ 17 000 documents régulièrement renouvelés. Fiction ou documentaire, bande-dessinée ou DVD, magazine sur place ou à consulter en ligne, c'est une véritable caverne aux trésors sur support papier, audiovisuel et numérique !
Il est possible de consulter le catalogue départemental sur le site : *biblio.dordogne.fr*

L'inscription à la bibliothèque vous permet également d'accéder à la Médiathèque numérique de Dordogne, vous pouvez la découvrir sur place et y accéder depuis chez vous par la suite *dordogne.mediatheques.fr*

L'équipe de la médiathèque s'est engagée dans le développement et l'enrichissement de collections adaptées à un large public dans le but de faciliter la lecture pour tous. L'espace « Facile à lire », référencé par le ministère de la Culture, a rencontré ses différents publics grâce à des collections diversifiées et adaptées. La bibliothèque dispose d'une collection de livres en gros caractères, de documents adaptés aux DYS et de livres lus en MP3 qui peuvent être prêtés aux personnes malvoyantes ou aux personnes parcourant de longs trajets. N'hésitez pas à demander.

Une médiathèque animée :

Le début de l'année 2023 a vu la pleine reprise des accueils de groupes : classes des l'école de Neuvic, de l'IME, ainsi que celles de sixième du collège.



Le deuxième semestre a été ponctué par une animation en réseau avec les médiathèques de Saint-Astier et Saint-Léon : *Autour du conte*. Une exposition sonore interactive de la compagnie Philémoi a remporté l'unanimité quant à son originalité et sa qualité.







La tente du Modul'Ado prêtée par la bibliothèque Départementale de la Dordogne (BDDP) est venue remplacer l'exposition Philémoi à la rentrée des vacances de Toussaint. Proposée jusqu'aux vacances de Noël, elle a permis de mettre en place des ateliers comme la lecture de romans ou bien l'art de conter, entre le centre de documentation et d'information du collège et la médiathèque afin de rendre la lecture plus attractive aux jeunes.

Un travail plus spécifique sur le conte mis en place avec les professeurs de français des classes de 6ème, la documentaliste et l'animatrice de la BDDP, a permis une restitution devant un public plus jeune (classes du primaire) et plus âgé (résidents de l'EHPAD). Dans le cadre de ce projet un conte de la compagnie les Bruits du silence "Le joueur de flûte de Hamelin" présenté aux collégiens a été bien accueilli.



ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE, EXTRA & PERISCOLAIRE

Le rendez-vous mensuel pour les bébés lecteurs connaît toujours un franc succès.







En mars 2024, la médiathèque participera aux 20 ans d'Etranges Lectures, un dispositif de la BDDP.
Kei MILLER, auteur jamaïcain, sera à l'honneur pour une lecture d'une de ses œuvres, "*By the rivers of Babylon*" par Emilie Esquerré, comédienne professionnelle, en présence de la traductrice Nathalie Carré.

Une année d'immersion virtuelle avec les lunettes VR





Dans le cadre des Micro-Folies une paire de lunettes virtuelles installée à la médiathèque a proposé au public âgé de plus de 13 ans de courtes vidéos choisies parmi un catalogue national.

Nager avec les dauphins, flotter avec les spationautes dans un airbus simulant l'absence d'apesanteur, observer le lever de soleil peint par Edouard Munch, revivre la tragédie de Pompéi ou se prélasser dans les jardins de Monet, les sujets proposés sont variés et disponibles gratuitement aux heures d'ouverture de la médiathèque, en libre accès aux abonnés et non abonnés.

Et pour l'année 2024, de nouvelles vidéos seront proposées chaque trimestre. Alors venez les découvrir !

■ Crèche "Les Pitchouns"

Cette année fut riche en rire, sourire et émerveillement au sein de la crèche « Les Pitchouns ».

De nombreux intervenants ont pu proposer aux enfants des temps d'éveil musical, d'éveil moteur, de zumbini, un petit spectacle artistique dans le cadre du parcours COTEAC et un atelier Snoezelen.

De plus, l'équipe s'est mobilisée, tout au long de cette année, pour préparer aux petits et aux grands des temps conviviaux. Ainsi, les enfants ont pu participer à plusieurs journées thématiques. Celles-ci sont pensées et mises en place par l'équipe, afin de rythmer différemment le quotidien et l'accueil des enfants.

Par exemple, les enfants ont pu évoluer dans un atelier multisensoriel pendant la journée des sens, ou bien créer et imaginer avec de la peinture lors de la journée des arts.



Deux soirées avec les familles ont eu lieu en juin et décembre. Ces temps sont appréciés pour échanger et partager autour d'une auberge espagnole et des petits cadeaux, où personne n'est oublié.

De beaux moments que nous souhaitons continuer de partager, avec les familles et les enfants, cette année.



N'hésitez pas à nous contacter au 05.53.81.51.07 ou à l'adresse mail lespitchouns@ccivs.fr pour des renseignements ou pour un dossier de pré-inscription.

ALSH LES CASTOR
Clap de fin pour le Centre de Loisirs

Rue du Jumelage - Tél. 05 53 81 56 09
Mail : alshprimaireneuvic@ccivs.fr

L'Accueil de Loisirs "Les Castors" est une structure gérée par la Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre.

Il est implanté dans les locaux de l'école maternelle et accueille vos enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans, les jours d'école (avant et après la classe), les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires à la journée ou à la demi-journée.

Sa capacité d'accueil est de 66 places dont 30 pour les 3-6 ans et 36 pour les 6-12 ans, avec une fréquentation en constante hausse, notamment sur l'accueil périscolaire (matin et soir) et le mercredi.

Les enfants sont encadrés par une équipe diplômée et expérimentée. Les tarifs sont fonction des revenus de chacune des familles.

Il propose une offre ludo-éducative de qualité qui permet de s'épanouir, de se sociabiliser, de s'amuser et d'apprendre autrement, par soi-même et avec les autres. Chaque mercredi et pour chaque période de vacances scolaires des activités diverses et variées sont proposées aux enfants, afin que chacun y trouve son intérêt en fonction notamment de son âge.

Les programmes mis en place par les équipes s'intègrent dans le projet éducatif de la CCIVS autour de différents thèmes abordés.

Les journées sont bien sûr, organisées en tenant compte des besoins, du rythme et des envies des enfants.

Tout au long de l'année, à travers les différentes animations, les enfants ont pu développer des compétences qui sont une richesse dans la construction de l'enfant notamment, la curiosité et l'ouverture d'esprit, l'imagination et la créativité, la concentration et l'attention, la capacité d'écoute et l'autonomie, le respect de la nature et de l'environnement. C'est aussi l'occasion de découvrir de nouvelles activités en s'amusant à chaque instant. C'est notre devise !

Temps forts en images :

L'année 2023 fut une continuité de l'année précédente. En effet, le projet de l'accueil périscolaire des mercredis a été poursuivi, afin de faire découvrir aux enfants que notre territoire est riche par son attractivité culturelle, naturelle et industrielle.

Avec des visites guidées et commentées :

Le Moulin de la Veyssière à Neuvic, où les enfants ont pu explorer le verger, le lieu de fabrication avec un petit aperçu de son fonctionnement. Pour finaliser la visite, dégustation de différentes huiles sur petits toasts : noix, noisettes, truffes...



La Biscuiterie Billeau à Saint Léon où les enfants ont pu découvrir la boutique, l'histoire de la biscotterie accompagnée d'une vidéo et observer à travers la paroi en verre l'atelier de fabrication. Une petite dégustation de biscottes est venue agrémenter ce moment de partage.



Découverte et reconnaissance des Fontaines à Neuvic avec un grand jeu de piste.



Distillerie artisanale Clovis Reymond à Villamblard, une maison de tradition où savoir- faire et recettes se transmettent depuis 188 ans. Les enfants ont découvert que les fruits sont distillés sur place dans de superbes alambics en cuivre et transformés en eau de vie, liqueurs, etc. Avant notre départ, une dégustation de leurs sirops est venue enchanter petits et grands…



Les partenariats et associations :

Merci aux agents du service technique pour leur professionnalisme et aux bénévoles du comité des fêtes pour leur implication et générosité. Ce mouvement de cohésion nous a permis de travailler tous ensemble, dans de bonnes conditions.

A l'occasion de Carnaval, les enfants ont élaboré avec l'aide des agents du service technique Pétassou qui était cette année, une chimère. Il fut jugé et brûlé en place publique mercredi 8 mars lors de la manifestation carnavalesque organisée par le Comité des Fêtes. Ce temps festif et convivial s'est clôturé avec un spectacle et un goûter offert à tous.





Pour soutenir et se joindre au mouvement d'Octobre Rose, une collaboration avec Emile COHEN secrétaire du Comité des Fêtes s'est mise en place. Les enfants et animateurs ont confectionné des objets afin de collecter des fonds pour La Ligue et Tribu Cancer, lors de la Marche Rose du 08 octobre. Une première réussie, qui en appelle d'autres…



Pendant les vacances extrascolaires :





Des sorties au centre multimédia dans le cadre de la micro-folie pour découvrir le bestiaire et la nature dans l'art au musée numérique. Des séances informatiques et des petits jeux pédagogiques sont venus en complémentarité.



Des interventions de Carole animatrice de la Ludothèque de St Léon pour découvrir de nouveaux jeux de société.



Des sorties à la bibliothèque encadrées par Cathy ou Nicolas.



Un mercredi par mois, venue d'un petit groupe d'enfants de l'IME (Institut Médico-éducatif) accompagnés de leurs éducatrices, dans une démarche de mixité des publics.



Des sorties à la piscine pour le plus grand plaisir des enfants.

Associations sportives de Neuvic : séance d'initiation avec le Club de Tennis, Rugby, Canoë Kayak, Judo et Badminton. L'ensemble de ces activités a connu un réel succès et n'a pas laissé les enfants indifférents...











Intervention d'un prestataire extérieur Pascal CHOFFAT éducateur sportif, pour apprendre aux enfants les bases du "Roller"...



Pour les vacances d'automne, l'accueil de loisirs a été fermé pour améliorer le confort thermique et acoustique de la cuisine (salle où ont lieu les goûters des enfants ainsi que les ateliers culinaires), l'entrée et l'espace sanitaire du pôle Frimousses (3-6 ans).



Les équipes d'animation ont d'ores et déjà de nombreuses idées pour les futurs projets, sachant que celui de l'accueil périscolaire des mercredis est reconduit et chaque mois, il est rythmé par les fêtes et des évènements prétextes à une animation particulière.

L'accueil de loisirs est fermé pour le pont de l'Ascension et la semaine entre Noël et le jour de l'An.

L'ensemble du personnel et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour toute information et/ou inscription,
vous pouvez nous contacter au **05 53 81 56 09**
ou par mail **alshprimaireneuvic@ccivs.fr**

Marie-Christine Faucher, directrice.

■ Ecole élémentaire - rétrospective

"Auprès de mon arbre"

Alors que les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations actuelles, un projet de plantation d'arbres a vu le jour au cours de cette année. Les élèves de CM2 qui sont désormais en classe de 6ème au collège ont été sensibilisés à la découverte de leur environnement naturel et à l'importance de laisser une trace mémorielle sur leur territoire de vie.



Ainsi, en partenariat avec le CRAC et l'école élémentaire, la mairie a participé à la mise en œuvre du projet en mettant à disposition un terrain à proximité du boulodrome. Ce voisinage entre école et lieu de plantation pourra permettre aux plus jeunes de visualiser l'impact positif de leurs actions sur le paysage.

De plus, à l'image de l'arbre qui crée des réseaux souterrains, la proximité avec la résidence autonomie et le futur EPHAD est également un choix permettant de tisser un lien intergénérationnel.

C'est ainsi que le dimanche 03 décembre 2023, vingt collégiens, accompagnés de leur famille, sont venus planter des arbres fruitiers de variétés anciennes et locales (pruniers, pêchers de vigne, néfliers, cognassiers, ...).

Ce futur verger sera bien entendu accessible à toutes et à tous, dès que les premiers fruits seront arrivés à maturité dans quelques années !



■ Ecole élémentaire de Neuvic

L'école élémentaire de Neuvic accueille 181 élèves répartis en 8 classes et un dispositif Ulis. Mme Naboulet a été nommée sur le poste de directrice.

Les enseignantes s'investissent dans plusieurs projets pédagogiques pour donner du sens aux apprentissages et favoriser la réussite des élèves.

En cette année olympique, les classes de cycle 2 (CP, CE1, CE2) ont fait le choix de s'affilier à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré). Les élèves participent à plusieurs rencontres sportives : randonnée pédestre à la Jemaye, rencontre balle ovale à Mussidan et Ribérac, cross de Beaupouyet.

Concernant les classes de cycle 3 (CM1-CM2), les enseignantes participent au projet du CRAC 24 intitulé « Graines de citoyen ». Ce projet, nommé « Auprès de mon arbre, Terra Incognita » permet aux élèves d'étudier l'arbre et la forêt sous les angles scientifiques et artistiques. Ainsi, les élèves bénéficient de la visite de plusieurs intervenants : un technicien forestier, une ingénieur agronome et une artiste plasticienne/musicienne. Le projet se finalise par une plantation d'arbres fruitiers.

En parallèle, d'autres projets sur le développement durable sont mis en place : l'opération « nettoyons la nature » est renouvelée cette année avec pour objectif de ramasser les déchets afin de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, l'intervention du SMD3 sur la gestion des déchets et le tri et la participation au jardin coopératif partagé avec le collège, l'IME, la maison de retraite et le centre de loisirs.

Pour développer le goût de la lecture des élèves, des projets de lecture inter-cycles sont mis en place : lecture par les élèves de CP aux élèves de Grande-Section et par les élèves de CM1-CM2 aux élèves de maternelle. Les élèves de 6ème du collège viennent également lire des histoires aux élèves de CP.

Afin de faciliter leur entrée en CP, les élèves de CP-CE1 effectuent une correspondance avec les élèves de Grande-Section.

Concernant la vie associative, l'école a son association de parents d'élèves : l'APE des Gouyassous qui organise des manifestations afin de financer les projets des écoles.
Nous remercions tous les parents d'élèves élus pour leur implication dans la vie de l'école.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024 !

L'équipe enseignante

■ L'association TD aux devoirs

L'association TD aide aux devoirs existe depuis 2007. Elle permet sur proposition des enseignants, d'aider des élèves du CP au CM2 ayant besoin d'un soutien dans les apprentissages. Nous les accueillons de 16h30 à 17h30 le mardi et le vendredi pour la réalisation de leurs devoirs.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour accueillir plus d'enfants.

Contact : Mme Christiane BEAUVOIS : 06 40 14 13 79
Mme Dominique JAHAN : 06 83 77 88 69



■ L'Ape des Gouyassous

Créée en novembre 2022, l'Ape des Gouyassous est régie par la loi 1901, elle est composée d'une vingtaine de bénévoles désireux de s'investir dans la vie des écoles, motivés et soucieux du bien-être des enfants.

Notre association a pour but d'épauler financièrement les écoles maternelle et primaire de Neuvic dans leurs projets pédagogiques, sociaux-culturels et ludiques. Afin de récolter des fonds nous avons monté plusieurs stands durant l'année écoulée, notamment sur le marché de Noël, pour la chandeleur, Neuvic sur rire et le 15 août sur la commune de Vallereuil.

Nous souhaitons également dynamiser la partie extrascolaire des enfants et pour cela nous avons donc organisé une chasse aux œufs géante dans le parc du château de Neuvic ainsi qu'une fête foraine et un vide grenier au boulodrome, tout cela en partenariat avec la Mairie, les commerces locaux et les associations neuvicoises.

A l'instar du comité des fêtes qui organise avec grand soin le Carnaval pour les enfants, nous souhaiterions nous en inspirer et ainsi pouvoir offrir un arbre de Noël à la hauteur de notre engagement chaque année et rendre pérenne d'autres évènements à destination de la jeunesse.





En cette époque où les écrans sont toujours plus présents dans nos foyers, nous souhaitons montrer qu'il peut y avoir une alternative et que le bassin neuvicois est doté d'un fort potentiel éducatif et récréatif pour les enfants.

En ce qui concerne nos futurs projets 2024 nous souhaitons poursuivre les événements de l'année passée à savoir : une tombola, une chasse aux œufs de pâques, une fête foraine et un vide grenier, une quête de bonbons pour Halloween, un arbre de Noël, ainsi que des stands sur les diverses manifestations Neuvicoises.



Enfin nous tenons à remercier les enseignantes, les ATSEM et les Aesh des écoles ainsi que la mairie de Neuvic et ses équipes pour leur bienveillance à l'égard de notre jeune association et bien entendu, tous nos généreux donateurs et les bénévoles sans qui rien n'aurait pu être possible.

Nicolas PAUZAT, Président de l'APE







■ Collège de Neuvic

Le collège de Neuvic bénéficie cette année scolaire d'une restructuration partielle de ses locaux et de ses espaces verts. Les travaux de construction d'une nouvelle salle de classe et de deux blocs sanitaires modernes vont commencer début 2024, le bâtiment administratif verra également sa superficie augmenter pour accueillir un bureau pour l'assistante sociale et la psychologue scolaire. La restructuration des espaces verts a débuté en août et se poursuivra jusqu'au début 2024 avec du mobilier en bois destiné aux élèves (tables, bancs et classe extérieure) et des plantations pédagogiques effectuées avec les élèves, sous la direction du Conseil Départemental.

Le collège met l'accent sur l'accueil des nouveaux élèves de sixième : atelier de méthodes et travail personnel, soutien pour les "petits lecteurs", travail pour renforcer l'attention, ateliers sur la différence et sur la gestion des émotions, formation à la médiation par les pairs, dispositif "Ecout'action" pour aider les élèves à trouver leur place au collège... le collège vise l'excellence, l'égalité et le bien-être de tous ses élèves.

Un collège sportif

L'association sportive du collège "les Frelons de Neuvic" compte actuellement près du quart des effectifs du collège. Les élèves bénéficient d'un complexe sportif de très grande qualité, mis à disposition par la commune face au collège : gymnase, dojo, terrains de sport et piste d'athlétisme permettent aux élèves de profiter pleinement de leurs séances d'EPS. Une convention de partenariat avec le Château de Neuvic donne aux élèves la possibilité de se rendre dans le parc pour la course d'orientation et pour le cross.

Parmi les activités pratiquées sur les temps de pause, les élèves peuvent choisir entre foot, basket, tennis de table et baby-foot.

Un stage intensif de natation sera proposé aux élèves de sixième, du 24 au 28 juin, grâce à la mise à disposition du bassin d'été.

Un encadrement de qualité

L'équipe pédagogique est constituée de 25 professeurs expérimentés. Elle se caractérise par son implication dans la réussite des élèves et sa disponibilité vis-à-vis des familles.

Le climat scolaire, la prévention des violences et du harcèlement sont des thématiques qui mobilisent les équipes éducative et pédagogique du collège pour des formations au profit des élèves.

Bien dans sa tête, bien dans son corps

L'équipe éducative est au complet avec une CPE, une infirmière, une assistante sociale (présente au collège tous les vendredis et les mercredis) et une psychologue scolaire (présente au collège tous les vendredis).
Actions de prévention sur le harcèlement, les violences, formation à l'e-citoyenneté, projet en collaboration avec la banque alimentaire ... de nombreuses actions visent à faire des collégiens des citoyens responsables. Le collège a fait de l'éducation aux médias sa priorité, avec plusieurs ateliers consacrés à la fabrication et au décryptage de l'information pour les élèves de quatrième.

De nombreux ateliers sont proposés sur la pause méridienne : théâtre, danse, chorale, fablab, atelier zen, club actu, club jardin (animé par des parents d'élèves). En partenariat avec la CCIVS et l'association ISLECO, sur la pause méridienne et après leurs cours, les élèves peuvent participer à des ateliers tels que : web-radio, web-télé, jeux de société et pratiques sportives.

Un partenariat très riche est également établi avec la commune : des ateliers de lecture ont lieu au collège et à la bibliothèque, trois classes participent à des projets avec les Micro-Folies sur des thématiques telles que le musée du grand oral, l'art en 120 secondes, la différence ...

Ouverture d'un espace de convivialité avec le Café des parents

Les deux premiers cafés des parents, également ouverts aux parents d'élèves du premier degré, ont abordé la prévention du harcèlement et la parentalité numérique.

Retrouvez l'actualité du collège sur Twitter : @collegeNeuvic



Liste des personnels collège NEUVIC 2023/2024

1er rang de gauche à droite :

MR MANCIET Jacques - Enseignant
MR CHAGNON Stéphane - Enseignant
MR DEBIAIS Hervé - Enseignant
MME HAHN Géraldine - Psychologue scolaire
MME JUDDE Evelyne - Assistante sociale
MME BLANCHETON Ingrid - CPE
MME CARCY Catherine - Principale
MME ARMENGAUD Myriam - Gestionnaire
MME BARON Marie - Enseignante
MME LABRUE Myriam - AESH
MME BOUYER Marie-Claude - Infirmière

2ème rang de gauche à droite :

MR LEMOULAND Guy-Eric - Enseignant
MME MICHEL Manuela - AESH
MME VERDIER Prisca - AESH
MME LHUILLIER Sabine - AESH
MME FERRE Christine - Enseignante
MME GOURRINAT Anaick - Enseignante
MME REMAUD Marie - Enseignante
MME LAROUMAGNE Hélène - Enseignante
MME MARONGIU Elise - AED
MME KLOTZ Gaelle - Documentaliste
MME SUISSA Sarah - Enseignante
MME REY Stéphanie - AESH
M PROVINI Alexandre - AED

3ème rang de gauche à droite :

MME PERRIER Sylvie - AESH
MME MARTY Laurence - Enseignante
MR LACOMBE Daniel - Enseignant
MME BERTRANDIAS Isabelle - Enseignante
MME LAFAYE Jordane - AED
MME DURAND Bénédicte - Enseignante
MME PERROT Julie - Enseignant ULIS
MME PERRIER Elsa - Enseignante
MME GIROUX Corinne - Agent d'entretien

4ème rang de gauche à droite :

M MESPLE-DUFOUR Julien - Agent d'entretien
MME LOHEZ Irina - Agent d'entretien
M CONSTANT Thierry - Chef cuisinier
M FOURNIER Rémi - AED
MR CASTETS Lionel - Enseignant
MR NAUDET Fabien - Agent d'entretien
MR LE GALL Michel - Enseignant
MR SCHIANO Pascal - Agent d'entretien
MR BOUVET Stéphane - Secrétaire
MR CONSTANT Benjamin - Aide cuisinier

TOURISME

■ OFFICE DE TOURISME CCIVS ST ASTIER-NEUVIC



Accueil de Neuvic
2 place de la Mairie 24190 NEUVIC
Chargée de mission tourisme : Karine JAMIER
Conseiller en séjour : Jean-Emmanuel TESTUT
Tel : 05 53 81 52 11
tourisme.neuvic@ccivs.fr

www.tourisme-isleperigord.com
www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier
www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année :

Janvier à juin et septembre à décembre :
Mardi, mercredi, vendredi : 9h30-12h - 14h-17h
samedi : 9h30-12h30.

Juillet et août :
Du lundi au vendredi : 9h30-17h30 sans interruption
Samedi : 9h30-12h30
Dimanche (de mi-juillet à mi-août) : 11h-13h accueil gourmand

• L'Office de Tourisme vous offre le Wi Fi !

Quelles sont les actions proposées par votre Office de Tourisme ?

Accueil hors les murs pour aller à la rencontre de la clientèle touristique et locale.

• Accueil gourmand pour les vacanciers

C'est sous la halle de Neuvic que l'accueil gourmand en présence des producteurs et artisans locaux se déroule chaque dimanche matin de mi-juillet à mi-août. Cette dégustation de nos gourmandises locales (huile de noix, gaufres, apéritif, gâteau de noix, foie gras, biscottes, sirops....) est offerte aux vacanciers qui séjournent sur le territoire. Tous les ans, ce sont ainsi plusieurs centaines de touristes qui rencontrent les producteurs, dégustent les spécialités du Périgord et bénéficient de conseils de l'Office de Tourisme pour apprécier au mieux leur séjour.





• Stand de l'Office de Tourisme sur certaines animations :

- Journée des plantes au château de Neuvic (avril)
- Neuvic gourmand en nocturne (juillet)
- Salon d'antiquités militaires à Neuvic (août)
- Marché des métiers de savoir-faire au moulin de la Veyssière (août)
- Marché des potiers à Beauronne (week-end août)







Exemples d'accueil hors les murs



Animation du territoire :

• Jeux de piste à Neuvic et Beauronne

Jeux de piste proposés aux enfants de 6 à 12 ans, disponibles toute l'année dans votre Office de Tourisme, 1€ le livret jeu.



• Chasse au trésor à Sourzac

De nouvelles énigmes et une nouvelle histoire à découvrir lors de cette chasse au trésor !
Pour l'été 2024, changement de jour et d'horaire ! Rendez-vous le mercredi matin dès 10h (dernier départ 12h) du 17 juillet au 14 août sur le site de l'église de Sourzac. Un jeu gratuit à faire en famille !







• Eté actif sur toutes les communes de la CCIVS

Chaque été, des animations sportives et des loisirs de pleine nature sont proposés à des tarifs réduits par la CCIVS et le Conseil Départemental en partenariat avec l'Office de Tourisme : animation préhistoire, cluedo géant, motocross, trotte électrique, escape game, gyrorando…

Places limitées, sur inscription auprès de l'Office de Tourisme !

Promotion du territoire :

Les éditions disponibles dans votre Office de Tourisme :

• Agenda mensuel des festivités

Vous faites partie d'une association et souhaitez promouvoir votre animation ? Communiquez vos informations à votre Office de Tourisme avant le 15 du mois qui précède votre animation pour figurer dans l'agenda mensuel et sur la base de données régionale qui alimente de nombreux sites Internet : Vallée de l'Isle, Comité Départemental du Tourisme, e-territoire, ici&là…. Vos affiches seront également publiées sur la page Facebook de l'Office de Tourisme !





L'agenda d'été est réalisé à l'échelle de la Vallée de l'Isle: Montpon, Mussidan-Villamblard, Neuvic et St Astier.



• Guide vacances de la Vallée de l'Isle : sites à visiter, activités de loisirs, restaurants, activités enfants, visites gourmandes…



• Guide se loger en Vallée de l'Isle : locations saisonnières, chambres d'hôtes, campings, hôtels, hébergements de groupes, accueils pèlerins…



• Guide été : des suggestions de découvertes au jour le jour pour ne rien rater, le programme de l'été actif, les randonnées pas à pas…



• Carte touristique de la Vallée de l'Isle



• Plan de ville de Neuvic grâce à la participation des commerçants et artisans de Neuvic

• Plan guide randonnées à l'échelle de la CCIVS : 32 boucles de randonnées, 3€, carte indéchirable.



• Les pas à pas : Pour ne rien rater de l'histoire du patrimoine local, les Offices de Tourisme ont concocté un descriptif complet de certains parcours de randonnées avec les curiosités à ne pas manquer. *A retrouver en téléchargement ici : www.tourisme-isleperigord.com/circuits-et-topo-guides ou en vente à l'Office de Tourisme 0,50€ l'unité.*

• Cartes de la vélo route voie verte de la Vallée de l'Isle et de la Vélodélices, gratuites, disponibles dans votre Office de Tourisme.



• Internet :

▸ Site web de la Vallée de l'Isle www.tourisme-isleperigord.com :

Les rubriques bouger, visiter, savourer, se loger, agenda, mais aussi des rubriques thématiques : avec les enfants, c'est gratuit, sous la pluie, avec mon chien. Une recherche par thématique, par territoire ou par commune, c'est vous qui choisissez !



▸ Les pages Facebook :

www.facebook.com/tourisme.neuvic.stastier

&

www.facebook.com/tourismevalleedelisleenperigord



• Partenariat avec des sites de locations saisonnières pour accroître la fréquentation touristique sur notre territoire.



• Partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme pour des accueils de journalistes, la gestion de la relation clients (newsletter), guide Dordogne en Famille… Nous avons par exemple accompagné une journaliste pendant 2 jours avec les collègues des OT de la Vallée de l'Isle pour un article paru en avril dans le Mag Sud-Ouest.





• Coordination des acteurs locaux

• Formation des hébergeurs lors de la création de leur site web
• Accompagnement numérique des prestataires
• Eductours (1/2 journée de découverte) proposés chaque année aux prestataires touristiques de la Vallée de l'Isle afin qu'ils deviennent des ambassadeurs du territoire : autour de Neuvic, St Astier, Mussidan et Montpon.
Pour l'éductour autour de Neuvic, les prestataires touristiques ont pu découvrir en juin dernier le château de St Germain du Salembre, les chambres d'hôtes « Au Grand Mur » à Neuvic, le caviar de Neuvic et le restaurant La Douzième Heure à Douzillac.





■ Le Camping

Pour une 2ème année consécutive, la Team Stéphanie, Chantal et Arnaud (nouveaux exploitants depuis février 2023) mettent tout en œuvre pour satisfaire les vacanciers au Camping Le Plein Air Neuvicois.

L'année 2023 a été marquée par un nouveau terrain de pétanque, un chalet d'accueil, une table de ping-pong et une nouvelle structure gonflable.



Le Camping en a profité également pour se refaire une petite beauté avec l'élagage des peupliers et la taille de haies.

Au programme 2024, un nouveau challenge. Le Snack-Bar fera partie intégrante du Camping Le Plein Air Neuvicois.

Nous remercions chaleureusement Christophe et Aurélie pour tout le travail effectué, leur gentillesse et leur motivation.

Cette nouvelle saison 2024 s'annonce donc intense, avec pour objectif : faire vivre et découvrir notre magnifique région qu'est la Dordogne et faire que Neuvic soit l'endroit idéal pour passer d'agréables vacances en famille et entre amis.

Pour se resourcer et se reposer, c'est au Camping Le Plein Air Neuvicois que ça se passe !

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site internet : **www.campingneuvicdordogne.com**





EICN : entreprise d'insertion

Depuis 2011, le restaurant du château de Neuvic est une Entreprise d'Insertion.



CHATEAU DE NEUVIC

Ce dispositif accueille et accompagne chaque jour des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, dans leurs démarches sociales, ainsi que dans la concrétisation et la réussite de leur projet professionnel.

Restauration : Dans le Grand Salon du 18ème siècle ou en terrasse, ou sur notre terrasse (pour les beaux jours) venez profiter de notre **cuisine traditionnelle.**









Du mardi au vendredi midi (de 12h jusqu'à 14h)
• Informatins et réservations :
• Tél. 06 36 83 85 52

Vendredi soir et samedi midi et soir (de 19h jusqu'à 21h)
• sur réservation la veille
• Tél. 06 10 26 74 57

Le dimanche midi (de 12h jusqu'à 14h)
• sur réservations anticipées uniquement à partir de 10 personnes
• Tél. 06 10 26 74 57

eicn.chateau24@outlook.fr

Très prochainement, nous pourrons vous accueillir pour votre déjeuner, dans notre salon d'été et sa terrasse (snacking, gouter, café, goûter, etc.)





Séminaires et Réunions : Profitez du cadre du château pour vos réunions de travail, séminaires et conférences, vous profiterez aussi de la proximité avec notre restaurant (café d'accueil, repas, etc.)





Nos deux salles voutées ayant une surface d'environ 65 m² permettent d'accueillir des groupes de plus d'une trentaine de personnes.
Nous mettrons à disposition si vous le souhaitez : vidéo projecteur, écran, paperboard, etc.

Et aussi **notre chapiteau**. Utilisé principalement pour les mariages mais qui peut aussi être utilisé pour un séminaire d'été. Capacité d'accueil beaucoup plus importante environ 150 personnes



Mariages / Hébergement : Nous vous proposons, toutes nos salles pour organiser vos différents événements (mariages, baptêmes, anniversaires etc.). Nous sommes aussi en capacité de vous proposer l'hébergement sur place. Pour cela **trois chambres d'exception**, décorées de mobilier ancien, ainsi que nos **dortoirs** (55 couchages) peuvent vous être proposés.













■ CIAS

Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

Le pôle social-jeunesse et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCIVS s'adressent à tous les habitants de la communauté de communes. Il comprend :

1. Le pôle social : coordonne et anime la politique sociale de la communauté de communes et notamment :

• La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage : composée d'un bâtiment d'accueil et de 12 emplacements soit 24 places. Informations au 05 53 80 86 86.

• Le dispositif « Tisseurs de lien social » : Des équipes de citoyens bénévoles et d'élus communaux référents réalisent des visites de convivialité auprès des seniors volontaires de plus de 55 ans. La CCIVS assure la coordination du réseau de partenaires, accompagne les élus et les bénévoles. Chaque année, des actions et évènements dédiés aux seniors sont organisés (Forum de printemps, Semaine Bleue, ateliers...).



• Seniors à nous la Forme : le conseil départemental intervient tous les mardis matin sur le territoire pour proposer des séances gratuites d'activités physiques adaptées aux seniors de plus de 60 ans.



• Le projet de santé : la CCIVS porte la création d'un centre de santé intercommunal (ouverture programmée en 2025). Ouvert à tous, il accueillera 4 médecins généralistes salariés à terme, un infirmier et une équipe administrative. Ce projet vise à renforcer l'offre de soins sur le territoire intercommunal, en complémentarité de l'offre libérale existante.

2. Le pôle jeunesse : coordonne l'ensemble des interventions en direction des jeunes de 10 à 25 ans.

• L'espace Jeunes Communautaire est ouvert à tous les jeunes collégiens et lycéens de 10 à 17 ans du territoire et propose des activités de loisirs, de découverte artistique, sportive et culturelle et des sorties les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires ainsi que des séjours en période estivale.

- Horaires : tous les mercredis de 12h à 18h30 et de 8h à 18h30 pendant les vacances scolaires
- Une navette est proposée aux jeunes sur réservation au départ du collège de Neuvic tous les mercredis à 12h15 et pendant les vacances.

• Le pôle jeunesse accompagne toutes les initiatives des jeunes (organisation d'évènements, projets...) : une junior association est en cours de création. Il anime des dispositifs dédiés comme l'accueil de jeunes volontaires en service civique et les sessions de BAFA (Brevet d'Aptitude aux Métiers de l'Animation).

• Pour les jeunes de 16 ans et plus, le pôle jeunesse organise des soirées avec des formules différentes.

• Des animations « hors les murs » pour les jeunes à vocation culturelle, sportive, environnementale...ont pris place au cœur des villages en s'appuyant sur les associations locales et l'implication des habitants.

• Des actions intergénérationnelles sont mises en place à la demande des jeunes et des ainés du territoire : les deux générations se retrouvent autour d'activités artistiques ou culinaires.

Contact : 06 78 40 38 83 – espacejeunes@ccivs.fr
www.facebook.com/mdj.jvis
espace_jeunes_24
Adresse : Rue Richelieu 24110 Saint-Astier







3. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Il s'adresse à tous les habitants de la communauté de communes qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches administratives, leur gestion budgétaire…

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Contact : 05 53 80 86 86 – cias@ccivs.fr

Adresse : ZA Théorat Nord 24190 Neuvic

• Le service Accompagnement social et socio-professionnel

Les deux Conseillères en Economie Sociale et Familiale proposent un accompagnement global et individualisé :

- L'accompagnement pour la réalisation de démarches administratives : gestion du budget, ouverture des droits (santé, logement, retraite…) prévention des expulsions, traitements des impayés (énergie, loyers…)…

- L'accompagnement socio-professionnel : levée des freins (CV, mobilité, garde d'enfants…), mise en relation avec les partenaires et les entreprises du territoire, recherche de stage, recherche formation et financement.

- Les aides sociales facultatives et secours d'urgence : analyse de la situation et recherche de solution personnalisée, intervention en dernier ressort après épuisement de toutes les aides légales ou extra-légales

- La mise en place d'ateliers collectifs : bilan de santé, produits d'entretien maison, choisir son offre téléphonie, le tri des documents administratifs, faire le plein d'économies d'énergies (distribution de kits à économie d'énergie), la prévention des arnaques…

- L'animation du contrat de lutte contre les violences sexistes et sexuelles : le développement d'actions de formation et de sensibilisation des professionnels et du grand public, de communication

- L'animation d'actions autour de l'alimentation : le défi Foyer à Alimentation Positive pour sensibiliser sur le manger local et bio en n'augmentant pas son budget, des ateliers culinaires pour réaliser des recettes à petits budgets…



Le portage de repas

Ce service est destiné à toute personne âgée de 60 ans ou plus, en situation de handicap, en perte d'autonomie ou dans l'incapacité momentanée de préparer ses repas. Les agents de portage livrent des repas en liaison froide pour les 7 repas de la semaine. Les repas sont préparés par la cuisine centrale de la CCIVS à Neuvic à partir de produits de qualité, des produits locaux et biologiques. Chaque repas comprend un potage, une entrée, un plat garni (viande ou poisson avec son accompagnement), un fromage, un dessert, un fruit, du pain).

Contact :
05 53 53 18 45
cias.portage@ccivs.fr



Renseignements et actualités : sur le site de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) : www.ccivs.fr ; les réseaux sociaux et l'application Illiwap

■ La résidence autonomie...
Une année 2023 bien remplie

• Nous avons dit au revoir à Marie-Claude, Marie-Emmanuelle, Jeannine et Jean-Pierre et depuis peu Simone et Christiane se sont installées.

• Comme l'année précédente il y a eu avec Stéphanie les cours de théâtre et d'expression orale, des jeux de rôle, de très bons moments de complicité, de rires et beaucoup d'émotions.

• A partir de récits sur leur enfance et leur mode de vie les résidents ont fait un spectacle présenté en mars à une classe de CE2 de l'école de Neuvic. Pour argumenter leurs récits, des objets du passé ont été collectés, dont une partie a été gracieusement prêtée par Ingrid .

• Un deuxième spectacle est en préparation mais "chut" ça sera la surprise.



• Certains sont devenus des artistes lors des cours de dessin de Mary, on ne les arrête plus.
Plusieurs de leurs œuvres sur l'Italie ont été exposées au centre de rééducation du Verger des Balans et seront prochainement remplacés par de nouveaux dessins sur le thème de la fête.

Bégonia, Monique et Francine se joignent à nous et il encore possible d'accueillir des personnes supplémentaires.

• Nous avons vraiment apprécié les moments de détente, de bien-être et de bienveillance avec les séances de réflexologie plantaire et faciale prodigués par Dalila.

• De mars à novembre nous avons accueilli deux jeunes service civique (17 et 18 ans), Dézil et Thalia les lundis et mercredis pour la confection de bougies, d'objets en pâte à sel maison, la création d'un jeu de Dada géant, des jeux de mémoire et musicaux, des jeux de société, des heures de baccalauréat avec beaucoup de fous rires...



• Il y a aussi divers ateliers avec Isabelle, création d'assiettes décorées, de sujets en pliage de livres, des photophores avec des pots de yaourts, des plaques en faïence décorées avec numéro de porte, des décorations de noël, des cours de cuisine, des visionnages de vieux films en DVD, des jeux de mémoires, etc...

Nous avons participé à des ateliers cuisine sur différents thèmes, des pâtes fraîches pour l'Italie, un couscous pour le Maroc, les pêches au thon pour la Belgique, des crêpes pour la Chandeleur, mais aussi préparé des gâteaux pour les anniversaires et les goûters des Ainés ou tout simplement pour le plaisir.

Nous pouvons accueillir des personnes extérieures à la résidence et passer du bon temps ensemble dans nos ateliers, n'hésitez pas poussez notre porte.



• Avec les jeunes de 8 à 18 ans du centre de St Astier et Ingrid nous avons créé un épouvantail de jardin, décoré des masques asiatiques, confectionné des carillons avec des boites de conserves et des coquillages, creusé des citrouilles pour Halloween, cuisiné des gâteaux et un bon potage collectif.

• Nous avons fait plusieurs sorties : au cinéma La Fabrique de St Astier, nous aimons les comédies, au Centre Multimédia pour des spectacles, mais également aux Mico Folies avec des pièces de théâtre, des visio-conférences sur Versailles et ses beaux Jardins ; la résidence autonomie de St Astier est associée à toutes ces sorties car nous travaillons sur les mêmes thèmes.

• Avec l'Asept nous avons suivi une formation sur la nutrition, l'alimentation et l'exercice physique tenant compte de nos âges.

• Avec Cassiopéa nous avons eu une séance d'information et d'astuces pour prévenir les chutes.



• Nous avons participé au forum de printemps au château de Neuvic où nous avons présenté nos créations réalisées cette année.

• Avec la résidence autonomie de St Astier nous faisons du théâtre, nous organisons des repas, goûters et pique-nique mais aussi des rencontres amicales.

• A la maison des jeunes de St Astier pour des ateliers jeux, couture, dessins, confection et dégustation de smoothies.

• Au centre Multimédia pour la semaine bleue où nous avons exposé nos créations.

• En juin nous avons pris le bus pour un voyage dans le temps...une journée inoubliable au beau parc du Bournat accompagnés par Marilyn, Véronique et Isabelle.



Ce fut un retour en enfance pour notre plus grand plaisir... les jeux de bois, les manèges, les animaux et le parc, nous sommes revenus exténués mais heureux.

• En Juillet nous avons repris un bus pour la fête du Pain à Mensignac, après un bon repas Lionel nous a installés devant la scène pour assister au concert de NADAU, c'était la première fois pour la plupart.

Ce fut un plaisir de voir et de pouvoir pousser la chansonnette avec ce groupe très entraînant. Après un superbe feu d'artifice, nous sommes rentrés, ravis et la tête remplie de ces bons souvenirs.

• Un peu avant Noël le groupe de théâtre a été invité par le groupe de St Astier à un repas de fête en tenue d'apparat.
Et voilà la fin de l'année !!!

• Nous vous avons confectionné les décorations de Noël pour le centre bourg en souhaitant qu'elles ravissent petits et grands.



• Et enfin pour conclure les derniers jours de décembre, décoration de la résidence et un bon repas de Noël préparé par le Kayola.





Que 2024 apporte joie, bonheur et santé et la Paix dans le Monde.

Jeanine, Mireille, Bénédicte, Yvette, Pierrette, Claire, Sylvain, Florence, Simone, Maurice, Jean-Claude, Jeannette, Christiane, Daniel, Michel, Jacqueline, Sylviane, Jean-Jacques et Isabelle.

■ Le nouvel EHPAD



L'EHPAD de Neuvic est en construction depuis 1er juin 2022. La fin des travaux est prévue dans la deuxième quinzaine du mois de juin 2024.



La chambre "témoin" a été livrée fin octobre 2023 et l'avancement du chantier est respectée. Ce projet est attendu depuis de nombreuses années et les résidents comme les professionnels attendent de prendre possession de ces locaux avec impatience.

L'EHPAD vient de faire l'acquisition d'un minibus et va ainsi pouvoir proposer à ses résidents des activités en dehors de l'établissement pour leur plus grand bonheur. La Fondation des hôpitaux qui avait publié un appel à projet, a retenu la proposition de l'EHPAD de Neuvic et a ainsi contribué au financement de ce véhicule.





■ La paroisse

Neuvic appartient avec 17 autres communes à la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul des rives de l'Isle...



Le service pastoral est assuré par le P. Dennis DARIUS (curé modérateur) chanoine régulier de Saint-Augustin (Congrégation de Saint-Victor). Il est aidé par le P. Jean-Paul HERVOUËT, le P. Jean-Claude DAGUT et des laïcs au sein de différentes équipes :

- Equipe d'animation àastorale, conseil économique,
- Equipe d'accompagnement des familles en deuil,
- Equipes de catéchèse,
- Equipes de préparation au mariage et au baptême,
- Equipes d'aumôneries dans les EHPAD et au centre de détention de Neuvic,
- Equipes d'animation liturgique, ...
- Equipes pour répétition de chants, ...
- Equipe du MCR (mouvement chrétien des retraités)

Messes à Neuvic :

- le dimanche à 11h à l'église de Toussaint à Pâques et à 10h30 de Pâques à Toussaint
- le mardi messe à 10h à l'église.
  La messe est suivie d'un temps d'adoration du Saint-Sacrement jusqu'à 13h00
- le 2° vendredi du mois à 10h30 à l'EHPAD
- le samedi à 9h50, 2 fois par mois au centre de détention

Tous les horaires des offices de toute la paroisse peuvent être consultés sur : messes.info

Un groupe de partage biblique, accessible à tous, se réunit salle Canon le mercredi à 17h30 (janvier et février), 18h00 (le reste de l'année).

Une feuille mensuelle des Annonces paroissiales est à disposition au début de chaque mois dans les églises ; elle est apposée dans le panneau d'affichage près de chaque église et envoyée sous forme numérique à ceux qui le demandent en donnant leur adresse mail soit à la Maison paroissiale soit par courriel (voir ci-dessous).

Pour tout renseignement (mariage, baptême, communion, confirmation, catéchèse, groupes de prière ou de lecture biblique, vie de la paroisse, ...) ou pour une demande d'entretien avec un prêtre, s'adresser à "La Maison Paroissiale 18 place du 14 Juillet - 24110 Saint-Astier".

Vous pouvez aussi :

- téléphoner au 05 53 54 11 66 (Maison paroissiale) ou 05 53 04 96 94 (Service communication)

- adresser un message par mail à : paroissecathopierrepaul24@gmail.com

- consulter la page Facebook (accessible à tous même ceux qui n'ont pas de compte personnel Facebook) www.facebook.com/paroissepierrepaulrivesdelisle.catho24

Une collectivité ou une association voulant organiser une manifestation culturelle dans l'église doit, dès que possible et en fournissant le programme, en faire la demande écrite (courrier ou courriel) au curé modérateur pour accord. La Paroisse adressera ensuite à l'organisateur une convention à compléter. A charge pour le-dit organisateur d'en informer la Mairie.



LES ASSOCIATIONS
DE NEUVIC

■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Après plusieurs années d'absence, le forum des associations a fait son retour en 2023, samedi 9 septembre.

C'est ainsi que 29 associations se sont réunies sur l'espace autour du gymnase et la plupart des clubs sportifs ont proposé des démonstrations de leurs activités respectives, que ce soit en plein air, dans le gymnase ou dans le dojo.

Nous devons saluer le dynamisme de nos associations, qu'elles soient axées sur le sport, la culture ou les festivités et nous souhaitons les mettre lumière.

Rares sont les jours, les semaines où il n'y a pas à Neuvic une activité, une compétition, une manifestation de quelque nature que ce soit.

Que ce soit en amateur ou pour des sportifs de haut niveau, en loisir ou en compétition, quel panel d'activités variées est proposé ! Cela passe par les sports, les activités culturelles et d'autres plus créatives. Le plus important est que chacun puisse trouver sa place, faire partager son savoir et s'épanouisse.

Être membre d'une association permet de lutter contre l'exclusion et favorise une meilleure insertion sociale. Nous sommes convaincus que toutes ces activités sont fondamentalement indispensables à l'enfant, à l'adolescent, à l'équilibre de l'adulte.

Au niveau de la municipalité, nous sommes attentifs, à leur écoute et prêts à échanger à tout moment. Notre soutien se fait sous différentes formes : d'une manière pécuniaire avec les subventions bien sûr, mais principalement au quotidien avec l'entretien, la réfection des locaux et cela en grande partie par le travail de nos employés municipaux.

Si le tissu associatif est plein de vitalité, c'est évidemment grâce aux nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter. Ils consacrent beaucoup de leur temps à œuvrer sur les terrains, dans les salles, sur les manifestations. Et leur implication revêt une importance accrue compte tenu du fait que la gestion d'une association présente aujourd'hui des similitudes avec celle d'une entreprise, incluant des aspects tels que la comptabilité, la recherche de financements et de partenaires.

Rien ne serait possible sans eux. Merci à toutes et à tous.

L'engagement dans une association ne se limite pas seulement à la détention d'une simple licence ou au paiement d'une cotisation. Une association, c'est aussi une belle école de citoyenneté et de l'apprentissage de la démocratie.

Il est aussi important de souligner que les résultats obtenus par certains d'entre vous dans le cadre de compétitions ou manifestations que vous organisez, ont un retentissement au-delà de notre commune et vous contribuez au fait que Neuvic soit connue à l'extérieur du département.

Merci une nouvelle fois à vous tous, pour votre engagement.



Prochain rendez-vous
samedi 7 septembre 2024

■ Les Restos du Cœur de Neuvic

La 39ème campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté le 24 novembre dernier.

L'équipe des bénévoles de Neuvic, composée de 15 personnes, s'est à nouveau mobilisée pour accueillir, inscrire et aider les plus démunis malgré un contexte économique pour les Restos très difficile.

L'aide alimentaire est distribuée chaque vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, sous conditions de ressources.

Cette aide provient de différentes sources :

- de certains commerçants de Neuvic (les 2 boulangeries "Barreca" et "Lominé", Intermarché) et du boulanger de St Léon.
- de la collecte départementale qui a eu lieu les 13 et 14 octobre 2023.
- de l'Association Nationale des Restos du Cœur via ses structures départementales.
- de l'Europe.

Nous remercions les Neuvicois qui se sont mobilisés une nouvelle fois lors de la collecte des 13 et 14 octobre, leur générosité nous a permis de mieux servir et de mieux appréhender la campagne d'hiver 2023/2024.

Parallèlement à l'aide alimentaire, les Restos du Cœur au niveau national ont, parmi leurs objectifs, celui de développer l'Aide à la Personne, dans une pluralité de domaines comme les soins, la santé, le conseil, la culture, les loisirs.

L'action des Restos est possible grâce, aux bénévoles et à la communauté de communes qui met à notre disposition un local bien adapté. Le transport des denrées, en provenance de Périgueux, est pris en charge par les mairies de Neuvic, Razac, Saint-Léon, Douzillac et Sourzac.

Nous remercions vivement tous ces acteurs d'une action qui sans eux ne serait pas possible.

Contact téléphonique : 05 53 80 59 07



■ LE SECOURS CATHOLIQUE

Si vous ne connaissez pas notre association il vous faut impérativement mettre sa découverte en tête de liste des résolutions 2024.

Vous devez absolument venir parce que :

- c'est une boutique SOLIDAIRE où vous pouvez trouver des trésors à des tarifs défiant toute concurrence.
- c'est l'occasion d'allier ÉCONOMIE et ÉCOLOGIE en luttant contre une surconsommation qui épuise notre planète.
- c'est un acte de SOLIDARITÉ qui nous donne les moyens d'apporter des solutions aux problèmes que nous rencontrons.
- c'est un lieu de CONVIVIALITÉ et de PARTAGE ouvert à tous, où l'on peut venir aussi juste pour passer un petit moment de détente.
- c'est l'occasion de RENCONTRES où l'on s'enrichit de toutes nos DIFFÉRRENCES.

Alors en 2024 venez CÔTÉ CŒUR, CÔTÉ FRINGUES,



les jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 à l'arrière du bâtiment du CIAS - Communauté de communes, rue du Villageou

découvrir nos bonnes affaires, parler et rire, goûter aussi, rencontrer et passer de petits moments réconfortants.

Nous vous souhaitons une excellente année et vous attendons avec impatience.

Martine et les bénévoles de l'équipe de Neuvic





RICOCHETS

Créateur d'avenir par l'emploi

Association d'insertion socioprofessionnelle depuis 1982, Ricochets emploie plus de 80 salariés en transition professionnelle chaque année, pour faciliter leur retour à l'emploi durable.

Nos missions :

- Un accompagnement vers l'emploi : rencontre avec des entreprises, mise en situation de travail, formation, appui dans les démarches administratives
- Des prestations de services sur le territoire : entretien des espaces verts, géolocalisation, démantèlement et valorisation des déchets, boutique, repassage et confection
- Un appui au recrutement avec proposition de candidats, mise en situation sur le poste de travail avant le recrutement, suivi du candidat

A noter sur vos agendas la mise en place par Ricochets d'une information collective mensuelle, ouverte aux demandeurs d'emploi. Contactez-nous pour avoir les dates.

ZOOM sur nos activités :

Sur le pôle environnement, de nombreux chantiers occupent nos équipes : comme chaque année, entretien des espaces verts selon les conventions de partenariat signées avec les communes de Neuvic, Montrem, Saint-Léon, la CCIVS, Gepsa, Interspray etc.



De nouveaux chantiers sont venus alimenter l'activité du service environnement :

- Création de haies sèches dans le bois de l'Esper à Jaure dans le cadre de l'appel à projet lancé par "Créateur de Forêt" ;
- Désherbage des parterres du parking d'Intermarché de Neuvic et pose de cailloux décoratifs ;
- Aménagement paysager au Caviar de Neuvic, dans le cadre du programme Natura 2000.

Comme chaque année depuis 2019, des équipes de valoristes interviennent sur les déchetteries de Neuvic, Saint Astier, Mussidan, Ménesplet, Ribérac et Beleymas, dans le but d'améliorer la valorisation des déchets.
En octobre dernier, nos agents valoristes et de démantèlement ont participé à la caractérisation de la benne tout venant sur la déchèterie de St Astier avec la participation d'ASPPI 24.



Le pôle textile a aussi connu une activité intense cette année.
En confection, les couturières ont œuvré sur un nouveau projet : la réalisation de kits de jeu « Rudologia/Valobat » pour l'association Rudologia – Pôle compétences déchets à Lons-le-Saunier.



Nouveau ! Les travaux de retouches s'ouvrent aux particuliers. Pour tout renseignement, contacter la boutique au 05 64 45 00 14.



La boutique a accueilli tout au long de l'année des créations. Une nouvelle créatrice "KDO&CO" propose à la vente des boules de Noël, bougies, porte-clés personnalisés etc. Si vous souhaitez exposer et vendre vos créations, n'hésitez pas à nous contacter.
Pour rappel, retrouvez toutes nos créations en boutique et sur Label Emmaüs, plateforme e-commerce du mouvement de l'Abbé Pierre.

Horaires d'accueil aux bureaux
Zone artisanale de Théorat :
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h00 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Horaires d'ouverture de la boutique La Bobine
12 av. Général de Gaulle :
mardi au vendredi : 9h30–13h00 / 14h00–17h30
et le samedi 9h30-12h30

Et retrouvez-nous sur : **www.ricochets-asso.fr**

05 53 81 63 06
ZA de Théorat - 24190 NEUVIC
contact@ricochets-asso.fr



GEM

Association La pause que GEM

L'association est destinée à un public **majeur** pouvant ou non présenter des souffrances psychiques et/ou physiques, en situation d'isolement, ou des personnes souhaitant partager leurs passions, connaissances, etc…
L'association d'adhérents est un lieu d'échanges et de **partages** accompagnée au quotidien par un binôme d'animateurs. Fanny et Jonathan coconstruisent mensuellement un programme d'activités/sorties/ateliers en fonction des envies et besoins des adhérents. Ceux-ci sont variés et nombreux, que ce soit dans le domaine culturel, sportif, créatif, sensibilisation ou encore la gourmandise.



Chaque semaine, l'association propose des temps et ateliers culinaires avec la réalisation et la dégustation de repas, la découverte de nouveaux goûts et produits, la valorisation de légumes et fruits arrivant en fin de vie, etc…
La fréquentation est libre au **Gem**. Aucune activité n'est obligatoire. Juste des inscriptions permettent que chacun puisse découvrir une activité ou une sortie. Un système de liste d'attente permet de ne pénaliser personne.

Les adhérents ont un regard sur la nature, avec l'organisation de marches écologiques ayant pour but de ramasser les déchets dans la nature. Nous avons collecté sur Neuvic et St Astier pas moins de 27.5 kg. Mais aussi des visites des centres de valorisation et de tri du département, la mise en place d'atelier sur le compostage, des balade dans les bois , etc…



L'année 2023 fut riche en projets et activités avec aussi :

Le Fest'Art à Libourne, la visite des jardins de l'imaginaires à Terrasson, le Festival Mimos à Périgueux, la visite des châteaux de Biron et de Castelnaud, la découverte des usines à chaux de Saint-Astier, la pêche à la pisciculture de Niversac avec dégustation de nos truites, une sortie en canoë, la découverte des grottes de Villars …et tant d'autres !

Mais aussi différents intervenants, comme Cathy pour nos ateliers Yoga, Emilie pour les ateliers **Lâcher prise** par le jeu théâtral, Frédéric pour l'atelier numérique ainsi que l'atelier radio, la venue de différentes association (France Addiction, AVC24, Le refuge des renards, la Maison de protection des familles, Cassiopea etc…).



« Notre association est une maison d'échange, de rencontres et de socialisation qui s'adapte à tous »



Pour découvrir l'association, il suffit de nous contacter. Un premier temps de rencontre se fait au sein de la structure afin de présenter le dispositif avec **deux mois de découverte** afin de voir si l'association correspond à vos besoins. L'adhésion est de 12 euros à l'année.

"Nous membres du CA voyons notre association comme un lieu ouvert à tous. N'hésitez pas à venir nous voir si vous souhaitez faire de nouvelles rencontres, partager un repas et/ou une activité, proposer une sortie en petit groupe.
Les mots d'ordre au gem sont la convivialité, le respect et l'écoute de l'autre"

■ Comité des fêtes de Neuvic

Président : Claude PLANCHAT
Tél : 06 47 10 13 93
comitedesfetes.neuvic24@gmail.com
www.facebook.com/Comite.des.Fetes.Neuvic.24
Instagram : comitedesfetesneuvic24





• Carnaval du 8 Mars

Une météo favorable et inattendue a permis à 200 enfants de suivre Pétassou 2023, réalisé par les services techniques de Neuvic sur une idée du centre de loisirs.

Le défilé fut l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle à l'Ephad avant de se retrouver devant le gymnase où deux enfants ont lu la sentence condamnant Pétassou avant de procéder à son embrasement.

Les enfants, accompagnés d'une centaine de parents, ont ensuite assisté au spectacle tant attendu animé par la compagnie Abac'Art qui connût un vif succès. Pour clôturer ce spectacle, enfants et parents ont partagé un moment de danse symbolisant l'excellente ambiance qui régnait.

Le comité des fêtes de Neuvic, organisateur de ce carnaval, a ensuite offert son traditionnel goûter.



• Vide-Greniers / Brocante de la Pentecôte

C'est avec sérénité que nous avons organisé de nouveau notre vide-greniers le 5 juin . Nous pouvons saluer la fluidité avec laquelle s'est faite l'entrée des exposants, grâce à la maîtrise de la situation de nos préposés à ce poste, qui ont filtré avec dextérité l'arrivée des 124 participants, couvrant près de 1000 mètres linéaires de trottoir, relayés, immédiatement après, par les «placeurs» . Chineurs et flâneurs ont arpenté les rues du bourg toute la journée, trouvant à se restaurer auprès des commerces Neuvicois ou à se désaltérer à la buvette installée par les services techniques de la mairie et tenue par les bénévoles du Comité des fêtes.





• Neuvic sur rire : 5ème édition

Humour, rires, jongleries et acrobaties, ont investi le centre bourg de Neuvic ce samedi 24 juin 2023 pour la 5ème édition de Neuvic sur rire, organisé par le Comité des fêtes et le centre Multimédia. Cette année encore, 5 spectacles de rue étaient proposés gratuitement à un public familial venu très nombreux.

Dès 18 heures, par un beau soleil, les artistes se sont produits en divers lieux du centre bourg, proposant différents numéros, pour la joie des petits et des grands. N'oublions pas de souligner le soutien humain et financier de la mairie au travers d'agents municipaux, matériels et véhicules mis à disposition.

Une pause d'une heure avait été ménagée pour le dîner. Les tables et bancs installés dans les rues ont permis au public de profiter des formules repas proposées par les commerçants du bourg. La vente de boissons était assurée par la buvette du Comité des fêtes.



• Neuvic Gourmand le 14 juillet : 3ème édition

La concurrence était pourtant rude ce soir-là mais le public est venu très nombreux à la soirée du 14 juillet organisée par le Comité des Fêtes et la Municipalité de Neuvic.



Dès 16h30, les bénévoles du Comité des Fêtes se sont réunis sous une chaleur écrasante autour de l'église pour installer tables, chaises et bancs, accueillir les exposants, installer la buvette, le point tri et régler les derniers détails afin que tout soit prêt pour le début des festivités à 19h.

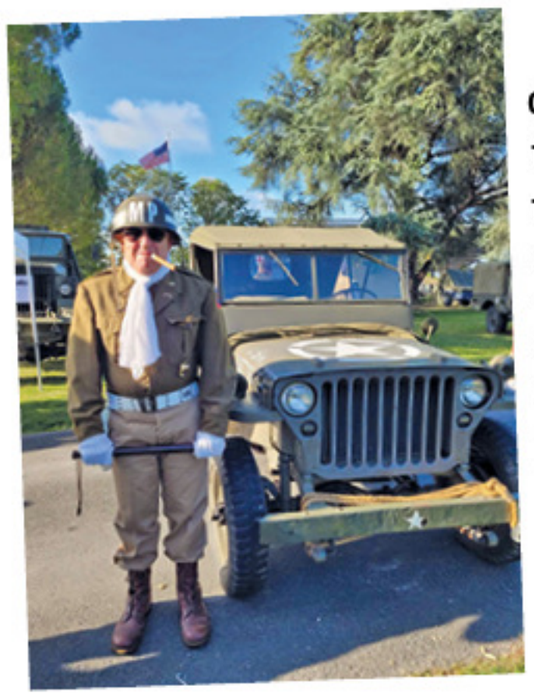
Au menu de la soirée de « Neuvic Gourmand », de nombreux plats étaient proposés par les producteurs et commerçants locaux : magret de canard accompagné de patates sautées, brochettes de bœuf, jambon braisé, paëlla, tapas, assiettes gourmandes, galettes, bière artisanale, vin… Pour le dessert : glaces, crêpes, chichi, fruits de saison, pâtisseries... Le public venu très nombreux a dévalisé les étals des exposants, une belle récompense pour les bénévoles du Comité des Fêtes.

La soirée fut très festive avec **la banda Los Campaneros** qui a animé les rues de Neuvic. Petits et grands ont pu s'amuser tout au long de la soirée avec les jeux anciens en bois proposés par Boules et Billes. L'association **Sohalia Tribale** a présenté au cours de la soirée une démonstration de danse du ventre. La municipalité a assuré la fin des festivités avec le traditionnel et très beau feu d'artifice tiré à 23h. Les plus fêtards ont continué la soirée sous la halle où **Ludovic Animation** animait un bal, très apprécié par les nombreuses personnes présentes à la soirée.





• Salon d'Antiquités Militaires : 37ème édition



C'est sous un beau soleil que le dimanche 6 août s'est tenu le salon d'antiquités militaires qui a connu un vif succès avec plus de 1500 visiteurs.
Parmi les attractions, comme les autres années, le camp militaire de l'armée américaine reconstitué par le **MVCG Dordogne** était présent.

Les exposants sont venus de toute la France pour participer à cette bourse. De nombreux passionnés et collectionneurs ont pu dénicher l'objet rare au fil des étals où de nombreux objets de collection étaient présentés : médailles, uniformes, armes de collection, etc. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir **M. Bernard Dumeige** acheteur dans l'émission « Affaire conclue ».



Comme l'an passé, des voitures de collection étaient présentes grâce au club **Auto-Rétro** avec pour la première fois, l'organisation d'une petite bourse d'échange de matériel. On a pu admirer : Alpine, Cadillac, Ford Mustang, etc...Une nouveauté cette année, la présence de l'association **Sancte Solaris** composée de jeunes membres passionnés par la période médiévale avec comme objectif de présenter un campement militaire du XIIème siècle avec présentation d'équipements et démonstration de combat.



• La Neuvic'Rose 08 octobre 2023

La 7ème édition a connu un grand succès par le nombre de participants, la générosité de nos partenaires et, par voie de conséquence, le montant versé à la ligue contre le cancer.



715 inscrits dont 30% de neuvicois et 45% dans un rayon de 15km. 50% (forte augmentation) avaient choisi la pré-inscription ce qui a permis une excellente gestion des inscriptions du jour, auxquelles ont participé des parents d'élèves de l'association **« Les Gouyassous ».**

Saluons la participation des personnels de **l'Ehpad de RAZAC**, du **Crédit Agricole**, de **la Grande Pharmacie de Neuvic** et d'**Interspray**.

La générosité de nos partenaires a permis la remise de cadeaux offerts par **le Moulin de la Veyssière** (petite bouteille d'huile de noix) et l'**optique Guichard** (une chiffonnette), merci pour cette implication.





N'oublions pas nos autres partenaires qui participent à nos ravitaillements : **la Chanteracoise, le Cilaos, le Kayola, le château de Neuvic et la boulangerie Barreca**. Une mention particulière aux Castors (le centre de loisirs de Neuvic) qui ont participé à cet événement en proposant des objets confectionnés par leur structure au profit de la ligue contre le cancer.

Il faut ajouter les participations financières de **Ivantout, du Crédit Agricole et de la Grande Pharmacie de Neuvic**.

N'oublions pas enfin la **mairie de Neuvic** pour son soutien logistique et les 45 bénévoles présents ce jour-là.

La dotation pour la ligue a été de 6.380 € dont 4.400 € (69%) proviennent des inscriptions, 1.100 € (17%) de nos partenaires et 880 € (14%) de dons recueillis auprès des professionnels neuvicois.

Rendez-vous pour notre prochaine édition le 6 octobre 2024.





Nous remercions particulièrement

- **La mairie de Neuvic et les Services Techniques** pour leur soutien logistique
- **Le Centre multimédia** co-organisateur de Neuvic sur Rire pour la partie artistique
- **Les commerçants neuvicois** qui acceptent de s'impliquer.
- **les indispensables BENEVOLES**, sans qui rien ne serait possible.

UN TRÈS GRAND MERCI À TOUS !

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER DANS L'ANIMATION DE VOTRE COMMUNE ET DEVENIR BÉNÉVOLE D'UN JOUR OU PLUS SI AFFINITÉS, CONTACTEZ-NOUS !

CALENDRIER 2024

- **Carnaval : Mercredi 13 Mars**
- **Vide greniers : Dimanche 19 mai**
- **Neuvic sur Rire : Samedi 29 juin**
- **Neuvic Gourmand : 14 juillet**
- **Salon d'Antiquités Militaires : Dimanche 4 Août**
- **Neuvic Rose : Dimanche 6 octobre**

■ Chorale Amitié Musicale

La chorale Amitié Musicale de Neuvic se réunit tous les jeudis de 18h à 19h30 salle Canon.

Elle est composée de 3 pupitres de voix de femmes, Soprano I, Soprano II et Alto et est animée par notre chef de chœur Patrice Gouysse.

En juillet 2023 nous avons donné un concert de chants et musique celtiques accompagnés par Katia Van Loo, harpiste, moment très apprécié du public.

Notre projet pour 2024 présentera un concert de chants et musique sud-américains, accompagnés par les célèbres musiciens de l'ensemble Kari Pampa.

Cette prestation qui devait être programmée le samedi 8 juin aura finalement lieu le samedi 15 juin au centre multimédia en raison des élections européennes. Nous vous y attendons nombreux !

Contacts :
Patrice Gouysse : 06 43 64 40 35
Nicole Denis : 06 81 75 54 18

■ Nouveau Théâtre de Neuvic

Nous sommes une association regroupant une dizaine de membres avec comme triple objectif, dans un premier temps l'initiation théâtrale permettant d'avoir un regard différent sur cet art, dans un deuxième temps progresser dans ce domaine en permettant d'être plus à l'aise face à une assistance tout en interprétant un rôle et enfin, maintenir et développer la mémoire par l'apprentissage de textes.

Tous ces objectifs étant traités dans une ambiance sympathique et conviviale où les éclats de rire viennent souvent ponctuer nos séances.

Dans cette optique, nous nous réunissons tous les lundis entre 20 h et 22h30. Des exercices de voix, d'improvisation, de comportement sur scène, de gestion de l'espace etc... sont proposés par notre coach/ metteur en scène.



Parallèlement, nous cherchons d'une manière collégiale des sketchs que nous travaillons ensuite pour les jouer lors des représentations prévues en cours et fin d'année.

Durant l'année qui s'achève, nous avons fait trois soirées (Neuvic, Vauclaire, La Force), trois nouvelles représentations sont programmées courant 2024.

N'hésitez pas à nous contacter, un accueil chaleureux vous sera réservé et nous mettrons tout en œuvre pour que votre intégration au sein de notre troupe d'amateurs se fasse dans les meilleures conditions.



Michelle PELETINGEAS
Présidente
06 11 67 29 36

Christine CAMINEL
Secrétaire
06 64 58 19 32

Gilles LOTHET
Trésorier
06 22 94 41 95



■ Les Ateliers Neuvicois

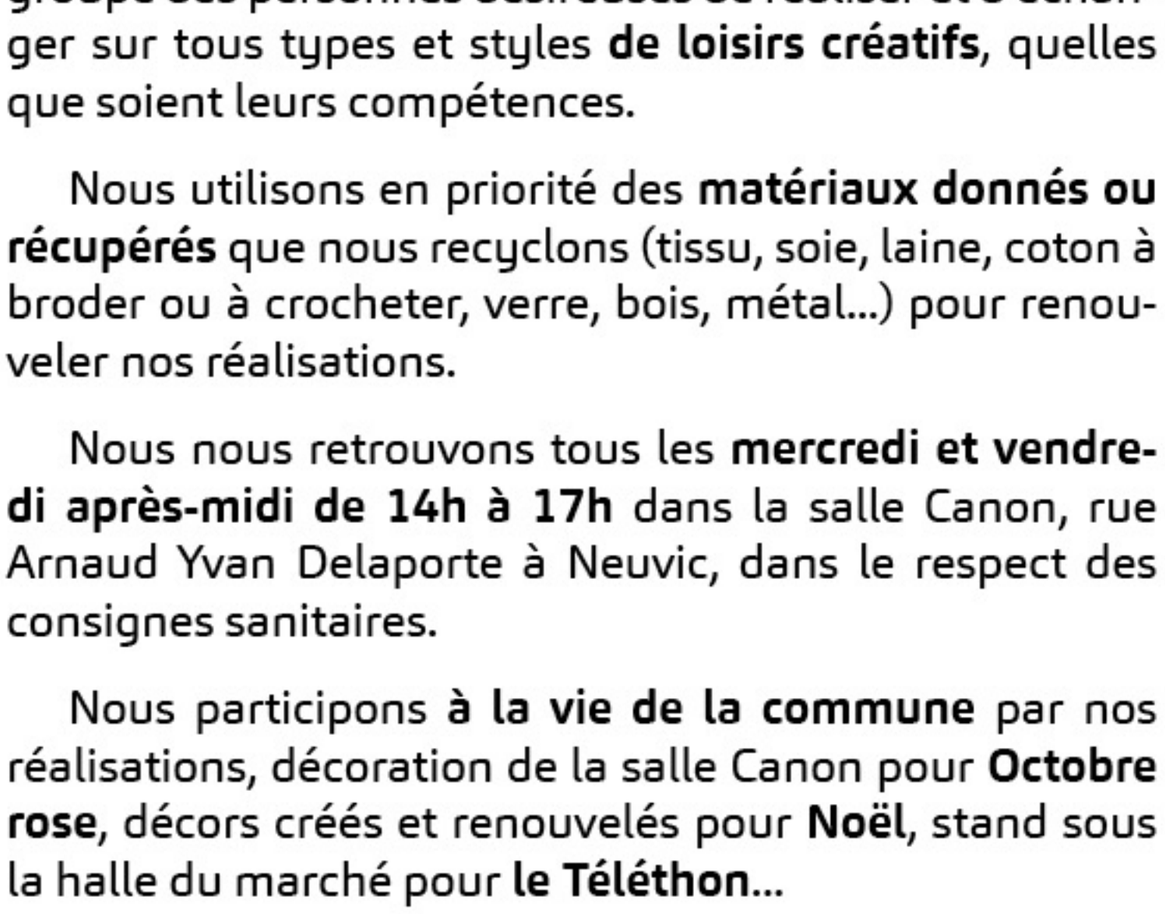
Saison 2023-2024

Les "Ateliers Neuvicois" sont **une association** qui regroupe des personnes désireuses de réaliser et d'échanger sur tous types et styles **de loisirs créatifs**, quelles que soient leurs compétences.

Nous utilisons en priorité des **matériaux donnés ou récupérés** que nous recyclons (tissu, soie, laine, coton à broder ou à crocheter, verre, bois, métal...) pour renouveler nos réalisations.

Nous nous retrouvons tous les **mercredi et vendredi après-midi de 14h à 17h** dans la salle Canon, rue Arnaud Yvan Delaporte à Neuvic, dans le respect des consignes sanitaires.

Nous participons **à la vie de la commune** par nos réalisations, décoration de la salle Canon pour **Octobre rose**, décors créés et renouvelés pour **Noël**, stand sous la halle du marché pour **le Téléthon**...



Nos réalisations sont exposées lors de **nos deux ventes annuelles, en automne, le 25 novembre 2023 pour cette année et au printemps avant la "Fêtes des Mères"** à la salle Canon.

Les dates de nos expositions paraissent dans le fascicule des "Animations sur Neuvic" publié par l'Office du Tourisme.





Toute personne intéressée sera la bienvenue pour nous rencontrer sur place.

La **cotisation annuelle** fixée lors de l'assemblée générale est de **15€**.

Pour plus d'informations, contacter **la Présidente de l'Association**, Eliane Allemand au 06 78 47 55 00.

Bien à vous
Denise Roche,
secrétaire des Ateliers Neuvicois





Club de Gym et de Pilates de Neuvic

27 route du Grand Mur à Planèze

Gymnastique Neuvicoise

Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural



Le club de gym et de pilates s'adresse à un public adulte, hommes et femmes. Il fonctionne sur l'année scolaire et propose 6 cours par semaine : 3 cours de gym et 3 cours de pilates.

Lundi de 18h30 à 19h30 GYM : avec Laurence Yzabel. Il s'agit de gym classique qui sollicite toutes les parties du corps ainsi que du cardio et des étirements.



Mardi de 18h30 à19h30 PILATES : avec Sue Hinde. Le pilates propose du renforcement musculaire basé sur la respiration.



Mercredi de 17h à 18h et de 18h à 19h GYM : avec Sylvie Brun. La première heure est centrée sur le renforcement du dos, les abdos/fessiers et le stretching. Pour la deuxième heure il s'agit de fitness.

Jeudi de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30 PILATES : avec Sue Hinde.



Les cours ont lieu à la salle des Associations, 27 route du grand mur, planèze à Neuvic.

La cotisation annuelle, assurance comprise est de :

- 1 cours/semaine : 80 €
- 2 cours/semaine : 110 €
- Forfait illimité : 150 €

Nous proposons des facilités de paiement.

Chaque adhérent arrive avec son matériel : tapis, ballon et autres en fonction de la discipline choisie.

Nous avons à cœur de favoriser un esprit de convivialité. Chaque personne est la bienvenue.

Durant l'année, des moments festifs peuvent être organisés : pot à Noël, galette des rois, pot à Carnaval, pique-nique en fin de saison style auberge espagnole, repas de fin d'année.

*Pour tout renseignement vous pouvez contacter la présidente **Martine Merceron Sarlat au 06 35 50 57 36** ou la secrétaire **Nicole Planchat au 06 07 29 21 03**.*

ANACE

Une pré-retraite programmée

L'ANACE, après 46 ans de labeur va prendre une pré-retraite bien méritée.
En effet au 01 janvier 2024, sa principale activité l'aide à domicile, est transférée à l'AASE de Saint Astier.

L'ANACE conserve le jardinage, le portage de repas, la surveillance de maison et développera sans doute d'autres activités.

Cette date n'est pas choisie par hasard mais coïncide avec un changement important de législation qui va progressivement se mettre en place jusqu'en 2025.

C'est aussi, un choix du Conseil Départemental d'appeler toutes les structures d'un même secteur à limiter les coûts donc à mettre en commun les moyens, voire à fusionner.

Par manque de lisibilité de l'offre, par manque de coordination entre les acteurs du soin et de l'aide, "le service autonomie" à domicile vient de voir le jour.

Il doit répondre à une prise en charge globale et efficace des personnes en perte d'autonomie. L'ANACE a plusieurs fois souligné cette jungle face à laquelle se trouve le bénéficiaire et les aidants avec une multiplication des acteurs. Plus personne ne sait qui fait quoi et notamment au niveau du montage des dossiers.

L'accompagnement, sur un même lieu, des actes de la vie quotidienne et du soin doit simplifier et clarifier la vie de l'usager comme le travail de l'intervenant. Il faut aussi optimiser l'organisation des interventions, la rationalisation des tournées pour une meilleure maîtrise des coûts.

Pour résumé, trois grands défis à relever pour le service autonomie :

- Mieux coordonner les équipes
- Fluidifier la circulation de l'information
- Respecter la confidentialité des informations de l'usager

Ce nouveau modèle qui allie les SAAD (Services d'aide à domicile) et les SSIAD (Services de Soins Infirmier à Domicile) regroupe au sein du Service Autonomie de l'AASE, les activités de l'ANACE de Neuvic, de l'AIVAP de Villamblard, l'ACCAD de Mussidan.

Pour le bénéficiaire et les salariés, cette nouvelle organisation ne doit rien changer. Une antenne reste ouverte sur chaque site et les auxiliaires de vie continueront à se rendre au domicile des usagers qu'elles ont l'habitude d'aider.

Le Conseil d'Administration de l'AASE sera enrichi de 4 membres des structures apporteuses.
Le téléphone et l'accueil ne change pas. Les horaires seront précisés ultérieurement.

L'ANACE reste propriétaire de son bâtiment et le met à disposition de l'AASE pendant 10ans ou jusqu'à une éventuelle fermeture de l'antenne.

L'ANACE gère le service portage de repas et jardinage dans le local voisin de l'ANACE au 67 avenue du Général de Gaulle.

Son nouveau numéro de téléphone : 06 32 00 91 37
Mail inchangé anace24@wanadoo.fr

C'est avec vous que nous avons pu développer l'ANACE ; et vous en porterez ses valeurs à l'AASE pour être aidé dans le respect, dans la dignité due à chacun d'entre nous

Très bonne année
Marie Henriette MALBEC, présidente

AU REVOIR

Je vous souhaite une très bonne année 2024 à tous.

Pour moi, ce sera une année particulière avec ce transfert d'activités de l'aide à la Personne vers l'AASE auquel je ne participe pas puisque mes fonctions de directrice ont cessé au 30 décembre 2023.

J'encadre pendant quelques mois l'activité jardinage et portage de repas et surveillance de maison et autres, qui restent à l'ANACE.

Je veux vous dire combien ma carrière a été riche à vos côtés. J'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés.

Nous avons eu des présidents ou présidentes très dynamiques qui avec leur conseil d'administration, ont toujours pris les bonnes décisions et au bon moment.

Nous avons travaillé avec tous les partenaires pour répondre au mieux aux souhaits des bénéficiaires.

Nous remercions les élus qui nous ont fait confiance dans l'aide apportée à leurs administrés.

Nous avons enfin une équipe de professionnel(les) qui ont à cœur de faire un travail de qualité. Le personnel a besoin de notre reconnaissance à tous car que ce soit dans les bureaux ou à domicile, certaines situations peuvent être complexes.

Inutile de continuer à écrire sur ces 42 ans passés au sein de l'ANACE. Je vous dis juste au revoir.

Mon bureau est ouvert au 67 avenue Général de Gaulle et je reste à votre écoute pour quelque sujet que ce soit au 06 32 00 91 37 - bureau ouvert le mardi et jeudi de 10 h 30 à 14 h 30.

Bien à vous
Chantal DOBINSKI

Le Trait d'Union

Actifs ou retraités, le Trait d'Union a tout pour vous plaire.

Chaque semaine, scrabble, tarot, jeux de société, gymnastique, marche, cours d'anglais, sorties à la journée, un voyage annuel, plus un barbecue, une brocante et un repas dansant pour clôturer l'année et pour vous permettre de choisir, voici le détail de nos activités :

• le lundi de 14h à 17h, scrabble en duplicate, salle Canon, cours de Pilates de 17h15 à 18h15 salle des associations à Planèze.

• le mardi de 17h à 18h, cours de gymnastique salle des associations à Planèze, de 18h15 à 19h15 salle Canon, cours d'anglais pour ceux qui le souhaitent et pour terminer à partir de 20h, le tarot salle Canon.

• le mercredi, la section marche vous invite sur les communes alentour à partir de 14h.

• le jeudi de 14h à 17h est réservé à la pratique des jeux de société, salle Canon.

Nous avons débuté 2023 par une journée Cabaret le 12 mars à Marsac. Le 6 avril, 57 de nos adhérents ont visité Biron et la bastide de Monflanquin en compagnie de Janouille, le joyeux guide local. Le 30 mai, ce fut une comédie musicale au Théâtre de l'Odysée à Périgueux. Pour conclure, un voyage en Camargue pendant une semaine enrichissante et ensoleillée avec, entre autres, la visite de la sereine chartreuse de Villeneuve lez Avignon, le magnifique Château des Papes, la croisière sur le Petit Rhône, Nîmes, Montpellier, Arles et les pittoresques manades.



Chartreuse de Villeneuve lez Avignon



Le Château des Papes – Avignon



La Manade Blanc Domaine de Paulon

Pour 2024, il est déjà prévu 2 comédies musicales à Périgueux, une journée guinguette « Chez Oliv », le fils de Patrick Sébastien, un voyage de 7 jours dans le Nord avec la visite de Lille, Bruges et la Côte d'Opale et une journée en Charente en septembre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :
le Club, salle Canon, rue Arnaud Yvan de Laporte, tous les jeudis

la Présidente : Marie Claude Simon
tél : 05 53 81 59 39 - 06 83 82 44 57
la secrétaire : Marie Jeanne Renault
tél : 05 47 88 90 34 - 06 50 08 18 43

Venez nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont acceptées et nous serons heureux d'agrandir le cercle convivial de nos relations.



Biron

■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE NEUVIC

2024 Jeux Olympiques

2024 une médaille pour Neuvic ?

OBJECTIF : avoir une moyenne en 2024 de 100 donneurs par collecte, nous sommes seulement à 83.4 en 2023 contre 85.2 en 2021, 90.2 en 2022



457 donneurs sur 9306 personnes en âge de donner sur le secteur de NEUVIC soit 4.91%



Et si demain c'était vous,
un enfant, un de vos proches ?
Que vous dire pour vous inciter à donner ?
Comment vous convaincre ?

TOUT LE MONDE PEUT UN JOUR
AVOIR BESOIN DE SANG
NOUS SOMMES DONC TOUS CONCERNES

Dans un monde de plus en plus compliqué et assisté, le don de sang est une chose que chacun de nous peut faire gratuitement pour sauver des vies

PRENONS 1 HEURE
POUR SAUVER 3 VIES



Collectes 2024,
salle des associations (loto) de
15h à 19h à Planèze

Les mardi : 30 janvier, 26 mars, 21 Mai,
16 juillet, 24 septembre, 19 novembre

Si vous manquez de temps,
en prenant rendez-vous,
vous n'avez pratiquement pas d'attente :
dondesang.efs.fr ou 0 800 744 100

Imaginez : 4 dons par an = 12 vies sauvées.
6 dons par an = 18 vies sauvées
uniquement grâce à vous

N'hésitez à amener des ami(e)s et pour les donneurs de parrainer des nouveaux volontaires.
Un geste gratuit de bonté, de solidarité, qui sauve des vies

Tout le monde vous attend :
Nous, malades, femmes enceintes, accidentés, maladies auto-immunes etc.

Notre page FACEBOOK : Don du Sang Neuvic 24.

Remerciements

- à tous les donneurs
- aux entreprises qui nous aident ou qui accordent du temps à leurs salariés pour venir donner son sang, notamment : Caviar de Neuvic, Les bobinettes, Ricochets, Usine à chaux, Gendarmerie, Isola Sud-Ouest, La Poste, SNCF, Anace, Maison d'arrêt de Neuvic, Moulin de la Veyssière, Interspray qui a organisé une collecte avec ses salariés en 2023, (2 collectes en 2022) et sans doute d'autres non recensées ;

- à la Mairie pour son aide précieuse et la mise à disposition de la salle des associations pour nos collectes.

Nous sommes là pour vous accueillir dans les meilleures conditions et prendre soin de vous lors de la collation et ce dans le respect des règles d'hygiène et sanitaire.

Ambiance conviviale et sympa assurée.



CONTACT :
Jean Paul PONDVILLE,
président - 06 16 83 38 38

ADMA

L'Association pour le Développement de la Médiation Animale dite ADMA a un objectif socio-éducatif.

Elle a été créée en 2016 par un groupe de 14 personnes issues des milieux : éducatif, médico-social, animalier...

17 personnes étaient présentes ou représentées à l'assemblée générale du 22 avril 2023.
Elle a pour but de favoriser les relations entre l'Homme et l'animal à travers le contact animalier et de faire bénéficier à un maximum de personnes le bien-être qu'apporte la présence d'un animal, sur le plan physiologique, comportemental, psychologique, relationnel et social.

ADMA favorise les publics fragilisés mais son action s'adresse à tous, en individuel ou collectif. Des partenariats sont créés et les projets déterminent les objectifs des séances ainsi que les dispositifs spécifiques suivant les besoins (lieu, amplitude horaire, fréquence...).

Les séances de Médiation Animale permettent l'éveil, la stimulation, le développement de l'attention et la réflexion de la personne mais aussi la détente, l'apaisement. Les projets sont établis avec les différents services et personnes : protection de l'enfance, handicap, grand âge, et tout-petits, SSR, MAS, hôpital psychiatrique, crèche, école, centre de loisirs, centre de détention, centre éducatif fermé, IME, Espace jeune de la CCIVS, crèche, école, etc...









Des rencontres type "médiation familiale" médiatisées par l'animal ont également lieu. Des séances intergénérationnelles sont également judicieuses : s'occuper des animaux ensemble, échanger son savoir et tout simplement câliner ensemble les animaux sont des actions propices au développement du lien.

Les séances sur site ou en établissement permettent d'aborder de nombreuses situations de la vie souvent par similitude avec les soins et l'attention à porter aux animaux.





ADMA réalise également de l'initiation à la médiation animale au sein d'un organisme de formation en travail social.

Une "pause-café d'ADMA" a eu lieu le 28 Juillet 2023 à l'adresse des adhérents et sympathisants d'ADMA : journée d'échange convivial en présence des petits animaux.

Observer, alimenter, respecter les animaux, leurs sensibilités et leurs différences comportementales développent la responsabilité, valorisent l'estime de soi, la socialisation dans le groupe et permet des apprentissages. Il s'agit d'effectuer les "bons gestes" avec douceur, ne pas forcer le contact, favoriser le consentement, repérer et maîtriser ses émotions, réguler son geste, tenir compte de l'autre, prendre soin de soi et des autres, animaux et humains.

Et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons à l'Espace de Médiation Animale neuvicois, tout au long de cette nouvelle année 2024 !

Association pour le Développement de la Médiation Animale

Lieu dit "Puyastier" 24190 Neuvic
Tél : 07 85 07 82 23



■ France Alzheimer

Permettez-nous de vous accompagner
le long de ce chemin

DON en CONFIANCE

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES
24 DORDOGNE

CAFÉ MEMOIRE®

Le 2ème lundi du mois
de 14h30 à 16h30

A partir du 8 janvier 2024

Au café des Colonnes,
17 place du Général de Gaulle
24600 Ribérac

Le café mémoire® offre un espace d'écoute et d'expression aux personnes vivant avec une maladie neuro évolutive, à leur famille, aux professionnels et à toutes autres personnes concernées.

Renseignements aux
05.53.27.30.34 - **06.70.80.90.07**

Intervenants :
Psychologue et bénévoles de l'association

■ L'Outil en main de Neuvic sur l'Isle

L'Outil en Main France

Cette nouvelle association a pour objet l'initiation des jeunes, des l'âge de 9 ans, aux métiers manuels et du patrimoine.

Un concept inédit :

L'idée de faire se rencontrer des enfants avides de découvrir le travail manuel et des gens de métier retraités ou non, ayant envie de transmettre leur savoir-faire, se concrétise dans les associations de l'OUTIL EN MAIN, selon trois principes fondamentaux : l'initiation se fait dans de vrais ateliers avec des vrais outils et est dispensée par de vrais gens de métier.

Des ambitions concrètes :

- L'opportunité de découvrir des métiers concrets, manuels, voire susciter des vocations
- L'opportunité de s'épanouir globalement en réalisant des activités intellectuelles et manuelles, essentielles à un bon équilibre de l'enfant et du futur adulte.
- Découvrir et se découvrir en prenant confiance en soi
- Permettre d'avoir des relations sociales riches en rencontres et en histoires.



Métiers et activités proposés :

Pour le moment : poterie, couture, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, art créatif.



Nous recherchons aussi d'autres bénévoles retraités des métiers du :

- **Bâtiment :** couvreur, charpentier, menuisier, ébéniste, tailleur de pierre, électricien, plombier, peintre…
- **Textile et cuir :** cordonnier, maroquinier, tisserand…
- **Art créatif :** vannier, tourneur sur bois, fleuriste..
- **Mécanique :** travail du métal, garagiste, réparation vélo, carrossier…

Pour inscrire votre enfant ou être bénévole, contactez-nous .
Date d'ateliers :
Les ateliers se mettront en place les mercredis et/ou samedis à Neuvic, ou autour de Neuvic en fonction de la demande et disponibilité des bénévoles et des locaux.

Notre bureau :

Président de l'OEM : M. Coupeau Sébastien
Secrétaire : M. Trouillet Didier
Trésorier : M. Salkazanov Jean

Renseignements :

https://www.loutilenmain.fr
Téléphone : 06 15 01 55 91
Mail : scoupeau@hotmail.com



LES ASSOCIATIONS
SPORTIVES DE NEUVIC

■ La Gaule Neuvicoise

Avec désormais plus de 300 membres, le jeune bureau que nous représentons s'est engagé dans la réalisation d'un programme ambitieux au service des pêcheurs et des milieux aquatiques sur le territoire de Neuvic-sur-l'Isle.

Un important effort a été réalisé en terme de signalétique afin d'informer les pêcheurs et les non-pêcheurs des différentes règlementations, espèces de poissons en apportant une attention particulière aux bonnes pratiques à adopter au bord de l'eau.

L'ouverture de la pêche de la truite a une nouvelle fois permis de fédérer plus de 80 personnes autour de nos désormais célèbres braséros avec pour mot d'ordre la convivialité.

De nombreux jeunes pêcheurs ont été initiés lors de différents évènements, nous permettant ici de mettre en lumière le partenariat noué avec les classes de l'école de Neuvic-sur-l'Isle. Ces initiations ont pour objectif de sensibiliser les jeunes, futurs pêcheurs et sentinelles des cours d'eau à la fragilité de leur environnement et des écosystèmes.

Une journée à l'étang "des Maisons Doubleaudes" a permis de rassembler près de 50 personnes, ce fût l'occasion pour nos nombreux bénévoles que nous remercions ici, d'assurer des opérations de nettoyage des berges et du plan d'eau.

Nous accueillons également sur la commune un nouveau garde pêche particulier qui saura aiguiller les pratiquants et alerter en cas de pollution ou d'incivilité.

Notre AAPPMA soucieuse de faire vivre l'économie locale, se fournit auprès de pisciculteurs du secteur (pisciculture de Douzillac et pisciculture Faurie à Saint-Barthélemy-de-Bellegarde) et a réalisé de nombreux empoissonnements, tant pour l'ouverture de la truite que pour le soutien d'espèces emblématiques et patrimoniales comme le brochet.

Ancrés dans les traditions, nous ne regardons pas moins vers l'avenir en nous adaptant aux nouvelles pratiques et aux changements climatiques avec l'introduction d'espèces résilientes et robustes comme le black-bass.



Nous ne manquons de remercier la mairie pour son soutien permanent nous permettant de réaliser toutes ces actions.

Le Président,
Thierry Le Cleach

■ Association des propriétaires et chasseurs de Neuvic



Comme chaque année, lors de notre assemblée générale du 24 juin 2023, nous avons reconduit les grandes lignes de notre association sans grand changement.

La réserve de Mauriac à Magnou est renouvelée, afin d'éviter la chasse parmi les animaux présents sur la zone.

Nos membres piégeurs continuent à participer à la surveillance sanitaire de la faune sauvage dans le cadre du réseau SYLVATUB (tuberculose bovine). Cette surveillance s'effectue sur sangliers, renards, blaireaux.

Il est important de déclarer les dégâts de renards dans les poulaillers à la fédération de chasse ou à la chambre d'agriculture pour un suivi de la prédation de cette espèce.

RAPPEL : la sécurité !!!!

Avant chaque départ de chasse, le directeur de battue rappelle aux participants les différentes règles de sécurité : port d'une casquette ainsi que du gilet orange, le maniement des armes, l'angle des 30° ne permettant pas le tir, identification du gibier avant le tir, aucun tir en direction des habitations, des routes, à travers des haies. Ces règles s'appliquent également aux chasseurs de petits gibiers.

L'espace nature est ouvert à tous en respectant les zones privées. Surtout n'ayez aucune crainte d'un chasseur. Il aime autant la nature que vous et est soumis à des règles de sécurité.

Il nous arrive d'être insulté ou d'être accompagné de forts et longs coups de klaxons, cela n'a aucun sens, respectons les actions de chacun, ouvrons le dialogue et essayons de comprendre.

Quoiqu'en disent les médias, les animalistes ou les écologistes, nous ne pouvons plus gérer les animaux comme au « moyen âge ». D'abord leurs territoires étant de plus en plus réduits (maisons, routes, zone industrielle, zones de non chasse, population en constante augmentation) ils sont de ce fait plus difficile à réguler. Dans quelques années, les chasseurs ne suffiront pas, les accidents et dégâts augmenteront.

INFO : si pour les chasseurs, le port de vêtements visibles est obligatoire, nous conseillons aussi à nos amis promeneurs, joggeurs, cyclistes et chercheurs de champignons, au moment de la saison de chasse, de porter également des vêtements clairs et visibles afin d'être identifiés de loin.

RAPPEL: Monsieur Daniel DUGENET est le garde-chasse particulier de l'association des propriétaires et chasseurs de Neuvic. Ses fonctions sont d'assurer la surveillance du territoire et de relever les infractions commises par les adhérents, par les chasseurs sans droit ou la divagation des animaux. Il peut en outre assurer des missions techniques telles que la destruction ou le piégeage des animaux susceptibles de causer des dégâts.

Bonne saison à tous.
J'aime bien le roi de la forêt……

■ Tennis Club Neuvicois

Une année sur le retour de nos bases.

Vie du club

Le club se porte bien : les finances sont bonnes et un effectif de jeunes vient renforcer notre équipe.
Nous avons demandé à la municipalité de ne plus mettre notre club house à la location pour des raisons de contraintes et de non-respect de notre club house.
Notre demande a été acceptée.
L'accès aux courts est interdit aux personnes non-membres du TCN.

Ecole de tennis

L'effectif est remonté, mais pas à ce que nous espérions...
A cet âge, les enfants changent régulièrement de sport, ce qui est normal, mais il est vrai qu'avec l'inflation, cela devient difficile pour les parents, même si nos tarifs ne sont pas élevés.

Championnat seniors

Championnat du Périgord :
Notre équipe dames composée grâce à une entente avec le club de Saint-Astier, termine 4/6
Notre équipe 1 hommes termine 3/6
Notre équipe 2 hommes termine 4/6
Une saison en mi-teinte.

Championnat Ligue de Nouvelle Aquitaine :
L'équipe dames termine 4/6, l'équipe hommes 1 termine à la 3ème place sur 6, l'équipe 2 hommes termine à la 4ème place sur 6, elle rate la montée en raison d'un manque d'effectif.

Tournois 2023

Tournoi interne de février à fin juin : c'est toujours l'indomptable David qui le remporte.
Tournoi annuel d'été en août, sur 2 semaines : très bonne participation, en hausse de 20 compétiteurs, avec un total de 142 participants.

Notre tournoi 2024 se tiendra du 9 août au 25 août : Une fête annuelle de notre club, dans l'esprit du sport et la convivialité.

Divers

Nous avons de nouveau investi pour la sécurité du club avec l'achat d'un éclairage solaire. Nous constatons moins de dégradations, notamment avec la fermeture du stade.
Projet de construction d'un padel: le dossier est en cours pour 2025, pour 2024 les subventions attendues ne sont pas venues…

A Neuvic nous possédons un cadre sportif magnifique, il faut y adhérer et surtout le respecter.

Bonne année 2024

Le Tennis club Neuvicois



▲ *L'entente Neuvic St Astier dames*

Les jeunes lors du tournoi Galaxie rouge 8/10 ans Astier dames ▼



■ Club de Badminton

Le Club de Badminton de Neuvic/Mussidan comptait sur la saison 2022/2023, 97 licenciés dont 38 jeunes pour 40 femmes et 57 hommes. En ce début de saison, le club est sur la même dynamique que la saison passée avec plus de 86 licenciés à l'heure actuelle.

Le club se compose de joueurs de tout niveau, du débutant au niveau national (3 joueurs dans le TOP 500 France).

L'école de badminton, labellisée deux étoiles par la fédération française, est encadrée cette saison par Catherine Houchou, Philippe et Florence GALLAND.

Le club aligne 4 équipes interclubs cette saison, dont une au niveau régional 2. Nos objectifs sportifs pour la saison sont la montée de l'équipe 1 en régional 1 (équivalence pré-national) et la montée de l'équipe 2 en régional 3. Ces deux équipes ont fait un départ tonitruant dans la compétition en infligeant de lourdes défaites à leurs adversaires. Elles sont actuellement classées première dans leur division respective. Si vous souhaitez venir voir et encourager notre équipe 1, celle-ci accueillera une journée de compétition le dimanche 25 février de 10h00 à 16h00 au gymnase des Chatenades à Mussidan.

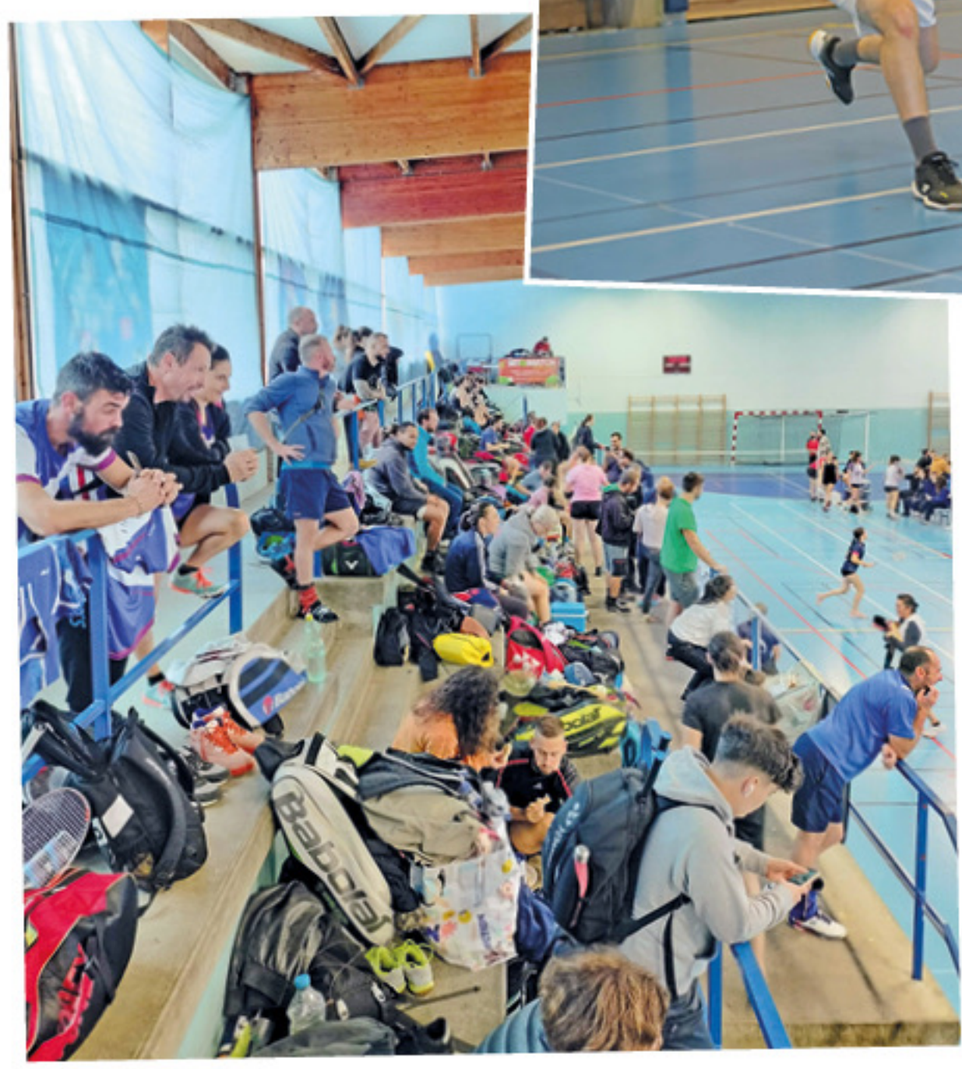


Notre tournoi annuel qui avait lieu les 28 et 29 octobre au gymnase de Mussidan a connu cette année encore un succès fou avec 197 participants (pour 225 inscrits, capacité maximale atteinte) ! Nous remercions l'ensemble des commerçants de Neuvic et Mussidan qui à cette occasion, nous ont soutenus en nous offrant de nombreux lots. 200 euros ont été reversés pour la lutte contre le cancer du sein à l'occasion d'octobre rose.

Nous organisons un second tournoi les 17 et 18 février au gymnase de Mussidan, n'hésitez pas à venir nous saluer !







Nous mettons en place des soirées à thème afin de créer/maintenir une cohésion entre nos licenciés. En ce début de saison, nous avons déjà organisé une journée "olympiades", une soirée halloween et une soirée blackminton.







Les créneaux de jeu sont les suivants :

• Au gymnase de Neuvic :

Lundi et jeudi de 20h à 22h : jeu libre pour tous

Mardi de 17h15 à 18h30 : entraînement mini-bad et poussins avec Florence et Philippe.

Mardi de 18h30 à 20h00 : entrainement minimes 2, cadets et juniors avec Florence et Philippe.

Jeudi de 18h30 à 20h : entrainement benjamins et minimes 1 avec Catherine Houchou.

• Au gymnase de Mussidan :

Mardi de 19h30 à 21h30 : jeu libre tout public.





Il reste encore des places pour les personnes intéressées et nous vous invitons à venir tester ce sport ouvert à tous.
Nous mettons à votre disposition une raquette et des volants pour 3 séances d'essai.

Vous pouvez contacter **Sébastien** au **06 68 31 30 48** ou par mail à **cbnm24@free.fr**

■ Sporting Club Neuvicois

Le Sporting Club Neuvicois profite du traditionnel bulletin d'information municipale, pour vous souhaiter une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024

Des résultats :

Le club est maintenant principalement axé sur les équipes jeunes.

La saison 2022-2023 aura été une belle saison pour nos U13 puisque les deux équipes terminent premier de leur championnat et une très belle place pour nos U15 en entente avec Issac.



Les U13M terminent 1er de leur championnat



Belle réussite de l'école de basket, trois jeunes féminines du club ont été sélectionnées dans l'équipe de Dordogne.

Et des difficultés

...et deux d'entre elles ont succombé aux sirènes de grands clubs et nous ont quitté, mettant fin à notre équipe U13F.



Les U13F terminent 1ères de leur championnat

Un départ annoncé

Après 35 années comme bénévole au club dont plus de 15 années passées à la présidence, Laurent Ley a annoncé l'arrêt de ses activités à la fin de l'année pour laisser la place à de nouvelles forces vives.

Des entraineurs bénévoles toujours motivés

Pour cette nouvelle saison, le club est reparti cette année uniquement avec une équipe loisirs et des équipes jeunes : les U13M entrainés par Alexandre Guillot, et U15M en entente avec Issac.

Cette année, Céline Prioset a rejoint le pool des entraineurs et s'occupe du groupe des U9, tandis que Carole Lambalot conserve les plus jeunes, les U7 et Nathalie Ley poursuit avec le groupe des U9 montés en U11.



Les ateliers du Père Noël - Carole et ses U7



Les U9

Les jeunes ne sont pas en reste, et viennent aider lors des manifestations et tournois organisés par le club.



La convivialité comme valeur essentielle

Malgré les difficultés et grâce à l'investissement de ses bénévoles, cette nouvelle saison s'est construite autour de la convivialité. A commencer par le stage Halloween, en attendant celui de noël, la boum et bien sûr les sorties de fin de saison.



Stage Halloween Sortie dans Neuvic à la quête de bonbons



Alex, coach et cuisinier Les bénévoles en action

L'équipe loisirs est également repartie pour un tour, débutants et anciens joueurs tapent la balle en toute convivialité le vendredi soir à 20h00, et font même quelques matchs amicaux.

N'hésitez pas à venir découvrir notre actualité sur :

- notre site internet : www.scneuvicbasket.com
- notre page Facebook : SCNeuvicBasket

Et si vous ne savez pas quoi faire un samedi, faites un tour au gymnase pour les encourager, vous serez les bienvenus...



L'équipe U13M cette année

■ Union Sportive Neuvicoise de Canoë Kayak

Un maintien en National 1 pour une septième année

L'équipe de descente en eau vive est classée 7éme (sur 100) au classement national avant la dernière manche qui a eu lieu à Epinal fin octobre nous attendons le classement définitif.
La « Nationale 1 » est composée des 15 meilleurs clubs français pour la descente de rivière.



Groupe compétition championnat de France 2023

C'est encore cette année une grande satisfaction pour le club d'avoir pu performer dans toutes les catégories avec le groupe compétition et de rester présent au plan national et international avec les résultats suivants :

Tanguy et Manoël chez les U23 :
- Champion du Monde sprint
- Vice-champion du Monde Classique à ROUDNICE NAD LABEM

Tanguy et Manoël chez les séniors :
- Vice-champion d'Europe Sprint et Classique à SKOPJE,
- VAINQUEUR DE LA COUPE DU MONDE DESCENTE





Autres médaillés du club aux championnats de France :
- L'or en Sprint C2 Mixte Clara GAUBERT et Clément MOZAS
- 3ème en sprint en kayak dame sénior, Clara GAUBERT

Trois maillots jaunes : titres de Vainqueur de la coupe de France 2023 :
- Jules MIGLINIEKS en kayak homme sénior
- Clara GAUBERT en kayak dame sénior
- Ninon SAMMUT et Adam EL YAQTINE C2 Mixte U18



Ainsi que de multiples podiums et belles performances pour tout le groupe compétition, Juline AMBLARD, Clara GAUBERT, Clément MOZAS, Jules MIGLINIEKS, Ninon et Camille SAMMUT, Sarah THAO, Adam EL YAQTINE, Anaëlle JOUBERT, Ines EL YAQTINE, Remi BONNET DEFARGE.

Le club labellisé Ecole de Pagaie mention performance sportive propose aux jeunes qui veulent pratiquer un sport de pleine nature de découvrir le canoë kayak en pratique Loisir et/ou sportive selon leur envie puisque nous participons au Challenge Jeune du département.
Nous avons repris l'organisation annuelle d'une course jeune départementale.
Cette course a eu lieu le 29 avril 2023 avec plus de 50 participants de tout le département.





Tout ce beau monde est encadré et coaché par les jeunes et les plus anciens de nos compétiteurs diplômés du club.
Il est à noter l'entrée en Pôle Espoir Angoulême de Sarah TCHAO et l'intégration par Ninon et Camille SAMMUT ainsi que Adam EL YAQTINE au centre d'entraînement départemental de canoë kayak de Périgueux.

Un club orienté vers la formation et la découverte de la pratique.

Les bénévoles et les encadrants du club proposent tout au long de l'année des programmes en fonction des niveaux de chaque groupe pour petits et grands.
Des stages sont organisés à chacune des vacances scolaires pour les licenciés, dans un esprit de multisports : canoë-kayak, vtt, rando, trail, courses d'orientation.

Cette année, la journée de Raid Départemental UNSS se déroulait autour du grand étang de la Jemaye et nous avons été sollicités pour fournir les embarcations. Nous essayons de développer une collaboration avec le club de Triathlon de Saint-ASTIER sur des journées de cohésion interclubs.

Cette année, le club s'est concentré sur la mise en place et le financement du poste d'entraineur pour une plus large ouverture sur les scolaires de notre secteur.

Une animation pour le territoire :

Pour la saison estivale touristique le club a cette année employé quatre Jeunes locaux sur les deux mois. Chaque été, le club ouvre ses portes aux pratiquants occasionnels locaux et aux vacanciers de la vallée de l'Isle.



Bénévoles et éducateurs sportifs
proposent des animations pour tous : location de canoë, encadrement de groupes et stage d'initiation et de perfectionnement de 3 jours pour les jeunes, descentes nocturnes avec flambeaux.

Nous louons également des vélos pour la découverte de la vallée de l'Isle par la voie verte qui longe notre belle rivière.

Sollicité en début de la saison d'été par la région, le club s'est délocalisé pour une journée sur un parcours entre Douzillac et Sourzac pour mettre sur l'eau les 120 participants du Val Natura 2023 sur le thème de la vallée de l'Isle. Une belle mais grosse logistique de mise en place réussie grâce à tous les bénévoles du club.



Et la fin de saison s'est conclue pour la deuxième année consécutive par une belle journée de cohésion organisée pour le centre de gendarmerie de Saint-Astier avec plus de 80 participants.

Le fruit de ce travail estival permet au club de financer une bonne partie de ses déplacements et du matériel de compétition et école de pagaie. Nous avons changé notre plus vieux camion par un camion plus récent.

Horaires principaux :

• Mercredi : 14h-17h • Vendredi : 18h-20h
• Samedi : 10h-17h

Tous les jours en juillet et août et durant les vacances scolaires (sortie, stages et compétitions)

Renseignements :

Site Web : www.canoeneuvic24.com
Téléphone : 06 31 88 45 19
E-Mail : canoeneuvic@hotmail.com
Suivez nous aussi sur FACEBOOK : page Canoë Neuvic

■ USAN Rugby

A l'instant où nous écrivons ces lignes, les nouvelles concernant la santé du club de l 'USAN sont au beau-fixe. En effet les deux équipes Séniors occupent chacune la première place de leur poule dans le championnat de France Fédérale 3, l'équipe Première affichant même six victoires d'affilée.

La compétence et l'investissement des entraîneurs associée à l'écoute et l'assiduité des joueurs aux entraînements porte ses fruits, même si nous sommes conscients que la prudence et l'humilité restent de mise. Une rigueur identique sera demandée à chacun pour la suite de la compétition, afin de continuer à tutoyer les sommets du classement pour participer aux phases finales d'accession à l'échelon supérieur.

Un désir ambitieux certes, mais réaliste si on se réfère à la qualité d'ensemble de l'effectif.

Mais on ne bâtit pas un projet de la sorte si on ne travaille pas en amont à la formation des jeunes qui viendront un jour trouver leur place chez les "grands" en toute légitimité.

C'est l'essence de notre philosophie rugbystique et humaine des valeurs que nous défendons et nous profitons de l'occasion pour féliciter les responsables, éducateurs, dirigeants et bénévoles de chaque catégorie formant notre pyramide.

Ajoutons à cela le soutien sans faille de la mairie de Neuvic et de sa première magistrate Madame DOYOTTE que nous tenons à remercier particulièrement et nous avons toutes les cartes en mains pour finaliser nos rêves avec l'appui de nos fidèles supporters.

A nous de jouer, vive le Rugby dans notre belle cité de Neuvic, vive la jeunesse !

Les Présidents Gilles et Charly ROTROU

■ La Boule Neuvicoise

Pour l'année 2024, un nouveau bureau a été élu : *(de gauche à droite).*

- BUFFE Philippe, *trésorier*
- LARGE Jacques, *président d'honneur*
- TROUBADIS Kelly, *secrétaire générale*
- TROUBADIS Laurent, *président*



MANIFESTATIONS 2024 :

- **25 février :** concours supervisé par Mr Patrick GRIGNON arbitre International
- **3 et 10 mars :** championnat "Jeunes"
- **17 et 24 mars :** championnat district et Départementale "Tir de précision"
- **31 mars :** challenge EYMERY et challenge PECOUT
- **15 et 16 Juin :** championnat départemental "doublette promotion"
- **8 septembre :** challenge BAUNAT

D'autres manifestations sont prévues telles que formation/réunion de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi que des championnats par équipes de clubs.

Pour tout autre renseignement contacter :
Laurent TROUBADIS au 06 18 83 83 90.



■ Judo Club de Neuvic

Le Judo Club de Neuvic commence une nouvelle saison à 115 licenciés. Les effectifs sont en constante augmentation depuis quatre ans et nous tenons à remercier tous nos adhérents, bénévoles, parents et partenaires qui nous soutiennent.



L'activité du club est répartie en 3 sections :

Le TAÏSO est une activité destinée aux adultes, dans une ambiance très conviviale, des exercices variés, dynamiques, adaptés aux capacités physiques de chaque pratiquant. De l'endurance au gainage en passant par le cardio et le renforcement musculaire, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent aux licenciés une pratique sportive, facilement conciliable avec la vie active. Les séances se terminent par de la relaxation et des assouplissements. L'effectif, en nette augmentation cette année, est composé de femmes et hommes de tout âge et de toute condition physique.

Le JUDO, enseigné avec authenticité permet aux enfants, adolescents et adultes de se construire à travers les valeurs de notre art martial qui procure un véritable équilibre physique et intellectuel. Cette section est ouverte pour les pratiquants de tout niveau dès l'âge de 4 ans. Les débutants adultes sont également les bienvenus dans une approche pédagogique s'adaptant au niveau de chacun.



Le JUJITSU, SELF-DÉFENSE, enseigné depuis maintenant deux années tous les mardi soir à partir de 19 h 15, est réservé à un public mixte à partir de 14 ans + adultes. Cette discipline, dont la traduction littérale signifie « Art de la Souplesse », est un véritable art martial dont le but est d'acquérir des automatismes de défense. Débutant et/ou expérimenté, chacun peut ainsi développer des techniques de combat aussi bien au sol que debout, et tout cela dans une atmosphère familiale et amicale. Cette discipline connaît un véritable attrait depuis 2 ans et le nombre de pratiquants est en forte croissance.

Face à l'engouement que le Ju-Jitsu mixte a suscité, nous avons initié des cours d'essai en SELF DEFENSE féminin en fin de saison dernière, que nous avons concrétisé cette année en ouvrant une nouvelle séance 100% féminin à partir de 14 ans également. Ce cours permet d'apprendre des automatismes de défense grâce à des techniques, simples et efficaces, d'esquives, de parades et ripostes face aux attaques d'un éventuel agresseur.
Ce cours, pour ces débuts, connaît déjà un certain succès puisque dès le premier cours 15 personnes se présentaient sur le tatami.



Cette année, nous avons fêté les 50 ans d'existence du club en présence de Monsieur Daniel FILLAU, pionnier du judo en Dordogne, et quelques anciens du club qui ont fait les beaux jours de ce sport, à l'occasion d'une soirée conviviale.

D'ailleurs nous en profitons pour remercier tous les participants, enfants, parents, la municipalité, les employés communaux, ainsi que tous ceux qui ont fait de cette soirée un moment extraordinaire pour notre club.





Monsieur Jérôme CARRÉ, entraîneur pour la quatrième année consécutive, diplômé d'état, éducateur sportif (Brevet d'état 1er degré), ceinture noire 3ème dan, dispense la totalité des cours de Judo/Jujitsu/Self défense féminin et Taïso. La politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié constituent le code moral du Judo.

Pour tous renseignements, l'équipe enseignant et encadrant se tient à votre disposition au dojo tous les mardis, jeudis et samedis aux heures des cours.

Nous sommes également joignables par mail :
judo.neuvic@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur notre compte Facebook, toutes les informations concernant les activités du Club y sont publiées : Judo Club Neuvic

NOUVEAUX HORAIRES :

Mardi :
17 h 30 – 18 h 15* : JUDO Baby 1ère année
(4 ans minimum au moment de l'inscription)
18 h 15 – 19 h 15* : JUDO Poussins (2014-2015)
19 h 15 – 20 h 30 : JUJITSU mixte (à partir de 14 ans)
20 h 30 – 21 h 30 : Self défense féminin
(à partir de 14 ans)

**Possibilité de récupérer les enfants au Centre de Loisirs avec autorisation des parents*

Jeudi :
17 h 30 – 18 h 30 : JUDO Pré-poussins (2016-2017)
18 h 30 – 20 h 00 : JUDO Benjamins à vétérans
(2013 et avant)
20 h 00 – 21 h 15 : TAÏSO /CROSSTRAINING
(renforcement musculaire-gainage-cardio)

Samedi :
9 h 00 – 10 h 00 : JUDO Cours commun Poussins et Mini-poussins (2014 à 2017)
10 h 00 – 11 h 30 : JUDO Benjamins à vétérans
(2013 et avant)
11 h 30 – 12 h 00 : Kata & Préparation physique
(à la demande)

Membres du bureau :

Présidente : Sandra MERCIER
Vice-présidente : Laurence BOUTIN
Trésorière : Marie PEREIRA
Secrétaire : Sophie GOURAND-PHILIPPE
Bénévoles : Jeanine BESSE et Christiane PARINET

■ Yoga True Self



L'association True Self est heureuse de dispenser des cours de Hatha Yoga à Neuvic depuis octobre 2023.
Les pratiques s'adaptent et sont accessibles à toutes et tous, chacun progresse à son rythme hors de toute idée de compétition.

Durant ces séances, l'accent est mis sur le relâchement du corps et du mental (savasana), les étirements et les postures (asanas), et la libération du souffle (pranayama), dans une ambiance paisible et bienveillante...

Les séances durent 1h30, se déroulent les mercredis à 17h00 et 19h00 ainsi que les dimanches à 10h30.

Vous pouvez venir essayer gratuitement. Ensuite une adhésion de 10€ à l'association vous sera demandé. La séance à l'unité est à 8€, 10 séances à 70€, et la formule ouverte à 120€ pour la période janvier à juin 2024.

"La santé est la vraie richesse. La paix de l'esprit est le vrai bonheur. Le Yoga montre la voie."
Swami Vishnudevananda

Contact : Frédéric 06 95 53 11 61

■ Neuvic - Saint-Léon Foot

Saison 2022/2023

Notre école de foot se porte toujours aussi bien avec ses 101 licencié(e)s, des petits U7 aux U18, ils sont fiers de porter les couleurs de nos 2 villages avec l'aide, selon les catégories, des communes alentour.

Une fierté pour nous avec nos U16 qui ont officié cette saison en région Nouvelle Aquitaine.

Nos seniors A, suite à leur montée au plus haut niveau départemental, dans une poule très difficile, elle parvient à se maintenir et ce, malgré 6 descentes.

Notons le bon exercice de notre B qui termine à la 5éme place


Equipe B

Saison 2023/2024

Cette saison s'annonce de nouveau très difficile pour nos seniors A, le départ de la saison est ardu et nous aurons dans cette poule de 12 équipes encore 4 descentes, il faudra donc une grande détermination et une motivation de tous les instants pour garder cette place au plus haut niveau départemental.

Notre équipe B est pour l'instant 8ème . Le retour des blessés devrait lui faire du bien.

A noter cette année l'excellent comportement de nos 2 équipes futsal à qui nous souhaitons une bonne fin de saison.







Les U9 et U7 continuent de progresser de mois en mois, mais les objectifs restent pour cette année : JEUX ET PLAISIR.

Notons le changement d'entraineur avec l'arrivée de Romain SEGUI URRUELA MURUI qui remplace David ROUSSEILLE qui souhaitait prendre du recul, tout en restant licencié au club.

Changement également au niveau de notre trésorière, Roxette laisse sa place à Sandra Berger. Enfin, un nouveau président en la personne de Guy Valade dit Kiki (au club depuis une cinquantaine d'année) qui prend donc la place de Philippe Guedes dont le métier est de plus en plus prenant.



Concernant nos jeunes à 11 qui sont en entente avec Sait Astier et Grignols Villamblard :

- nos U17 sont au plus haut niveau régional de Nouvelle Aquitaine et sont en milieu de tableau, ils progressent et pratiquent un très beau football.
- les U16 1 sont en régional 2 et en tête de leur poule, les U16 2 sont actuellement 3ème de leur poule de district.
- les U15 actuellement 3ème de leur poule.

Les jeunes à 8 sont en entente avec Grignols et Villamblard 13 et 11 jouent également les premiers rôles dans leur division respective.



Saluons le dévouement de nos éducateurs bénévoles diplômés qui s'investissent toute l'année.
Remercions également nos 3 arbitres et tous nos bénévoles pour leur dévouement sans qui nous ne pourrions exister et si vous souhaitez nous rejoindre, pas de problème, il n'est pas nécessaire d'avoir joué au foot pour nous aider.

Notons également l'explosion du nombre de nos licenciés, 270 à l'heure actuelle.

Un grand merci à nos 2 mairies de Neuvic et St Léon sur l'Isle pour les investissements qu'ils nous apportent. Sans eux pas de club.

UN GRAND MERCI A TOUS NOS SPONSORS QUI REPONDENT TOUJOURS PRESENTS. SOUTENONS NOS COMMERCANTS ET ARTISANS LOCAUX

Guy Valade, président du club.

Club NCPC

Section Slot Cars

1. La finalisation des travaux de nos pistes, a eu pour conséquence une augmentation du nombre d'adhérents actifs. Nous sommes36 membres dont 8 anglophones très assidus.
Ouverture au public et aux débutants tous les mercredis.



2. Activités 2023 de la section Slot à Neuvic :

- 1 manche du "Championnat Sud Ouest" en mars 2023
- 1 manche du derby "Neuvic- Bordeaux-Confolens" (BNC) le 15 Avril 2023
- Les 19e "24 Heures de Neuvic" en Juin 2023, avec 10 équipes dont une équipe officielle de fabricant "BRM" (Italie).
- Participation au forum des Associations en septembre 2023
- La journée "Parents élèves", Les gouyassous en Octobre 2023
- Le VHC (véhicules historiques de collection) en novembre 2023, avec la présence de Madame le Maire de Neuvic pour l'inauguration de la piste bois.

3. Participation aux compétitions extérieures 2023 à Toulouse, Confolens, Capdenac, La Mothe, Rouen, Le Mans, Paris, Cognin, Bordeaux : le club a été bien représenté sur les différentes courses organisées par ces villes.











Calendrier 2024

- Ouverture au public tous les mercredis de 10h30 à 17 h Initiation au Slot Cars
- Organisation du "Championnat Club" sur 10 manches
- Avril 2024 : les "1000 tours de Neuvic"
- 11-12-13 Juin : 20e édition des "24 Heures de Neuvic"
- 14-15 Septembre : Grand Prix de F1 de Périgueux à Neuvic.
- Novembre : 3ème édition du "VHC"
- Et bien sûr, engagement des pilotes du club sur les compétitions de France et d'Europe.

Le NCPC est situé "route du grand mur", entre la déchèterie de Neuvic et le club de canoë kayak de Neuvic.

Club NCPC

Section Modélisme Train

Les passionnés de trains miniatures en HO poursuivent leurs activités avec deux réseaux, Analogique et Digital avec plus de 283 m de voies, ouvert au public le dimanche matin dans un monde de passionnés.

- Accueil des visiteurs et des touristes.
- Stages d'éducation au modélisme.
- Expositions et animations.
- Visites sur R.V.

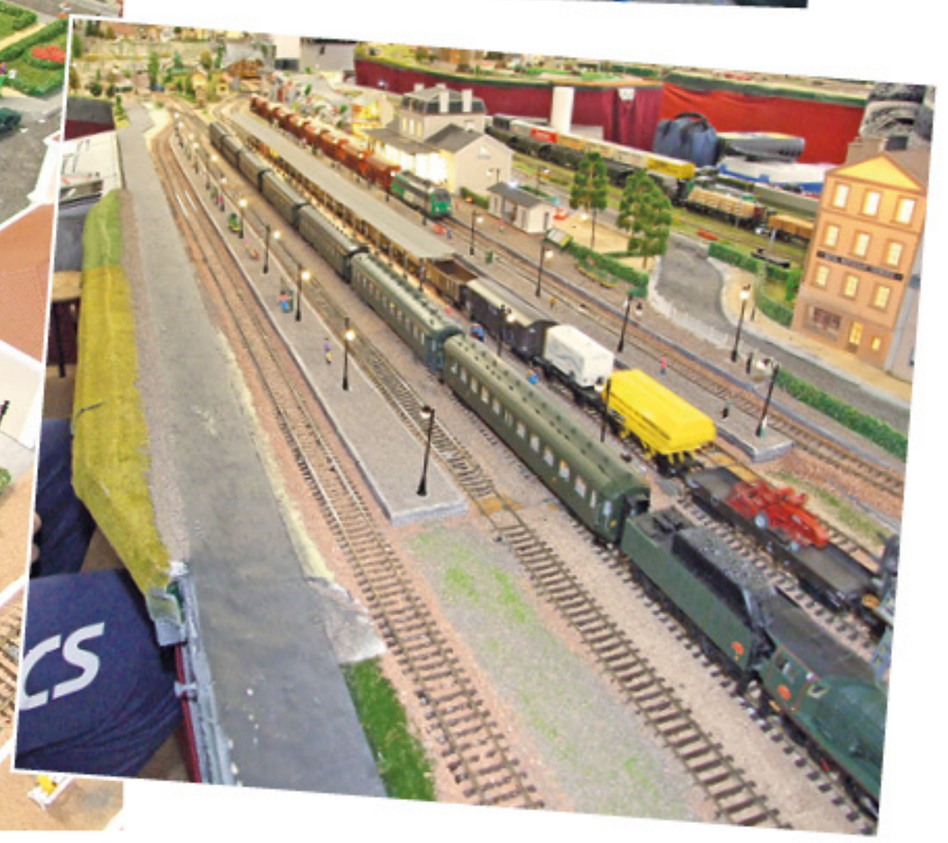
Vous pouvez regarder pendant des heures, des trains qui fument, qui sifflent, avec des annonces de gare et des personnages très réalistes. Il y a aussi des paysages plus vrais que nature et des détails avec une remarquable fidélité de la vie Périgourdine.



Dans les anciens locaux de l'usine Marbot et dans un espace lumineux, le visiteur ne sait pas où "donner de la tête", les décors superbes se succèdent pour donner vie au village local dans le détail : le désir de reproduire à échelle HO, les bâtiments, les personnages, le parc Astérix, le château de Mauriac, le centre-ville de Neuvic, jusqu'au moindre magasin.















A noter, la Section Modélisme train remercie la municipalité qui lui permet de se développer de façon confortable et accueillante.

Toute l'année, il est possible de rencontrer l'équipe le vendredi de14h à 18h et «porte ouverte» le dimanche matin de 10h à midi.

















TRIBUNE DE L'OPPOSITION



Madame, Monsieur,

L'année 2022 avait vu la fin des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid 19 et le déclenchement de la guerre en Ukraine. Le 7 octobre, un autre conflit a commencé dont on ne connaît pas encore toutes les conséquences mais qui pourrait avoir des répercussions sur notre société.

L'inflation sur les produits de consommation ralentit mais affecte toujours fortement notre pouvoir d'achat. Les tarifs d'électricité, en particulier, ont connu deux hausses successives de 15% en février et de 10% en août et de nouvelles augmentations sont annoncées pour le début de l'année 2024. Lors des dernières élections municipales, nous proposions la création d'un pôle énergie afin de pouvoir faire bénéficier les habitants de prix maitrisés. Notre commune finance des projets de raccordements photovoltaiques, comme sur les toitures du boulodrome ou le nouveau bâtiment entre l'Hotel d'entreprises et le Contrôle Technique, mais sans bénéficier d'un seul kilowatt produit.
Dans un autre domaine, notre préoccupation reste entière sur la désertification médicale, malgré l'arrivée d'un nouveau (elle) praticicien(ne).

Le conseil municipal s'est réuni quatre fois entre janvier et novembre.

Nous avons soutenu des actions en lien avec notre programme :

- La modernisation de l'éclairage public afin de diminuer la consommation,
- Les subventions aux associations (pour un montant de 38 790 euros dont 12 500 € pour le rugby, 6500 € pour le football, 4000 € pour le canoé, 2500 € pour le basket, indispensables pour créer
et entretenir le lien social.
- Le renouvellement de la convention avec l'association RICOCHETS pour l'entretien des espaces verts.
- Le maintien des taux d'imposition.

Nous nous réjouissons de :

- L'inauguration du Skate-Park inscrit dans notre programme,
- La vente de l'immeuble anciennement "hall de presse" pour accueillir une autre activité,
- La fin du réaménagement de l'avenue du général De Gaulle.

Et pour 2024, nous appuierons :

- Le projet de création d'un terrain de Padel, sport de raquettes entre le squash et le tennis,
- L'étude sur la construction d'un nouveau gymnase que nous soutenons depuis plusieurs mandats,
- L'aide aux producteurs locaux dans leur combat contre les frelons asiatiques.

Nous avons toujours soutenu et continuerons de soutenir ce qui nous semble conforme à notre programme et dans l'intérêt de tous ceux qui vivent sur notre territoire.

Les conseillers municipaux d'opposition de la liste "NEUVIC avec Vous !" présentent leurs meilleurs voeux de santé et de réussite pour cette année 2024 à toutes les Neuvicoises et tous les Neuvicois.

Très belle année à vous !

M REMAUD et F LAHONTA

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Cette année 2023 se termine bien tristement : conflits internationaux, fanatisme religieux, catastrophes climatiques, inflation...
Il est essentiel de conserver l'espoir, que tout cela s'achève, que le calme revienne et que la paix unisse les êtres dans le monde.

Pour ce qui est de notre commune et notre rôle de Conseillers Municipaux, nous avons continué à voter favorablement toutes les propositions qui nous ont semblé pertinentes pour les Neuvicoises et Neuvicois.

Certains de ces projets ont d'ailleurs vu le jour cette année tels que les fresques, le columbarium, la piste d'athlétisme, l'avenue Général de Gaulle et enfin le skate-park.

Nous regrettons cependant la lenteur d'exécution de certains travaux comme l'adressage et l'assainissement...

Pour conclure, nous avons une pensée très forte pour ceux qui sont aujourd'hui dans la difficulté physique, morale et financière.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent et toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2024.

Serge FAURE
Christine BIGOT-CHARRON
Corinne PRESLE
Edmond ARAEZ

Distinctions honorifiques

Arthur Galliez, meilleur ouvrier de France !

Arthur Galliez, conseiller municipal, a été lauréat du concours du Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie cuir et matériaux souples.

Cette distinction prestigieuse vient récompenser la passion d'Arthur Galliez pour son travail de maroquinerie au sein d'une grande marque française.



Arthur Galliez conseiller municipal entre Madame le maire de Neuvic, Paulette Doyotte et son grand-père Monsieur Francois Roussel, maire honoraire de Neuvic.



Arthur Galliez arbore fièrement sa médaille de Meilleur Ouvrier de France et porte la fameuse veste au col bleu, blanc, rouge.

Médaille du travail - Echelon Argent

- **Nicole DEMAI**

22 lotissement de la Croix Blanche

Nouvelles activités
A NEUVIC

Jardin des Lib'elles Lune

Derrière Lib'elles Lune il y a un duo : Céline COUPEAU Eco-InFermière et Sandrine HORRENT Fermacienne.



Jeux de mots qui témoignent de leurs carrières et de leur envie partagée de penser la santé de manière plus globale.

Ce projet autour du soin du vivant se concrétise avec la création d'un jardin au lieu-dit Le Gorré.



Elles vous proposent :

- **Pépinière** = Arbres fruitiers *(Vente sur place)*
- **Gemmothérapie** = Production et vente sur place de macérâts de bourgeons *(la santé par les bourgeons)*
- **Santé environnementale** *(limiter les polluants)* = sur RDV : Consultation personnalisée, Expertise géobiologique *(terrain, logement, végétaux)*.
- **Expérimentation en agroforesterie syntropique**.

A découvrir sur place sur RDV

- **Des ateliers, stages et formations** autour des thèmes "autonomie, résilience et santé du vivant"

Pour tous renseignements :

libelleslune@gmail.com

Tél. : 06 85 54 89 47 ou 06 07 08 20 21

Activités enregistrées au sein de la CAE Coop'Alpha

coop alpha Dordogne
coopérative d'activité et d'emploi

La Caverne des Saveurs

12 place de l'Eglise
Tél. 06 73 30 83 43

Une nouvelle boutique place de l'Eglise.
Spécialisée dans la vente de produits locaux, artisanaux et en circuit court, vous y trouverez les produits des entreprises emblématiques de la région : Biscottes La Chanteracoise, Moulin de la Veyssière, Vieille Distillerie Clovis Reymond, Caviar de Neuvic ...

Mais aussi des produits de producteurs locaux : savons artisanaux, saucissons de diverses variétés, jus de fruits, confitures, etc...



GMK Electricité générale - Geoffrey GIRARD

733 voie Romaine
Lieu-dit : Villeverneix
Tél. 06 83 38 36 47



Monelia Nails INSTITUT de BEAUTE
Manucure, bar à ongles

Lisa MONNET
Avenue Yves Guéna
Monelianails24@gmail.com
moneliaformation@gmail.com



Coiffure à domicile - REV'HAIR

Jennifer REVERT
Rectificatif coordonnées téléphoniques
06 32 31 59 28

Samouillan Bois

Monsieur Pierrick SAMOUILLAN
Marchand de bois - cabanes modulables
objets autour du bois
1 route du Haut-Villeverneix
06 58 06 09 02 - samouillanbois@gmail.com



Dispositif infirmier de Prévention Santé DIPS - pour les séniors

(Centre hospitalier de périgueux)
Marion GUILLEM-JOUSSAUME
05 53 92 47 85 - 07 85 54 22 56
consult.fragilite.riberac@ch-perigueux.fr

Art-thérapeute - Sophro-relaxologue

Mélodie LUTTON
Route des Jeannetoux
06 04 17 31 22 - mail melodielutton@hotmail.fr
therapiemelodielutton.com

L'Energie EssenCiel

Alexandra RIDET
Praticienne soin énergétique Reiki Usui - Verseau
Route du Bas-Villeverneix
06 62 92 82 58
lenergiessentiel@gmail.com

NEUVIC
MON HISTOIRE

Un gué sur l'Isle à Puy-de-Pont ?



Les blocs de pierre d'une tonne ne sont pas alignés par hasard

Dans la moyenne vallée de l'Isle en Périgord, près de l'important oppidum de Puy-de-Pont, il est un thème récurrent dans le discours des quelques curieux qui s'intéressent à l'histoire de cette place forte : l'existence d'un gué.

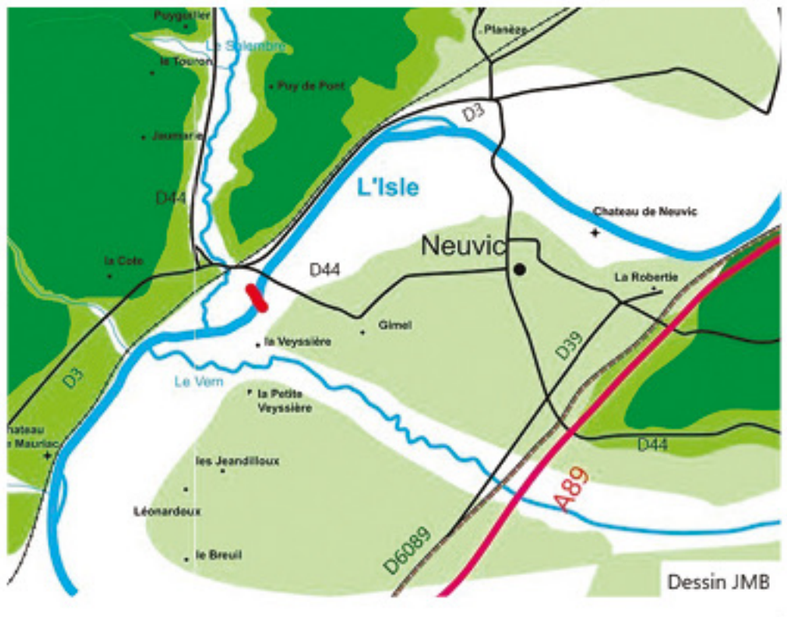
Beaucoup évoquent un gué, dit de Puy-de-Pont, du nom du lieu-dit ; d'autres parlent d'un gué du Chalard, et quelques fois de "La Vissière" (sic). Un tel aménagement expliquerait, au moins en partie, l'importance de l'oppidum et les remaniements du site au cours des siècles, sans que jamais ce gué n'ait été situé exactement lors des décennies antérieures.

Au cours de l'été 2021, La découverte d'un amas de pierres en ligne dans le lit de l'Isle, au pied de l'oppidum, a rapidement amené les découvreurs à évoquer la possible présence de cet aménagement.

Les nombreuses occurrences d'un gué sur l'Isle permettent effectivement cette évocation mais étant donné l'imprécision des textes, la question de l'emplacement demeure sujette à caution.

Situation et données

L'assemblage de pierres antiques, objet de nos recherches, qui fait l'objet de nos recherches, est situé dans la moyenne vallée de l'Isle, plus exactement au lieu-dit "la Gare" dans la commune de Neuvic (24 190), dont les coordonnées GPS (latitude : 45°5'58" et longitude : 0°26'57") situent l'empierrement à 30 kilomètres à l'Ouest de Périgueux.



Les données géologiques et géographiques

Sur une carte du département de la Dordogne, cet empierrement se situe à la limite du calcaire crétacé qui donne ce relief de falaises si commun en Périgord du côté Est et des zones alluviales vers l'Ouest, s'étendant jusqu'à l'océan.

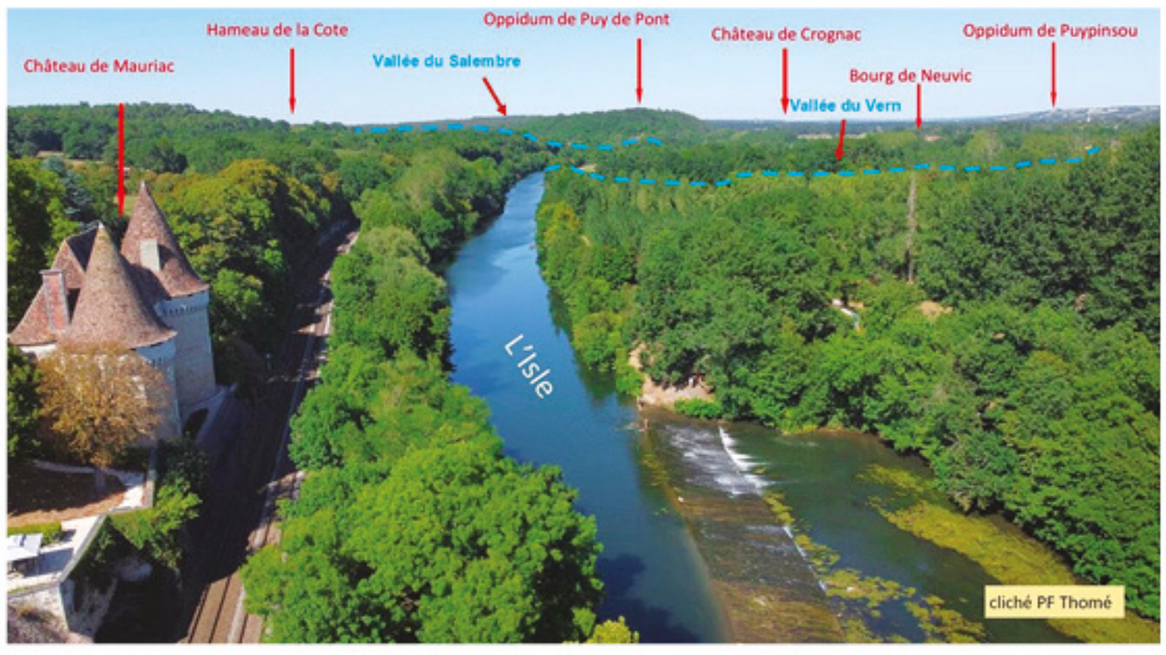
La carte géologique de la moyenne vallée de l'Isle montre que le site de Puy-de-Pont se trouve sur le calcaire de l'ère secondaire campanien ; celui-ci crée un haut-fond à la limite des sables de la Double et du Landais en aval. ("The Archeology of Solvieux" James Sackett)

Au pied de cette fortification, le soulèvement maastrichtien en fond de rivière est proche de la falaise réalisant un étranglement de la zone alluvionnaire ; l'embouchure du Salembre devient alors l'une des zones parmi les plus étroites de la vallée de l'Isle.

Ce carrefour de Puy-de-Pont sépare deux zones géographiquement bien distinctes à l'Ouest et à l'Est. En aval de Mussidan, on trouve sur les deux rives au Nord et au Sud de l'Isle, des zones sablonneuses alluviales qui forment la forêt de la Double rive droite et la forêt du Landais rive gauche. Leur nature alluviale n'est guère favorable au développement de routes dans ces zones marécageuses. Par ailleurs, toutes les rivières à l'Ouest de Mussidan (Drone, Isle, Dordogne, Garonne ...) étant en conséquence profondes, elles entrainent l'absence de gué et ne favorisent pas les passages. Cette situation existe dans tout l'Ouest de la France. On comprend dès lors l'importance d'un gué permettant un passage facile et collectif (troupes armées), au moins pendant certaines périodes de l'année.

En amont du carrefour de Puy-de-Pont sur l'Isle, la présence d'un massif calcaire tertiaire en rapport avec le Massif Central, est responsable d'un relief nettement plus accentué, avec des vallées plus profondes aggravant le passage des hommes. C'est la question de "l'économie du dénivelé" précédemment abordée par différents auteurs.

Le Carrefour de Puy-de-Pont

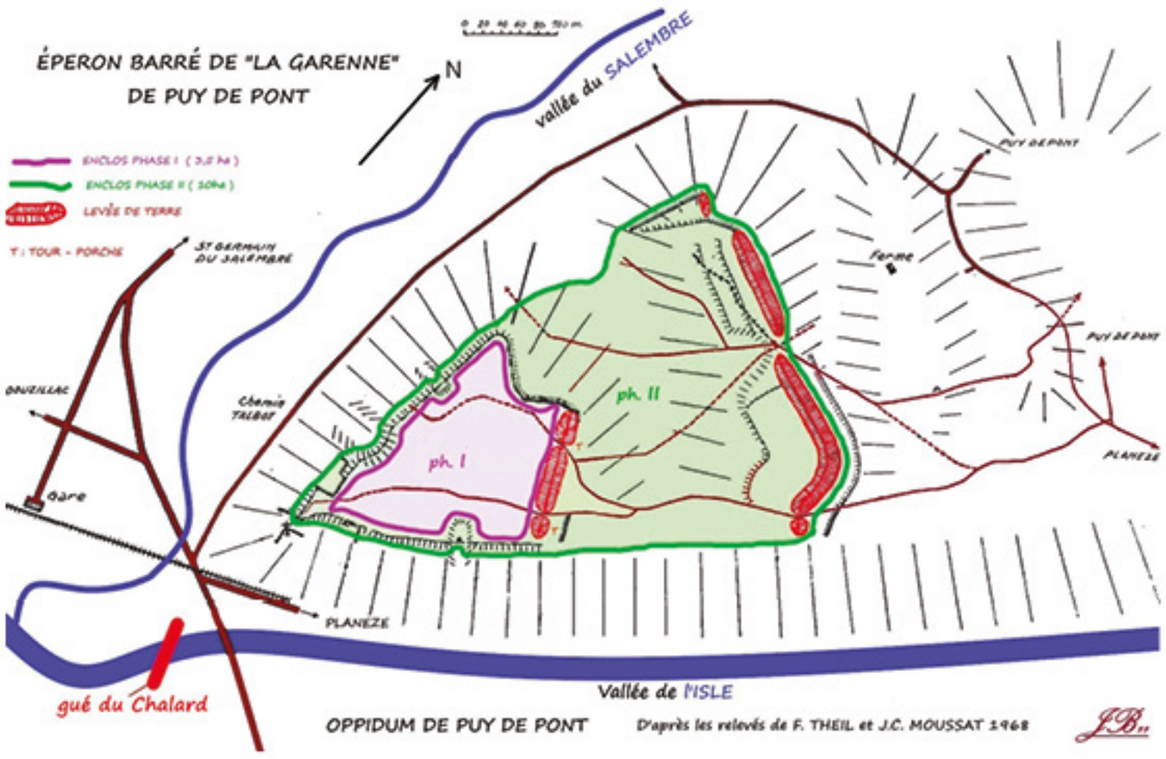


Cet assemblage de pierres se situe dans une zone de confluences multiples. L'analyse des cartes, centrant son intérêt sur le secteur de la moyenne vallée de l'Isle, conduit naturellement le lecteur à reconnaître un carrefour par la multiplication des voies de communication y rayonnant ; cela est encore accentué par la présence de la rivière, puis à l'époque contemporaine par l'existence de la voie ferrée et de l'autoroute.

Pendant de nombreux siècles, cette rivière Isle restera une voie de communication majeure. De l'époque romaine au XIXe siècle pour les marchandises et les hommes, elle sera le tronçon permettant de relier Bordeaux et l'Atlantique à l'Ouest, avec la région méditerranéenne à l'Est par le Périgord et le Quercy.

Quelques vallées s'ouvrent sur ce carrefour de Puy-de-Pont ; la vallée du Salembre se dirige vers le Nord, puis la vallée du Vern vers l'Est puis le Sud, Si au XXe siècle les transferts se font essentiellement dans le sens Est-Ouest et inversement, pendant de longues époques, les transferts Nord-Sud furent également importants, et ce jusqu'au XVIe siècle. Confirmée par les différents auteurs, la richesse en termes de sites archéologiques tout autour de Puy-de-Pont est là pour souligner l'importance de ce carrefour dès les âges protohistoriques et jusqu'à nos jours.

L'oppidum de Puy-de-Pont



Puy-de-Pont, en latin Podium de Ponte, Pontispodium, ou Fortalitium Podii de Ponte, était un ancien château ; sur la rive droite de l'Isle, dans la paroisse de Neuvic, sur la pente d'un coteau escarpé et couvert de bois ; quelques vestiges sont toujours visibles.

Cet oppidum est un site de forme triangulaire installé sur un éperon rocheux. Il était facile à fortifier en construisant un rempart du seul côté accessible, c'est à dire le Nord. La présence de deux lignes de remparts au Nord évoque deux occupations d'époques différentes. Ce type d'agglomération fortifiée apparaît au néolithique et se développe au bronze final, pour se pérenniser durant toute la période de l'âge du fer. France, la surface médiane de ces habitats est de 4ha ; à Puy-de-Pont nous nous trouvons avec une première occupation supposée à l'Age du Bronze /1er âge du fer, elle est d'une surface intérieure du camp d'environ 3,5 ha., et défendue par un rempart de terre de 140 m de long. Ce rempart présente deux échancrures permettant la pénétration, (possible emplacement de deux portes) ; aux extrémités, l'existence de deux tours de défense et de guet est envisageable.

La surface de la deuxième occupation, très certainement gauloise, est estimée à une dizaine d'hectares, fortifiée par un second rempart de terre, accentué par des fossés, est d'environ 370 m. de long, pour une hauteur de cinq à sept mètres. Comme dans la première levée on aperçoit deux portes d'entrée.

En 1826, dans "Les antiquités de Vésone" il est décrit les deux ensembles remparés, dispositif confirmé avec plus de précisions par L.-Ch. de Mellet, en 1858. A la fin du siècle, en 1891, une fouille est effectuée par A. de Roumejoux, membre de la SHAP ; aucune publication des résultats ne semble avoir suivi cette exploration. ("Les antiquités de Vésone" - W.de Taillefer)

En 1924 une publication détaille la découverte de mobilier dans une carrière de sable située sur le site : fibules en bronze, agrafe en bronze, fragments de poterie divers ; le tout est néolithique, gaulois, gallo-romains et d'âge médiéval, avec des clefs en fer et des ossements.

Une nouvelle étude (1968 et 1987) et une publication due à J.C. Moissat et F. Theil en 1994 font un relevé précis de l'oppidum. Leurs récoltes restent maigres ; quelques vestiges archéologiques de surface de l'époque préhistorique et du Moyen-âge : mobilier lithique, fragments de poteries diverses, jarres, pots et mortier, fusaïole en plomb. (J.C. Moissat et J. Gaussen). (Le site dit "Camp de César" Jean-Claude Moissat et Fr. Theil)



Les données historiques

Les données historiques évoquant un passage, attesté ou éventuel, par le gué de Puy-de-Pont sont nombreuses et peuvent se ranger chronologiquement ; elles indiquent toutes que la vallée du Salembre est une voie de circulation préférentielle dans les époques antiques et médiévales.

1/ L'abondance des sites répartis sur les deux rives, laisse supposer que dès l'époque néolithique ce carrefour avait été identifié comme tel. Quant au repérage des hauts fonds dans le lit de l'Isle, ils ne pouvaient pas ne pas avoir été remarqué par les occupants dans leur pratique de chasse et de pêche.

2/ En 56 avant notre ère, après avoir vaincu les Andes (Andecaves > Anjou), César envoie la VII[ème] légion commandée par Crassus pour mater les révoltes des Aquitains. Le trajet exact n'est pas précisé, mais si à l'aller Crassus avait traversé la Gironde en longeant la côte atlantique, il aurait en premier pacifié les Vasâtes. Il a donc suivi le chemin le plus direct pour aller vers le sud de l'aquitaine en venant du Poitou, ce qui l'a conduit à passer par le territoire des Pétrocores (Périgord). On peut imaginer qu'au moins une partie des troupes, sinon sa totalité, soit passée par le Calembrio et par ce qui deviendra le Gué du Chalard à Puy-de-Pont.



Déplacement présumé de la VIIème Légion
D'après Ch. Goudineau(2000) J.P. Bost (1986-2018)
Les Patrimoniales 2022 Carte wikipédia

3/ Au VIIIe siècle, dans sa remontée, Abd-el-Rahman passe les Pyrénées avec ses troupes à Perpignan en 725, ce qui l'amène à séjourner au nord de l'Aquitaine pendant quelques années. Les difficultés rencontrées face à Bordeaux fait refluer les troupes d'Abd-el-Rahman en Périgord ; elles passent ensuite par Angoulême et Poitiers où elles rencontrent Charles Martel en 732. Le chef maure passe donc l'Isle en 731. Comment envisager que ce passage n'ait pas eu lieu, au moins partiellement, par les vallées du Vern et du Salembre qui permettaient un accès direct vers le Poitou.

4/ Charles I°, futur Charlemagne, doit partir en Espagne jusqu'à Pampelune en raison du péril Sarrazin qui perdure ; il transite par le Périgord et obligé de diversifier les voies empruntées pour des raisons de ravitaillement, tout ou partie de son armée, si ce n'est la totalité, passe très vraisemblablement par la vallée du Salembre, pour rejoindre l'Espagne.

5/ Dès l'an 1000, la vallée du Salembre est une voie secondaire du Chemin de Saint-Jacques. Les pèlerins empruntent la ligne quasiment verticale qui relie : Angoulême, La Roche-Beaucourt, Saint-Méard de Drône, Segonzac, Chantérac, Saint-Germain du Salembre et le gué de Puy-de-Pont à Neuvic. Immédiatement après le gué, cette bretelle du chemin de Saint-Jacques retrouvera la seconde voie du Camino venant de Vézelay, passant par Périgueux.

6/ Au XIVe siècle, la période troublée, où durant laquelle Bertrand Du Guesclin est connétable de France, vit des passages incessants pour tenter de refouler les anglais vers Bordeaux. Du Guesclin passe une première fois à Chancelade en 1370. Puis il va reprendre La-Tour-Blanche au début de 1376. Il se trouve en mai 1376 ; en juillet de la même année on le situe en Bretagne, mais en Août 1376 il soutient un siège devant Bergerac. Il est donc très vraisemblable qu'une partie de ses troupes ait emprunté le même gué du Chalard pour parcourir en l'espace de quatre à six semaines la distance reliant la Bretagne à Bergerac.

Le général Talbot, à la tête de troupes anglaises participa à la destruction du "château rompu" sur l'oppidum de Puy-de-Pont quelques jours avant d'aller se faire tuer à la bataille de Castillon en 1453, ce qui signa la fin de "la guerre de cent ans". ("Histoire de mon village" in Journal de l'usine Marbot, à Neuvic-sur-l 'Isle, 28 févr. 1946). Cet événement donna son nom au chemin passant au pied de l'oppidum de Puy-de-Pont : "Chemin Talbot" jusqu'au début du XXIe siècle.

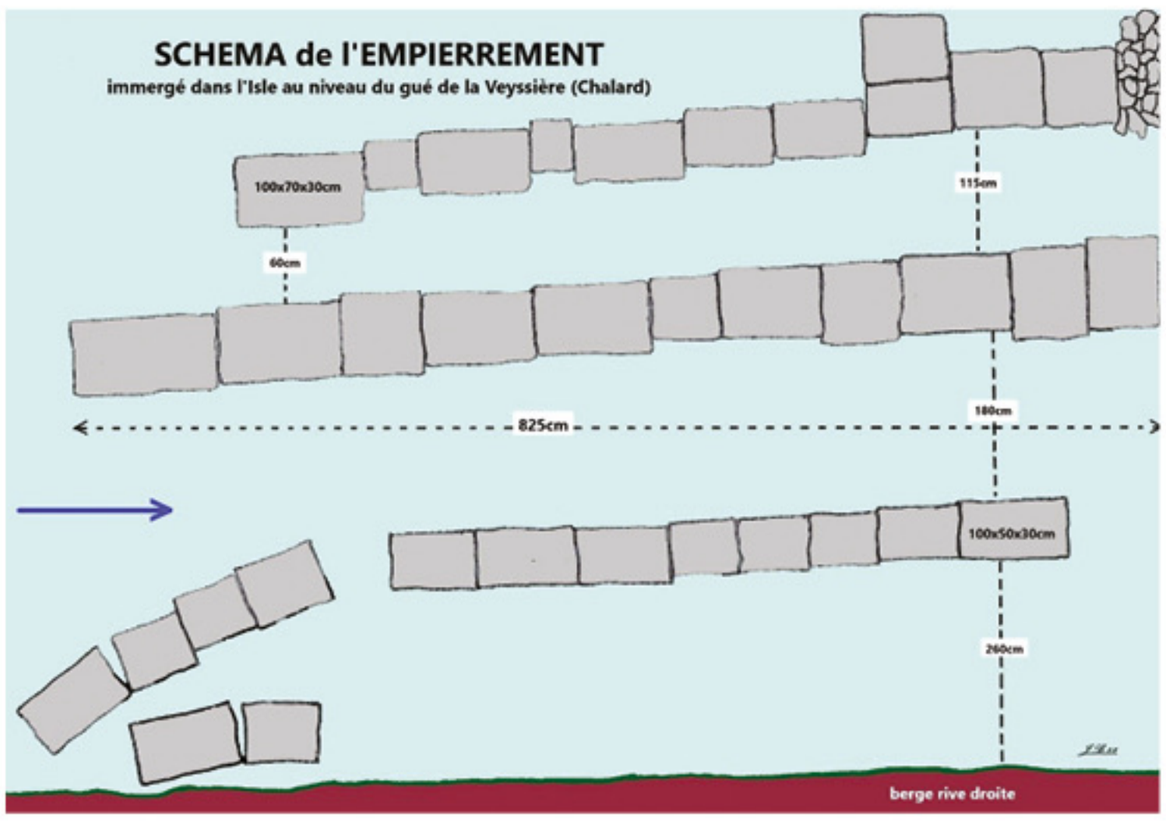
7/ Au XVIe siècle, la vallée de l'Isle, en aval de Périgueux, est le théâtre de nombreux conflits liés aux guerres de religions (bataille de Chantegéline à St Aquilin 1568, de Coutras en 1587 à la suite de laquelle Turenne et ses troupes remontèrent l'Isle en brûlant et pillant villes, abbayes, moulins jusqu'à Saint-Astier avant d'assiéger Grignols, révolte des croquants 1594 -1638...etc ..). Nous avons ici encore une nouvelle preuve d'un passage de troupes armées par le gué du "Chalard".

Déroulées sur plus de quinze siècles, ces quelques occurrences permettent de considérer le gué de La Veyssière, dit aussi du "Chalard", comme un passage majeur, tout au moins pour les passages collectifs, des armées par exemple.

8/ Dès le XVIe siècle, voire peut-être dès le XV°, si le gué du Chalard reste une voie préférentielle pour le passage des troupes en nombre, l'axe Nord-Sud que représente la vallée du Salembre perd de son importance en termes de voie de communication, cela dans le cadre du transport et de l'économie marchande qui se fera sans doute au profit de la voie fluviale Est-Ouest. Concernant cette désaffection, l'exemple donné par la carte des "Routes de la Poste aux Lettres au XVIIe et XVIIIe siècles", dans l'ouvrage de Ch. Lafon, est clair. Il n'y a pas de voie Nord-Sud dans la vallée du Salembre ; l'auteur privilégie les axes Est-Ouest sur la Drône et l'Isle. Désormais les gués ne concerneront plus que les intérêts locaux.

L'empierrement de Puy-de-Pont

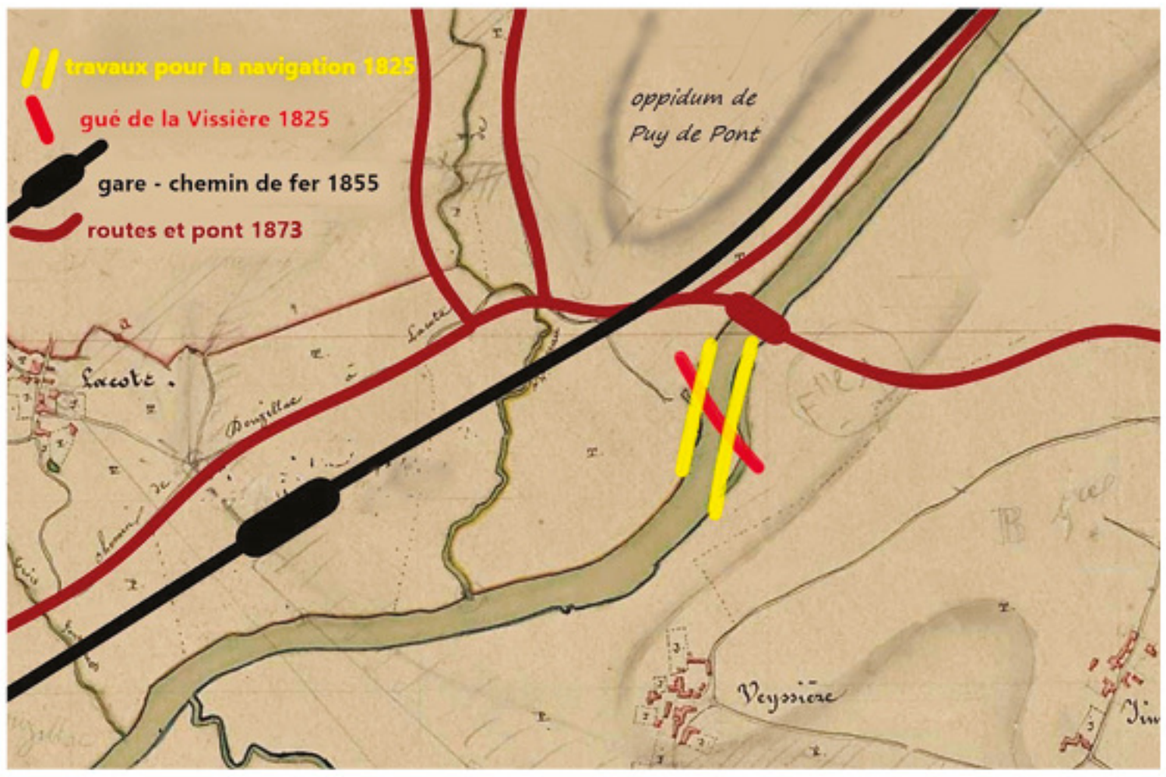






La découverte d'un empierrement du 27 juillet 2021 a toutes les caractéristiques d'un aménagement de pierres antiques de par leur mensurations importantes (environ 110 x 70 x 30 cm. pour les plus grandes). Au sommet de l'oppidum dominant le site, deux carrières d'exploitation d'un calcaire similaire sont encore visibles permettant de supposer que les pierres du gué ont été prélevées dans ce lieu.

Cependant, les aménagements du carrefour survenus au cours des siècles rendent difficile la lecture de l'embouchure du Salembre. A certaines époques l'utilisation du gué a nécessité l'élargissement du lit de la rivière pour mieux profiter des haut-fond, alors qu'à d'autres moments on a cherché au contraire à approfondir celle-ci pour faciliter la navigation.



Parmi les travaux les plus importants, il faut noter le détournement du Salembre (cinquante mètres avant son embouchure), des moulins et barrages sur le cours de l'Isle, un aménagement des berges avec le dragage et le fascinage pour favoriser la navigation.

Tous ces travaux sont survenus à des époques différentes, en fonction des besoins et de l'utilisation du cours d'eau, Ils ont considérablement modifié le paysage et rendu difficile la lecture du seul gué antique sans doute impratiqué depuis le XVI° siècle. Sont venus s'ajouter des remaniements du carrefour de Puy-de-Pont avec la construction de la voie ferrée (1860) et de la route D3 et du pont sur l'Isle (1877).

Enfin, dernière preuve si nécessaire, le cadastre des années 1960 (Neuvic sur l'Isle, section BM) porte le nom "le gué" pour un lot de parcelles situées dans l'embouchure du Salembre, à l'emplacement exact de notre empierrement.



Au total, si vraisemblablement il existait plusieurs gués dans l'environnement immédiat du carrefour de Puy-de-Pont, l'empierrement, que nous avons décrit, situé à l'embouchure du ruisseau du Salembre, c'est à dire à la confluence majeure de Puy-de-Pont, semble

bien être le gué le plus important permettant d'accéder à la "tranchée" évoquée par W. de Taillefer et ainsi de remonter pour les troupes armées vers l'Angoumois et le Poitou.

Joël BEYNEY,
Jean-Marie BOURLAND,
Serge LARUË de CHARLUS,
Avec la participation de Martine BOURLAND, Monique GATOT et Didier GUICHARD,
Membres de l'Association les Patrimoniales de la Vallée du Salembre - tél 06 13 08 39 78

BIBIOGRAPHIE :

BARRIERE P. (1939), *Les voies antiques du Périgord et leurs rapports avec les limites de la cité, Bull. du CTHS, Section géographie, 1939,* p. 16-18

BARRIERE P. (1930), *Vesunna Petrucoriorum,* Imprimerie Ribes à Périgueux, 1930, 228 p., p.168.

BELINGARD Ch. (2001), *De Vézelay à Saint Jacques de Compostelle,* éd. Sud-Ouest, 2001.

CHEVILLOT C. et MOISSAT J.-C. (2021), *Enquête sur le voie gauloise et antique de Vergt à Neuvic-sur-l 'Isle* Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdine, Bulletin n° 36, Année 2021, 338 p., p. 122.

CAUCHES J.-M. (2020), *Chemins pour les hommes, hommes pour les chemins, in Les routes au Moyen-Âge - Réalités et représentations,* éd. M.H. Corbiau, B.Van Den Abeele, J.M. Yante et A.M. Bultot, Collège Erasme, 1348 Louvain La Neuve, Belgique, 2020, 350p., p. 307.

CHEVILLOT C. et MOISSAT J.-Cl. (2021), *Enquête sur le voie gauloise et antique de Vergt à Neuvic-sur-l 'Isle,* Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdine, Bulletin n° 36, Année 2021, 338 p.

DUPUY R.P. J. (1629), *L'estat de l'église en Périgord*, à Périgueux, 1629, Reprint de 1841 à Périgueux, annoté par l'abbé Audierne, tome 1, p. 155-156, Périgueux, lib. Chez Baylé.

DUVAL P.-M. (1969), *Les voies gallo-romaines,* Ecole française de Rome, Année 1969, 116, pp. 739-756)

ESCANDE J.-J. (1934), *Histoire du Périgord,* deux tomes, éd. Picard à Paris et Feret à Bordeaux, 1934, p. 37.

FOURNIOUX B. (2011), *La rivière de l'Isle et le peuplement de sa moyenne vallée au XIII° et XV° siècles,* in Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines, Bulletin n° 26, 2011, p. 93-112.)

GAUSSEN J. (1980), *Le paléolithique supérieur de plein-air en Périgord – Secteur Mussidan-Saint-Astier-Moyenne vallée de l'Isle,* XIV° supplément. à Gallia Préhistoire, éd. du CNRS, 1980, 312 p.

LIEVRE A.-F. (1892), *Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde : les limites des cités, la lieue gauloise - 1892*

MOISSAT J.-C. et Theil Fr. (1994), *Le site dit "Camp de César" à Puy-de-Pont, commune de Neuvic, Dordogne, Bull.* de l'A.D.R.A.H.P., t.9, 1994, p. 135-142

RÉTROSPECTIVE

Un nouveau ponton pour le Club de Canoë Kayak

Les porteurs du projet étaient réunis dimanche 10 décembre pour inaugurer le tout nouveau ponton de mise à l'eau pour le club de Canoé-Kayak

L'ouvrage est le fruit du parcours "Label Pêche" réalisé pour un coût de 38200 € et financé par le Département, la Région, la commune de Neuvic, la CCIVS, la Fédération française de canoé-kayak de Neuvic, ainsi que par le Syndicat mixte du bassin de l'Isle.

La survie du club de canoë dépendait de l'aménagement du site et désormais, grâce à cet équipement le club va pouvoir entrevoir la possibilité d'organiser de nouvelles compétitions.

A n'en pas douter, de beaux podiums à l'horizon pour nos kayakistes neuvicois.



Le jardin partagé Neuvicois

Et voilà pour nous, notre cinquième année. Nous sommes encore là et notre projet a bien grandi.
Pour souvenir, nous sommes nés en 2019 avec les élèves de 6ème collège de Neuvic, du dispositif Ulis et l'IMPRO de la Fondation de l'Isle.

Pendant quatre ans, les élèves ont préparé la terre, semé, et récolté. Nos amis de la maison de retraite ont presque été présents à toutes les étapes de ce joli projet.

Lauréats du budget participatif de la Dordogne 2022, nous avons pu acquérir un certain nombre de matériel dont deux serres qui nous permettront de réaliser nos semis. Leroy Merlin nous a fait don d'un cabanon, les jardeneries Duponteil et Aste vert de petits matériels et l'entreprise de Caviar de Neuvic de fumier d'esturgeons. Le service technique de la mairie, toujours disponible, a réhabilité le puits, terrassé l'emplacement de notre cabanon et nous fait toujours don de feuilles, terre et

de compost. Les ateliers menuiserie et espace vert de l'IMPRO ont monté le cabanon.



Nos partenariats se sont également agrandis puisque l'école primaire jardine désormais avec nous. Quel enrichissement de partager un moment tous ensemble.

Cette année une nouveauté mais pas des moindres : quatre parents d'élèves se sont joints à nous pour nous enseigner les principes de l'agroforesterie syntropique. Concept visant à apporter une osmose végétale. Le travail est en trois dimensions afin d'apporter lumière et eau aux végétaux tout en s'adaptant à leur cycle. Nous allons donc créer des zones d'ombres, permettre au cycle de l'eau de se réaliser à l'intérieur même de notre paresseux (forme de notre potager). Nous ne désherbons plus mais posons toute la biomasse possible sur la terre.

Grâce à ce partenariat en plus des quelques carottes, oignons et pommes de terre que nous donnions à la cantine du collège de Neuvic et de l'IME, nous allons pouvoir apporter, et nous l'espérons en quantité, des herbes aromatiques et condiments.

Les élèves vivent donc le potager de la terre à l'assiette. Quelle fierté lorsque les camarades mangent ce qu'ils ont cultivé !

L'équipe du jardin partagé

Julie Perrot, Daniel Dana, Céline Coupeau, Sandrine Horrent, Monica et David Maho, Marie Hostekind, Anne Lise Duménieu, Rozenn Lecorguillé, Céline Pradelou, Stéphanie Rey et Sophie Bonnet.
Julie.perrot@ac-bordeaux.fr

Un arbre du souvenir pour Robert CROIZIER

Directeur de l'Institut Médico Educatif durant de nombreuses années, il fut à l'origine de la création de l'arborétum.
Les amis du « Parc » et de nombreux personnels du Château étaient présents à cette cérémonie simple et émouvante, pour accompagner son épouse Danielle CROIZIER.







Les reconnaissez-vous ?

Image datant des années 1945-1947,
retrouvée dans les archives de la famille de Madame Simone COUDERC-GAILLARD

Cette photo a été prise devant le Monument aux Morts de la place Eugène le Roy, on y voit notamment des jeunes filles en costumes traditionnels, alsaciens et périgourdins.

Si vous reconnaissez un ou plusieurs des personnages, merci de contacter Monsieur Max GAILLARD,
au **06 42 31 87 77**, mail - **max.gaillard33610@gmail.com**



Collecte des déchets ménagers

à droite Abel BRETON et à gauche Roger CASSADOUR, les deux seuls employés municipaux du début des années 50.

Ce jour-là ils collectaient les ordures ménagères, ex SMD3.... une autre époque !



Table des matières

1 Editorial

2-3 Les Services publics

4 Les numéros utiles
- Liste des assistantes agréées
- Familles d'accueil pour adultes

5-8 Infos pratiques
- Service public
- Recensement citoyen
- UFC que choisir
- Recensement de la population
- Fraude à la carte bancaire
- Plan local d'urbanisme
- Rappel des règles d'urbanisme
- Isle Rénov - aide aux travaux d'économie d'énergie
- Délivrance des titres d'identité
- Le SMD3 et les poubelles

9-10 Le budget de la commune

11-13 Les réalisations de la commune
- Assainissement
- Pôle de pratique artistique
- Eclairage entre la gare et les maisons doublaudes
- Piste athlétisme
- Bâtiment solaire
- Eclairage public
- Illuminations de fin d'année
- Neuvic communique avec ses habitants
- Les plantations

14-19 Culture
- Centre multimédia
- Spectacles
- Informatique
- Le musée numérique de la micro-folie
- Fab Lab
- Médiathèque Jeanne d'Arc

22-29 Enseignement scolaire, extra et périscolaire
- Crèche "Les Pitchouns"
- ALSH "Les Castors"
- Ecole élémentaire
- Association TD aux devoirs
- Association de parents d'élèves
- Collège Henri Bretin

30-33 Tourisme
- Office de tourisme
- Camping ***

33-39 La Vie de la commune
- EICN - entreprise d'insertion
- Centre intercommunal d'action sociale
- Pôle social
- Pôle jeunesse
- Portage de repas
- Résidence autonomie
- Le nouvel EHPAD
- La paroisse

40-54 Les Associations
- Forum des associations
- Restos du Cœur
- Secours catholique
- Ricochets
- GEM
- Comité des Fêtes
- Chorale Amitié Musicale
- Nouveau Théâtre de Neuvic
- Ateliers neuvicois
- ANACE
- Trait d'Union
- Don du Sang
- ADMA
- France Alzheimer
- L'Outil en main
- La Gaule neuvicoise – pêche (page 55)
- Association des propriétaires et chasseurs (page 55)
- NCPC – Slot cars et modélisme train (page 66)

55-68 Les associations sportives
- Club de Gym et Pilates (page 49)
- Tennis
- Badminton
- Basket
- Canoé-kayak
- Rugby – Usan
- Pétanque – boule neuvicoise
- Judo-Club
- Yoga True Self
- Foot Ball Neuvic-Saint Léon

69 Tribune de l'opposition

70 Distinctions honorifiques

70-71 Nouvelles activités

72-76 Neuvic "Mon Histoire"

76-77 Rétrospective
- Ponton de mise à l'eau à Planèze
- Le jardin partagé
- Arbre du souvenir Robert Croizier
- Auprès de mon arbre (page 25)

78 Les reconnaissez-vous ?

PANNEAUPOCKET, L'APPLICATION QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

La commune vous propose une application pour être informé rapidement. A domicile, au travail, dans les transports ou en vacances, les événements concernant votre commune sont toujours à portée de main sur votre téléphone. Nous pouvons diffuser en temps réel des messages de prévention, d'alerte, de risque en cas de phénomènes météo inhabituels, modification de la circulation temporaire, événements imprévisibles… mais aussi des messages pour informer ou rappeler des animations, spectacles, événements sportifs organisées sur la commune.

Ces informations sont disponibles sur votre téléphone portable grâce à une application SIMPLE ET GRATUITE pour l'usager. Cette application protège votre vie privée puisque aucun renseignement ne vous est demandé lors de l'installation, ni adresse mail, ni numéro de téléphone.

Une fois l'application « *PanneauPocket* » téléchargée sur le téléphone, l'utilisateur reçoit une notification à la création chaque nouveau panneau et balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune. Il peut mettre en favoris le nom de sa commune et d'autres communes.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur votre store *(PlayStore, AppStore ou AppGallery)* et de lancer le téléchargement de l'application. Bien entendu, c'est totalement gratuit, sans publicité et sans création de compte.

Bulletin d'informations municipales - Janvier 2024
Directeur de la publication : Paulette Sicre-Doyotte - Rédaction : équipe municipale, associations et clubs Neuvicois
Crédit photo : Mairie de Neuvic, clubs et associations
Imprimé sur papier PEFC issu des usines de Condat.

www.mairieneuvic.fr



Les décorations de Noël, place Eugène Leroy

IMPRIMERIE IOTA • IMPRIM'VERT®